

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 29 mai 1941

REDICTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration: BELair 3366
Rédaction: BELair 2984
Gérant: BELair 2239

M. Eden définit les buts de guerre de la Grande-Bretagne (Lire en page 3)

Puisqu'on a prétendu débrider l'abcès, pourquoi ne pas le vider complètement? La situation en Crète devient périlleuse

Sur la réponse de M. Louis-Philippe Roy — Quelques rapides commentaires

Samedi dernier, dans un premier-Québec de l'Action catholique, l'un des principaux rédacteurs de ce journal, M. Louis-Philippe Roy, écrivait:

Pour en revenir au domaine patriotique, demandons-nous en cette fête de Dollard si notre patriotisme est bien le fruit de l'amour du pays et non le résultat de la haine d'un autre pays. C'est lamentablement manquer de sens chrétien d'enseigner aux jeunes à haïr les Anglais, l'Angleterre, l'Empire britannique, au lieu de leur inculquer l'amour primordial du Canada, de tout le Canada.

Il nous parut que ceci appelait des explications. Aussi, dès lundi, sous le titre *De qui s'agit-il?* demandions-nous:

Quels sont ces gens qui enseignent aux jeunes à haïr les Anglais, l'Angleterre, l'Empire britannique, au lieu de leur inculquer l'amour primordial du Canada, de tout le Canada, si faussent ainsi l'essence même du patriotisme?

Notre confrère québécois n'a pas dû parler en l'air. Il avait, pour amener ainsi la question devant le public, avoué l'esprit quelques cas précis.

Il ferait bien de mettre les points sur les i. Autrement, il est fort possible qu'on donne à son accusation implicite plus de portée qu'elle n'en a dans sa pensée. Elle risque, étant donné surtout le caractère du journal qui la publie, de servir à l'étranger d'argument contre les sentiments des Canadiens français.

M. Roy en a dit trop — ou trop peu. Les choses n'en peuvent rester là.

Les choses n'en sont pas restées là. L'Action catholique nous apporte ce matin une réponse de M. Roy. Cette réponse ne manque pas d'intérêt. Nous ne prétendons pas — et nous allons dire pourquoi — qu'elle soit complètement satisfaisante.

M. Roy concède que son texte peut offrir des dangers. Il précise — ce que celui-ci ne marquait pas d'abord — que ce texte ne visait qu'un très petit nombre de gens.

Il n'est pas impossible, en effet, dit-il, que des Orangistes, ou des gens plus impérialistes que canadiens, que des nationalistes comme Harvey utilisent cette phrase pour leur geste de haine et lui donnent une portée qu'elle n'a pas. Mais, nous n'avons aucune hésitation à dire qu'à notre avis, et en *REGLE GENERALE*, l'enseignement du patriotisme chez nous n'a pas versé dans le travers signalé. Nous n'avons aucune hésitation à affirmer qu'au Canada, la haine des Canadiens de langue française s'est BEAUCOUP PLUS enseignée que la haine des Anglais. Nous n'avons aucune hésitation à reconnaître qu'à l'heure actuelle, l'animosité contre l'élément minoritaire de ce pays se cultive énormément plus que l'animosité contre l'élément majoritaire. Sans priés d'en prendre acte ceux qui auraient la tentation d'utiliser contre les nôtres, la modeste réflexion sur laquelle M. Heroux attire notre attention.

Sur quoi, nous ferons simplement observer à M. Roy que si, en *"REGLE GENERALE"* (les capitales sont de lui) l'enseignement du patriotisme chez nous n'a pas versé dans le travers signalé, il n'était peut-être pas besoin d'attacher à ce travers une pareille importance. Une vieille règle, que justifie l'expérience quotidienne, veut que l'on considère comme nulles, comme inexistantes les très petites choses.

Quand, dans un journal du calibre de l'Action catholique, l'un des principaux rédacteurs lance une formule du genre que nous avons relevé, chacun est naturellement enclin à prendre pour acquis que cela correspond, dans la pensée de l'auteur, à des faits assez nombreux et d'une certaine gravité. Surtout quand cela suit d'assez près un autre article où le rédacteur en chef du journal recommandait particulièrement aux Canadiens français de surveiller avec grande attention leurs faits et gestes.

Ajoutons que M. Roy sera chanceux si les gens, plus ou moins bien disposés, dont son texte peut faire l'affaire s'occupent de son correctif.

M. Roy ne s'en est pas tenu à cet aveu et à ce correctif. Il a voulu revenir sur le fond du sujet (c'est la finale de son article):

Est-il opportun, dit-il, d'insister davantage sur la faute de QUELQUES-UNS des nôtres, dont la conception du patriotisme demande certains rajustements? Nous ne le croyons pas. Si nous donnions plus de précisions, il en sortirait plus de mal que de bien.

En somme, il est fort heureusement restreint le nombre de ceux qui pratiquent ou enseignent chez nous un patriotisme négatif ou haineux. Et dans ce nombre, il faudrait encore distinguer deux types: quelques faux patriotes bruyants qui accomplissent de mauvaise foi une besogne néfaste, qui censurent tous ceux qui ne pensent pas comme eux, qui parlent comme s'ils avaient le monopole du patriotisme; puis les faux

patriotes inconscients dont la tendance plus ou moins réfléchie produit moins vite, mais aussi sûrement les mêmes résultats regrettables. Les premiers sont beaucoup plus coupables et les désavouer comme nous l'avons fait ne peut que servir les intérêts de l'immense majorité des Canadiens français.

Nous confessions ne pas voir pourquoi, puisqu'il a cru à propos de débrider l'abcès, notre confrère ne le viderait pas complètement (M. Roy est médecin, la métaphore ne devrait pas lui déplaire). Mieux valent, nous semble-t-il, des explications nettes et précises, des affiches collées sur des figures déterminées, que des formules générales, que la mauvaise foi, l'ignorance ou la passion peuvent jeter à la tête de n'importe qui.

Cela permet au moins de juger de la valeur de la dénonciation et de son exacte portée: cela permet aussi de voir ce qu'enferment véritablement les phrases du dénonciateur, quelle pensée elles recouvrent.

La réponse de M. Roy s'intitulait *Dans l'intérêt des nôtres*. Elle se termine, on vient de le voir, par une phrase où l'auteur juge que son article "ne peut que servir les intérêts de l'immense majorité des Canadiens français".

Cela paraît un peu singulier quand l'on songe que, quelques lignes plus tôt, le même auteur avouait que ce même article pourrait offrir des dangers, se croyait obligé de le flatter d'un prudent additif.

Mais nous ne chicanerons pas là-dessus M. Roy: il est assez naturel que l'auteur voie sa prose d'un oeil favorable. Peut-être aussi pense-t-il plus à ses intentions qu'à son texte.

C'est d'un autre point que nous voudrions, en terminant, dire quelques mots.

Les lecteurs de M. Roy n'auront pas manqué, — car, très loyalement, il reproduit ses premières paroles, — de noter qu'entre ce texte primitif et celui de mardi, il y a une assez forte différence de ton.

Mardi, M. Roy ne parlait plus que de *QUELQUES-UNS* (les capitales sont de lui) des nôtres, dont la conception du patriotisme demande certains rajustements, que du nombre "fort heureusement restreint" de ceux qui pratiquent chez nous un patriotisme négatif ou haineux, que des "quelques faux patriotes bruyants qui accomplissent de mauvaise foi une besogne néfaste, qui censurent tous ceux qui ne pensent pas comme eux, qui parlent comme s'ils avaient le monopole du patriotisme", que des "faux patriotes inconscients", etc.

Et s'il était encore question d'enseignement de la haine, ce n'était qu'en passant, dans une phrase où l'on affirmait que le mal est plus grand chez le voisin que chez nous.

On avouera que cela est beaucoup moins précis, beaucoup moins direct que le texte du samedi précédent sur le patriotisme, résultat possible "de la haine d'un autre pays", et le cinglant apophtegme:

C'est lamentablement manquer de sens chrétien de enseigner aux jeunes à haïr les Anglais, l'Angleterre et l'Empire britannique au lieu de leur inculquer l'amour primordial du Canada, de tout le Canada.

Mais cette série d'atténuations n'abolit point le texte primitif: elles n'en comportent pas une nette rétractation. Nous sommes donc contraint, pour qu'il n'y ait aucune équivoque possible, de redemander où sont chez nous, même si on peut les compter sur les doigts de la main, ceux qui prétendent faire du patriotisme à base de haine, ceux qui enseignent aux jeunes à haïr les Anglais, l'Angleterre et l'Empire britannique au lieu de leur inculquer l'amour primordial du Canada, de tout le Canada.

Ceux-là méritent d'être franchement affichés et copieusement fustigés, ou plutôt jetés au cabanon; car rien n'est stupide comme de prétendre édifier le patriotisme, amour sacré de la patrie, sur la haine du voisin.

Ces misérables n'ont droit à aucune merci.

...Il est dans cet article de samedi un autre texte qui appellerait des commentaires: mais nous en avons dit assez, et même trop, pour aujourd'hui; il ne nous faut pas non plus oublier que nous devons à nos amis du *souper* de mardi un message de gratitude déjà en retard.

Nous tâcherons cependant de ne pas faire trop attendre M. Roy.

29-V-41

Omer HEROUX

L'affaire Lavoie

Le "Comité permanent de la Survivance française" s'en occupera

Voici une excellente nouvelle. Le Comité permanent de la Survivance française est prêt à entreprendre une campagne de souscriptions pour offrir à M. Alexandre Lavoie, le courageux patriote de l'Alberta, un témoignage concret de l'estime et de la gratitude de ses compatriotes. C'est bien au Comité, qui a mission de parler pour tous les groupes français d'Amérique, qu'il appartient de prendre une pareille initiative. Et nous l'en félicitons cordialement.

Nous avons reçu, à la suite de notre premier article et bien que nous n'ayons pas fait d'appel particulier, trois souscriptions d'une piastre chacune: celles de MM. Lucien de Grandmont, Gabriel Fauteux et d'un ami qui veut garder l'anonymat; nous les transmettrons au Comité, avec celles qui pourraient nous venir en aide.

O. H.

L'actualité

Récitals d'élèves

Nous sommes en pleine époque de récents d'élèves. Il y a désormais peu de soirées où, avec plus ou moins de publicité à l'appui, des professeurs de plus ou moins de renom ne présentent leurs "meilleurs" élèves à l'indulgent approbation de tous, je ne dirai pas parents, amis, y compris le professeur, bien entendu.

Cette coutume de faire s'exécuter les jeunes musiciens, danseurs ou diseurs est certes bonne. Elle procure un bon stimulant au travail de l'année et permet au public d'apprécier ces manifestations de constater d'abord qu'il y a des talents et qu'ensuite ceux-là se développent. Cependant, si tout le monde est satisfait ou semble l'être, il devrait tout au moins être permis aux critiques artistiques des journaux que l'on invite à ces récépits, de tenter

(Suite à la dernière page)

Bloc-notes

Pourquoi on se scandalise

Le Canada publie, ce matin, un article qui lui coiffe d'un titre interrogatif: Pourquoi on se scandalise? C'est à propos de remarques faites dans notre journal à la suite de la publication d'annonces touristiques payées par le gouvernement d'Ottawa et par le gouvernement du Québec dans *Life*, ce magazine américain qui a donné l'hospitalité à la prose antichambre d'Elton Janeway. Le *Devoir* s'est étonné que ces deux gouvernements fassent les frais d'une publicité coûteuse dans un magazine des États-Unis qui sert de véhicule à des insultes dirigées contre la province de Québec et contre le Canada français. Le Canada ne comprend pas notre étonnement. Il cherche à trouver des explications aux annonces scandaleuses et il conclut en disant que l'un et l'autre gouvernements font bien d'annoncer dans *Life*.

L'on pouvait à bon droit se scandaliser de l'attitude d'Ottawa et, encore plus, de l'attitude de Québec. Il se faut maintenant scandaliser de l'attitude de Québec.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Canada s'imaginerait-il que c'est la guerre du parti libéral, cette guerre-ci? Il oublie que tout le monde paie des taxes de guerre, pas rien que les libéraux. Et si tout le monde paie ces taxes, tout le monde a droit au même traitement. Il ne doit pas en avoir que pour le Canada, malgré tout son appétit.

Et puis les souscriptions à l'emprunt de M. de la Roche, ce n'est pas de la guerre, ce n'est que le Canada — sont-elles moins utiles que les autres?

Supposons que Bennett soit à la place de King et que Duplessis soit à la place de Godbout, oye oye ma mère! quels cris pousseront nos oies du Capitole.

Le confrère feint de nous porter quelques coups bas. C'est aimable. Sur la voie où il s'engage, souhaitons-lui qu'il n'aille pas jusqu'à Harvey-Junction.

M. Blaylock, de la Consolidated Mining, aurait déclaré, selon la *Patrie* d'hier, que "Québec dépense Ontario pour le recrutement des volontaires".

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce fût vrai. Mais ce qui est assurément tout aussi vrai, c'est qu'Ontario dépense de beaucoup Québec pour le recrutement des hauts gradés de toutes armes.

Si l'on n'entend plus parler de Hess, c'est parce que Mitch trouve que c'est à son tour de prendre le time light.

Le Grincheux

Les projets allemands sur l'île de Chypre, près de la Syrie et de la Palestine — Sur la route de Suez — Le "Prinz-Eugen" reste en liberté — Les Anglais ont perdu un contre-torpilleur dans la chasse au "Bismarck" — Convois, escortes et patrouilles — Contre le défaitisme aux États-Unis

PAS DE CONSCRIPTION EN ULSTER, PAS DE CONSCRIPTION AU CANADA

Les Allemands continuent de gagner du terrain en Crète, malgré la très vive résistance des troupes britanniques. On confirme que la Canée est aux mains des envahisseurs qui se réclament cet avant-midi d'avoir délogé de la base navale de la baie de la Sude les navires britanniques et de s'être emparés de cette base, après y avoir coulé le croiseur endommagé "York", en voie de réparations provisoires. On signale ailleurs un incident anglo-français sérieux du côté du port de Sfax, en Tunisie, sous protectorat français. Le gouvernement de Vichy proteste, à ce propos, par voies diplomatiques. Un discours de M. Eden, ministre anglais des Affaires étrangères, dénonce les méfaits allemands (on en trouvera la substance ailleurs). L'Angleterre a perdu quelques unités navales d'importance secondaire. Berlin prétend qu'un seul de ses raiders vient de couler près de 50,000 tonnes aux Anglais, dans la marine marchande. Le "Bismarck" aurait, pour sa part, selon Berlin aussi, descendu au cours de sa poursuite de trois jours en haute mer quelques avions anglais, coulé un contre-torpilleur et il en aurait mis en feu un autre. Londres ne confirme rien de tout cela. La poursuite du "Prinz-Eugen" se prolonge, on n'a pas encore, néanmoins, quelque indice que ce soit de la direction réelle qu'il a prise en s'éloignant de toute hâte du "Bismarck", quand il constata lundi dernier que celui-ci paraissait destiné à l'encerclement et à la destruction. La présence continue du "Prinz-Eugen" après du "Bismarck" n'aurait pas servi à grand chose, tandis qu'en s'éloignant, le croiseur allemand tentait de diviser les forces britanniques à sa poursuite et évitait lui-même toute possibilité immédiate de dommages sérieux. Le discours de mardi soir de M. Roosevelt continue d'avoir des échos un peu partout; on le considère plus ou moins comme une virtuelle déclaration de guerre à Berlin, mais il ne paraît pas que M. Roosevelt ait décidé de s'engager aussi loin pour l'heure. Il ne le pourrait pas sans l'intervention du Congrès, qui a seul droit de déclarer officiellement l'état de belligérance de la nation américaine. Au Canada, le fait que M. Churchill vient de déclarer qu'il n'y aura pas la conscription dans l'Ulster, confirme dans leur opposition au service obligatoire pour outre-mer les ministres et les électeurs canadiens hostiles à ce mode de recrutement.

SUR LA MER

Les Anglais annonçaient il y a quelques heures la perte d'un sous-marin, l'"Usk", qui aurait dû depuis quelque temps revenir à son port d'attache. Capturé? Perdu en mer? On ignore. On le porte disparu. Le "York", croiseur de 8,250 tonnes, atteint par des bombes aériennes allemandes, il y a quelque temps, et qui était à l'abri dans la baie de la Sude, en Crète, où on tentait de le réparer, a fini par couler, il y a quelques heures, atteint par de nouveaux projectiles. Pertes de vies peu nombreuses. Tandis que Londres signale d'autre part la capture de quelques cales marchandes allemandes, en Atlantique, et de transports ou navires-citernes italiens ou allemands, en Méditerranée, de même que le torpillage d'un navire transportant 3,000 hommes de troupe, à destination probable de l'île de Crète, Berlin affirme que dans sa course à la mort le "Bismarck" a fait en se défendant plusieurs victimes, parmi les poursuivants, — tel un sanglier qui découde des chiens dans la meute lancée sur lui.

Au sujet du discours de M. Roosevelt, on se demande quelle différence il y a entre les convois, les escortes et les patrouilles. Un amiral américain explique dans une revue de son pays, s'adressant à des profanes, que le "convoi" est formé de navires marchands groupés en formation régulière et accompagnés d'unités navales dont le but est de défendre cette formation contre toute attaque maritime; tandis que l'"escorte", c'est le groupe de ces unités navales chargées de la protection des navires marchands, et tout à fait indépendantes de ceux-ci. Le convoi, ce sont les moutons, l'escorte, c'est le berger. L'escorte peut quitter à n'importe quel moment le convoi, mais cela ne peut pas dire qu'alors celui-ci se rompt. Les cales qui le composent ne se séparent que s'il est plus prudent qu'elles fassent route chacune de son côté; ainsi, au cas d'attaque par des sous-marins, les navires du convoi sont censés se séparer et faire route chacun à part, jusqu'à ce que le convoi aille se reformer, le danger passé. Une "escorte" ne comporte pas toujours belligérance; un neutre ou un non-belligérant a droit de défendre ses navires marchands dans ses eaux territoriales, sans que cela comporte belligérance. L'ancienne règle de droit international, c'est que ces eaux s'étendaient jusqu'à trois milles marins de la pointe extrême du littoral voisin. Aujourd'hui, on ne compte plus qu'il en soit ainsi; après l'avoir portée à 12 milles, il y eut proclamation d'une zone de neutralité, à la conférence inter-américaine de la Havane, en 1939, mais les belligérants européens n'ont jamais reconnu l'existence de cette zone neutre s'étendant jusqu'à 1,000 milles, en certains cas, du littoral américain. Pour ce qui est de la "patrouille", l'interprétation du terme varie. Pour un belligérant, une patrouille, cela peut être une escorte, ou cela peut être un ou des navires surveillant l'océan à la ronde. La patrouille, pour les nations non belligérantes, c'est un ou des navires de guerre parcourant les mers pour acquiescer ou disséminer de l'information maritime. Un navire en patrouille, s'il est sous pavillon neutre, peut se défendre contre toute attaque sans devenir pour cela une unité belligérante. Il est bon d'avoir ces notions des usages maritimes; cela évite de mal interpréter ce qui peut se passer jusqu'en haute mer.

LA SITUATION EN CRETE

Londres fait savoir que les communications avec la Crète sont fort difficiles et donc qu'il n'y a pas moyen de savoir exactement ce qui se passe là. Néanmoins la "War Office" et l'Amirauté admettent que la situation y est dangereuse et que l'état présent ne saurait durer longtemps. Il est vrai que, depuis quelques jours, à ce que l'on peut savoir, les envahisseurs ont renoncé à la pratique de tenter de descendre des soldats au moyen d'aéroglisseurs remorqués par des avions de transport eux-mêmes chargés de troupes, parce que l'atterrissage de ces aéroglisseurs est très dangereux en pays le moins accidenté, — c'est le cas de la Crète. Les Britanniques rapportent qu'en effet les pertes allemandes du fait des aéroglisseurs ont été considérables, au point que des milliers de soldats seraient morts ou auraient été blessés en descendant parmi les arbres ou les rochers, l'aéroglisseur une fois lâché ne se dirigeant pas aussi facilement qu'un avion à moteur. Quoi qu'il en soit, les Allemands ont fait depuis deux ou trois jours une série de gains inquiétants, en territoire crétois. Ils ont pu, depuis lors, recevoir des renforts par la mer, après avoir bombardé du haut des airs, avec férocité et presque sans opposition, les croiseurs et les unités navales britanniques défendant les approches de l'île. Le fait qu'après avoir pris des bases aériennes britanniques les Allemands ont pu s'emparer, prétendent-ils aujourd'hui, de la base navale anglaise de la baie de la Sude ajoute au péril de la situation des troupes impériales, qui sont dans un état de fatigue et de tension nerveuse grandissante, à cause des bombardements aériens intenses et sans interruption contre lesquels la "R. A. F." ne peut pas faire grand chose, sauf par périodes assez courtes, puisqu'elle a dû quitter les aéroports de l'île et se transporter à des bases en Egypte, qui sont à 350 ou 400 milles de la Crète; cela oblige les avions britanniques à un voyage d'aller et retour considérable, ce qui les empêche de transporter autant de bombes et de projectiles qu'il le faudrait pour combattre l'aviation et les troupes du Reich. On admet généralement que si les Britanniques ne réussissent pas à empêcher les Allemands d'ici une semaine de recevoir de nouveaux renforts, soit par voie des airs, soit par voie maritime, la partie sera plus que compromise. Et si les Allemands s'emparent de la Crète, ils bloquent tout accès à la mer Egée, ils pourront envahir l'île montagneuse de Chypre, face à la Syrie, île que les Anglais ont détachée de la Turquie et annexée à l'Empire en novembre 1914; éloignée de 70 milles de Latakiah, en Syrie, elles est surtout peuplée de Grecs et de Turcs, au total d'environ 400,000 habitants. Il y a là d'importants gisements de cuivre et d'amiant mais l'île est peu défendue, militairement parlant; et si les Allemands sautent de la Crète à l'île de Chypre et s'en emparent, ils se rapprochent dangereusement de la Syrie et de la Palestine, avec ce que cela comporte aussi de dangers immédiats pour le canal de Suez, un de leurs objectifs dans le Proche-Orient. Le "War Office" le sait très bien, ainsi que l'Amirauté, et c'est à cause de cela que le Royaume-Uni s'efforce de garder l'île de Crète.

AFFAIRES D'AMERIQUE

On s'accorde à dire, aux États-Unis, que le discours de M. Roosevelt mardi soir avait autant pour but de soutenir le moral anglais que de prévenir Berlin de la détermination de Washington d'aider de toutes manières la Grande-Bretagne et d'opposer à l'Axe une sorte de ligue panaméricaine. Le "Sun" de New-York interprète ainsi ce discours: "Le président a constaté que les discours des 'isolationnistes', et en particulier de Lindbergh, ont quelque peu affecté l'opinion publique américaine et que les orateurs ordinaires du gouvernement n'y ont pas répondu de façon efficace. A la suite de l'extraordinaire publicité qui a précédé le discours du président, il a eu peut-être le plus vaste auditoire qu'il ait jamais eu. Et cela lui fut une occasion de répondre aux raisonnements des adversaires de la participation armée, en même temps que de décider à prendre une attitude des gens hésitants jusqu'à la sur ce qu'il y avait à faire. ... Le sinistre du 'Hood' avait déclenché une vague de défaitisme en Amérique: la puissante marine britannique, disait-on, n'était donc pas invincible. La foudroyante riposte donnée au 'Bismarck', coulé peu d'heures avant le discours de M. Roosevelt, non seulement balaya ce sentiment de défaitisme, mais amorca un mouvement qui stimulera le moral de ceux qui croient que les nazistes peuvent et vont être battus, pourvu que la propagande naziste ne sache pas le courage et la détermination des peuples démocratiques dans les deux hémisphères; l'engagement naval au large du Groenland a fait plus que d'améliorer le moral des partisans de la démocratie. ... Le gouvernement accentuera sa décision de construire des bombardiers de portée de plus en plus étendue, capables de se rendre en Europe et d'en revenir d'une seule envolée; et même de faire 2,000 milles, en partant du pont d'un porte-avions. ..." ("Sun", 28 mai).

Au Canada, le fait que M. Churchill vient de déclarer l'impraticabilité d'appliquer à l'Ulster le service militaire obligatoire pour la guerre d'Europe déconcerte les propagandistes conscriptionnistes canadiens. Si l'Ulster ultra-loyaliste ne doit pas avoir la conscription, parce que cela serait de nature à réagir dangereusement dans l'Eire, pourquoi le Canada aurait-il le service obligatoire outre-mer, alors que ni l'Australie, ni l'Afrique du Sud, ni l'Ulster ne l'auront? Patatras pour le "Globe-Mail" et la "Gazette". — G. P.

29-V-41

Ottawa M. Power devra trouver un nouvel attrape-nigaud

Les ministres s'engageront-ils à démissionner, si le comté de Sainte-Marie (Montréal) refuse d'élire un libéral pour remplacer M. Deslauriers mort cette semaine? — La question se pose déjà — La radio, engin d'élections — L'éloge funèbre de M. Deslauriers — Pour sir John A. Macdonald — M. Ralston remet à sa place un député-soldat

M. Gardiner n'a pas encore quitté le ministère des Services de guerre — Le cas du général Lafliche

(par Léopold Richer)

Ottawa, 29-V-41 — La grande nouvelle politique, c'est que M. J. G. Gardiner n'a pas encore démissionné comme ministre des Services de guerre. Une dépêche avait rapporté qu'en parlant avant-hier à Brampton, Ontario, le ministre avait annoncé avoir remis sa démission comme ministre des Services de guerre et avoir l'intention de s'occuper exclusivement du ministère de l'Agriculture dorénavant. Hier

après-midi, le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a demandé au premier ministre et, en l'absence de ce dernier, au ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, depuis quand c'était l'habitude d'annoncer les changements ministériels à une foire de vœux. M. Lapointe a répondu de façon sarcastique que le premier ministre serait heureux de prendre connaissance de la forme polie et relevée de la question de M. Hanson. M. Lapointe a ajouté

qu'à son avis aucun changement ne s'est produit dans le cabinet. Comme M. Gardiner était à son siège, il a expliqué qu'il n'avait pas voulu donner à sa déclaration le caractère précis qu'on lui a attribué dans les journaux.

La chose est possible. Mais alors, toute la propagande en faveur de M. Brooke Claxton, député libéral de Saint-Laurent-Saint-Georges, fait long feu. Le ministre gardant le portefeuille des Services de guerre, il n'y a pas lieu de nommer un nouveau ministre. Pour le moment, l'affaire paraît assez mystérieuse. Si le ministre a réellement dit, à Brampton, qu'il abandonnait le portefeuille des Services de guerre, que s'est-il passé depuis pour l'inciter à changer d'idée? Serait-ce la mort de M. Hermas Deslauriers? Serait-ce ce qu'il a pu se dire hier avant-midi dans les cercles ministériels? On se perd en conjectures. Hier après-midi le premier ministre n'a pas assisté à la séance de la Chambre. Et quand le ministre de la Défense nationale s'est levé pour répondre à un député oppositionniste, il a été l'objet d'une chaleureuse ovation. Malgré cela, les choses continuent leur bonhomme de chemin. En apparence tout est tranquille.

Fou M. Deslauriers

La Chambre a rendu hommage à la mémoire du Dr Hermas Deslauriers (Suite à la dernière page)

Armée canadienne

Le brigadier Leclerc revient au Canada

Le brigadier Whitehead le remplace — Le capitaine Audet promu major — Le major M.-C. Lalonde nommé major temporaire

Ottawa, 29. — Le lieutenant-colonel G. V. Whitehead, V.D., de Montréal, a été promu au grade de brigadier et nommé commandant de la 3e brigade d'infanterie. Il remplace le brigadier P.-E. Leclerc, qui revient au Canada pour des raisons de santé. Le brigadier Whitehead est un ancien commandant du Royal Montreal Regiment, comme colonel, il commandait la 12e brigade d'infanterie à la déclaration de la guerre. Il quitta ce poste pour prendre le commandement du régiment et se rendre outre-mer où il se trouvait depuis lors.

C'est un officier qui a acquis une grande expérience dans la Grande Guerre. Il a pris un vif intérêt dans les affaires militaires du district no 4 depuis qu'il fait partie de la milice active, c'est-à-dire depuis 1920. En 1932, il devint commandant du Montreal Regiment et, après avoir été quelque temps dans la réserve, il devint commandant de la 12e brigade d'infanterie. Il servit en France et en Belgique de 1916 à 1918 avec le 14e bataillon du corps expéditionnaire canadien, unité que perpétue le Royal Montreal Regiment.

Le lieutenant-colonel H. L. N. Salmon, M.C., du Royal Canadian Regiment, qui était jusqu'ici officier supérieur d'état-major dans une division canadienne outre-mer, a été nommé brigadier et commandant de la 7e brigade d'infanterie. Il remplace le brigadier W. G. Colquhoun.

Le brigadier Salmon est un diplômé de l'École d'état-major impériale de Camberley (Angleterre). Il a occupé divers postes d'état-major dans les formations canadiennes qui sont actuellement outre-mer. Il a aussi commandé un bataillon d'infanterie. Il se rendit en Angleterre avec la première division canadienne comme officier d'état-major de 2e classe après avoir occupé un poste analogue dans le district militaire no 3, à Kingston, de 1934 à 1939. Il a aussi occupé divers postes d'état-major au Canada dans les districts militaires nos 2 et 4, Toronto et Montréal.

Durant la Grande Guerre, le brigadier Salmon reçut son brevet de lieutenant dans le 95e régiment, s'engagea dans le 68e bataillon et servit en France avec le 28e bataillon. Il fut blessé deux fois. Le brigadier Salmon est âgé de 47 ans. Il est décoré de la Croix militaire avec barrette.

Le quartier général de la Défense nationale annonce que le grade de colonel temporaire est accordé au colonel T. D. Switzer, nommé sous-maître général adjoint de l'artillerie. Le colonel Switzer était venu de Toronto au mois de novembre dernier pour être directeur des Services de l'artillerie (magasins généraux). C'est un des principaux chefs de service de la T. Eaton Company, Limited, que cette maison prête aux services du maître général de l'artillerie.

Le colonel R. B. Gibson, V.D., de la réserve des officiers de corps, de Toronto, qui était nommé il y a quelques mois officier d'état-major de 1ère classe, est nommé directeur des opérations militaires et du Service des renseignements dans les services du chef d'état-major général; il aura le grade de colonel.

Le lieutenant-colonel S. V. Cooke, d'Ottawa, officier des magasins militaires de 2e classe, directeur adjoint intermédiaire des magasins militaires, est promu colonel et nommé directeur des Services des magasins militaires (magasins techniques).

Le capitaine F. A. Breithaupt, de Kitchener, est nommé stagiaire d'état-major dans la direction des Services personnels, services de l'adjudant-général.

Le major D. E. Lewis, de Brockville, est nommé officier d'état-major de 3e classe dans les services de l'état-major.

Avis de décès

TURCOTTE — A St-Zotique de Soulanges, le 28 mai 1941, est décédé à l'âge de 84 ans, J.-B. Turcotte, ancien instituteur de la Commission des écoles catholiques de Montréal, époux de Hubertine Filiatreault. Les funérailles auront lieu à St-Zotique le 31 mai 1941, à 10 h. a.m., heure solaire, et l'inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BLAIS — A Québec, le 2, à 71 ans, Joseph Blais, époux de Célestine Cloutier.
BOISSONNAULT — A Québec, le 26, à 75 ans, Mme Lucien-L. Boissonnault, née Marie Dumais.
GAGNON — A Montréal, à 34 ans, Mme Marie-Jeanne Gagnon, née Philomène Houle.
GINGRAS — A Montréal, le 27, à 64 ans, Mme veuve Amédée Gingras, née Ouellet.
LAVOIE — A la Pointe-aux-Trembles, le 27, Mme Arthur Lavoie, née Ida Beauchamp.
LADOUCEUR — A Ottawa, le 27, à 61 ans, Alphonse Ladouceur, époux de feu Mathias Ladouceur.
LEGAULT — A Cornwall, le 26, à 71 ans, Mme veuve Salomon Legault, née Fabiola Landry.
LESSARD — A Québec, le 26, à 69 ans, Alfred Lessard, époux de feu Marie Guillemette.
MICHAUD — A Ottawa, le 25, à 61 ans, Dr Joseph Michaud, époux de Maude Chénard.
NAREAU — A Montréal, le 27, à 51 ans, Joseph Nareau, époux d'Aline Pepin.
RACOTTE — A St-Mathieu de Laprairie, le 27, à 74 ans, Armand Racotte.
TREMBLAY — A Victoriaville, le 28, à 84 ans, Mme veuve Victor Tremblay, née Eva Guertin.
VANTER — A Verdun, le 27, à 41 ans, Ernest Vanter, époux de Théodora Fillion.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél.: Bélair 3361

Le lieutenant-colonel F. C. Harrington, M.C., de Montréal, de l'artillerie royale canadienne, est nommé officier d'état-major de 1ère classe au quartier général du district militaire no 6, Halifax. Il remplace le lieutenant-colonel A. H. W. Landon, O.B.E., M.C., qui est nommé officier d'état-major de 1ère classe (instruction) dans la région militaire du Pacifique.

Le major et lieutenant temporaire M. C. Watson, des Services de santé de l'armée royale canadienne, est nommé lieutenant-colonel et commandant d'une ambulance de campagne. Le major G. R. Forbes, de Kentville, (N.E.), aura le grade temporaire de lieutenant-colonel pendant qu'il sera commandant de l'hôpital militaire d'Aldershot. Le major C. E. A. de Witt, de Wolfville (N.E.), aura le grade de lieutenant-colonel temporaire pendant qu'il sera médecin militaire adjoint du district no 6. Le capitaine J. N. Crawford, de Winnipeg, est promu major.

Le major temporaire R. H. McDougall, M.M., de Victoria (C.B.), est confirmé dans son grade de major dans le corps dentaire canadien.

Le major D. A. Grant, M.C., de Toronto, est promu lieutenant-colonel et nommé adjudant général adjoint et quartier-maître général au camp Borden.

Le capitaine J. F. R. Audet, du Lac Mégantic, est promu major. Le major M. C. Lalonde, du dépôt du district militaire no 4, à Montréal, est nommé major temporaire pour le temps qu'il occupera les fonctions de substitut du juge avocat général au quartier général du district, le major G. Guimond, du district du district militaire no 5, à Québec, est nommé major et commandant en second de son régiment.

On annonce les nominations suivantes dans un bataillon de chars d'assaut: major, le major et lieutenant-colonel J. S. Gow, de Windsor; capitaine et officier technique, le major R. B. Kerr; capitaines: les lieutenants G. T. R. Fitzsimon, J. T. F. Orr, A. O. Jackson, M.C. H. L. Higginbottom et D. H. Lander, capitaine et adjudant, le major D. C. O'Brien; lieutenants: les lieutenants W. W. Bradley, D. G. Wyllie, et les sous-lieutenants J. D. Pearson, et J. H. Evans; capitaine et quartier-maître: le lieutenant F. Ayres.

Les officiers suivants sont nommés dans un autre régiment de chars d'assaut: majors: les capitaines C. H. Perreault et J. G. Perreault; capitaines: les capitaines W. A. Wallace, E. F. Arnsby, J. R. Walker, G. S. G. Jones, F. W. Johnson et R. M. Houston; lieutenants: les lieutenants A. Bilodeau, E. P. M. Long, M. Gordon, R. B. Cayford, E. A. Kay, R. W. Ryckman, C. J. Wilkins, G. G. Bell, B. A. Mulqueen, D. K. Dawson, N. A. Dickens, R. C. Yelland, W. B. Waddis, J. C. P. Mills et J. L. Dubreuil.

Le cargo allemand "Lech" intercepté

Perte du sous-marin anglais "Usk"

Londres, 29 (C. P.). — L'Amirauté annonce aujourd'hui que le cargo allemand *Lech*, de 3.200 tonnes, a été intercepté par un navire de guerre anglais en tentant de se rendre d'un port de l'Amérique du Sud à un port de la France occupée en dépit du blocus anglais. Le *Lech* avait quitté Rio-de-Janeiro le 28 avril chargé d'une cargaison de pétrole, de coton, de peaux, de fer, de mica, de café et autres marchandises en donnant aux autorités brésiliennes Bergen en Norvège comme port de destination. Les autorités anglaises affirment qu'il se dirigeait en fait vers un port de la France occupée. Le *Lech* avait été le premier navire allemand à atteindre le Brésil en forçant le blocus anglais: parti de Bordeaux, il avait atteint Rio après un voyage de 31 jours.

Londres, 29 (C. P.). — L'Amirauté a annoncé hier soir la perte du sous-marin *Usk*. Cette unité de la marine anglaise est tellement en retard qu'on le tient pour perdu. C'était un sous-marin de construction récente qui venait d'entrer en service.

Feu M. R. Thibault

Dunham. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. René Thibault, fils de M. Xavier Thibault et d'Eva Demeules, décédé à l'âge de 19 ans et 3 mois. Il laisse ses parents, six sœurs, Mmes Armand Therrien, Laurent Leduc, Roland Cusson, et Annie, Géraldine et Jeanne d'Arc; quatre frères, Albert (St-Jean, Qué.), Paul (Verdun), François, caporal, en service outre-mer, et Jean-Marie.

Les porteurs étaient MM. Gaston, Marcel et Michel Duguay, Jean-Paul Loisel, Roland Piette et Jean-Paul Marchand. Le service fut chanté par le curé Évangéliste Larroque, de Sainte-Victoire.

Le défunt était étudiant à l'École Supérieure Le Plateau.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI 30 MAI 1941
St-Jeanne d'Arc, vierge
Lever du soleil, 4 h. 12.
Coucher du soleil, 7 h. 38.
Lever de la lune, 8 h. 16.
Coucher de la lune, 11 h. 01.
Premier quartier, le 31 à 7 h. 49m. du mat.
Pleine lune, le 11, à 0 h. 15m. du matin.
Dernier quartier, le 17, à 8 h. 17m. du soir.
Nouvelle lune, le 26, à 0 h. 15m. du matin.

MAI 1941						
Dim	Lun	Mar	Jeu	Ven	Sam	
P.O.	PL. II	DO I	PL. II	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Accusé d'espionnage

Norman Clark possédait une série de documents photographiques sur notre effort de guerre

Poste de confiance à Val-Cartier

Québec, 29 (D.N.C.). — Norman Clark, soupçonné d'espionnage, avait collectionné une série de documents photographiques sur l'effort de guerre de notre pays. Suivant les témoignages rendus au procès, hier après-midi, il avait photographié la majorité des objectifs militaires de notre district. Par on ne sait quelle influence, Clark avait obtenu un poste de confiance au camp de Valcartier. Il travaillait aux épreuves des différentes munitions dans ce que l'on appelle l'une des chambres secrètes de l'arsenal. Remarquons que l'accusé est âgé de 28 ans et que selon les renseignements de la police, Clark est arrivé ici sur un navire d'enfants réfugiés un peu après le début des hostilités.

Il est bien possible que les renseignements demandés à Scotland Yard sur la Sûreté provinciale puissent lui fournir des détails intéressants. En effet, on disait hier que Scotland Yard avait avisé la Sûreté provinciale qu'on avait adressé à Québec le dossier de Norman Clark. Il est possible que ces renseignements soient entre les mains de nos policiers d'ici une quinzaine de jours.

C'est le juge Thomas Tremblay qui préside le procès. Me Eugène Marquis occupe pour la couronne, et Me Alleen Taschereau défend l'accusé.

Le communiqué allemand

Berlin, 29 (A.P.). — Le haut commandement allemand publie le communiqué suivant:

"La guerre maritime des croiseurs dans les océans a coûté à l'ennemi des pertes de 52.000 tonnes, dont 41.000 coulées par un seul navire de guerre qui a à son actif plus de 100.000 tonnes coulées."

"Le cuirassé *Bismarck*, le soir du 24 mai, a descendu 5 avions britanniques. Au cours de la nuit du 26 mai, il a coulé un des destroyers ennemis à l'attaque et en a incendié un autre."

"En Crète, des troupes alpines allemandes, après plusieurs rencontres victorieuses, poursuivent l'ennemi en déroute. Elles ont atteint Almyro et capturé un grand nombre de prisonniers."

"La baie de la Sude, utilisée auparavant comme base navale anglaise, est libérée de l'ennemi. L'aviation allemande, hier, avec de fortes escadrilles de bombardiers et de stukas, a attaqué les positions anglaises sur la côte nord de la Crète et a coulé dans les eaux avoisantes un navire marchand et un navire de patrouille."

"Les défenses antiaériennes ont descendu deux bombardiers anglais. Les troupes italiennes sont débarquées en Crète."

"Dans l'Afrique du nord les troupes allemandes et italiennes ont repoussé avec lourdes pertes pour l'ennemi de nouvelles attaques locales par les anglais pour s'échapper de Tobrouk. Les avions de combat allemands ont bombardé des amas de munitions à Tobrouk, provoquant de nombreuses explosions. Des avions-destroyers allemands ont détruit, à l'est de Salum, des chars d'assaut britanniques et un grand nombre de voitures motorisées. Au nord de Martruh, un gros navire marchand ennemi a été bombardé et incendié."

"Des avions de reconnaissance armés ont coulé durant le jour, un destroyer de la classe Tribal et atteint d'une bombe un croiseur léger qui allait de conserve dans une puissante escadre anglaise à l'ouest de l'Irlande."

"Une batterie à longue portée sur la Manche, a bombardé un convoi anglais près de Folkestone. La nuit dernière des avions de combat ont efficacement bombardé les ports britanniques sur les côtes sud-est et ouest de l'île."

"Un avion de chasse allemand a descendu quatre bombardiers britanniques et avions de chasse, lorsque l'ennemi a tenté de survoler les régions occupées, et les rives allemandes. Il n'y a pas eu de pertes allemandes."

"Quelques avions isolés ont jeté la nuit dernière des bombes incendiaires et explosives sur la région côtière allemande du nord, causant de légers dommages. L'artillerie navale a descendu un des avions anglais."

"Dans la période entre le 22 et le 28 mai, l'ennemi a perdu en tout 52 avions, dont 30 descendus au cours de combats aériens, ou par l'artillerie, 12 par les navires et le reste détruit sur le sol. Au cours de la même période nous avons perdu 35 de nos appareils."

"Au cours des opérations d'Afrique, le major Hecht, commandant d'un détachement antiaérien, et les lieutenants Wetter et Vogelsang d'une escouade antiaérienne se sont particulièrement distingués dans un combat sur terre."

Mort de M. A. Gaudry

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. A. Gaudry, décédé ce matin à l'âge de 82 ans. Le défunt s'est presque toujours occupé du commerce de détail à Montréal. Il était l'époux de feu Caroline Pichette.

Lui survivent, cinq fils: Roméo, du poste CKAC; l'abbé Edgar, aumônier à la maison mère des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine; Lucien, entrepreneur électricien; Eugène, courtier en assurances et conseiller municipal; Rosario, géant général adjoint à la Commission des liquors de la province de Québec; une belle-fille: Mme Emilie Gaudry.

La dépouille est exposée aux salons mortuaires de la Cie des Frais Funéraires, rue Sainte-Catherine. Le service sera chanté lundi matin à l'église Saint-Jean-Baptiste, à 9 heures. On quittera les salons mortuaires lundi matin à 8 h. 30; il y aura rassemblement à 8 heures 45, angle des rues D'aluth et St-Hubert. Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Le comité d'urbanisme

Il a tenu sa première séance, hier après-midi, sous la présidence de M. Aimé Parent — Formation de quatre sous-comités

Le comité d'urbanisme, présidé par M. Aimé Parent, membre du comité exécutif, a tenu hier après-midi, sa première séance. Il a choisi les membres de quatre sous-comités, ceux des voies de circulation, du zonage, de l'habitation, des parcs et de l'embellissement.

Le premier, celui des voies de circulation, se compose des conseillers Armand Circe, J. B. Flanagan et de MM. Marcel Parizeau, L. E. Schlemm, J.-E. Blanchard, directeur du service des travaux publics, ainsi que de l'inspecteur Thomas Leggett de la circulation municipale.

Le second, celui du zonage, groupera les conseillers J.-H. Dupuis, J.-O. Gagné, E. B. Mills et MM. L. E. Schlemm, Aimé Cousineau et Valmore Gratton, directeur de l'office d'initiative économique.

Le troisième, celui de l'habitation, comprendra les conseillers Percy Nobbs, J.-E. Jeannotte, J.-B. Delisle et MM. Maurice Payette, Armand Dupuis, Aimé Cousineau et George Mooney.

Le quatrième enfin, celui des parcs et de l'embellissement, aura comme membres les conseillers T. G. Todd, Claude Jodoin, J. B. Flanagan, Arthur Gaudin et M. Marcel Parizeau.

Seront d'office membres de tous ces sous-comités: MM. Aimé Parent, président du comité d'urbanisme; J.-H. A. Terreault, directeur du service de l'urbanisme, et M. Pierre Boucher, secrétaire du comité d'urbanisme. M. Boucher a été nommé, hier, secrétaire permanent du comité.

Voici la composition du comité d'urbanisme: président, M. Aimé Parent, membre du comité exécutif; vice-président, le conseiller Percy Nobbs; secrétaire, M. Pierre Boucher; membres: les conseillers Armand Circe, Claude Jodoin, J.-B. Delisle, Frederick G. Todd, J.-Hervé Dupuis, J.-Edouard Jeannotte, J. B. Flanagan, et M. Marcel Parizeau, architecte; L. E. Schlemm, architecte - paysagiste, Maurice Payette, architecte; J.-H. A. Terrault, directeur du service de l'urbanisme; J.-E. Blanchard, directeur du service des travaux publics, et Aimé Cousineau, ingénieur au service de la santé.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le missionnaire qui veut une motocyclette

Lettre d'un ancien surveillant des jeux au Parc La Fontaine

Le P. Louis Telmosse, S.J., de l'Académie des Missions 1855, rue Rachel (est), nous adresse copie de cette lettre du R. P. Bégin, S.J. Le R. P. Bégin a été pendant deux ans, crovons-nous, surveillant des jeux au Parc LaFontaine, il s'est dépensé sans compter pour les petits, il compte à Montréal de nombreux amis. Son émuant et pittoresque appel ne devrait pas rester sans réponse.

Mission catholique, Suchow, le 28 mars 1941.

Bien cher Père Telmosse,

Un gars qui est toujours sur la route ne manque pas de récits de routes sifflantes et de pétarades, mais ça devient un peu roman policier, à la fin. Donc grâce!

L'extension de mon petit coin d'Eglise bat son plein; comme vous l'avez entendu dire, je n'arrête pas de courir d'une chrétienté à l'autre, sans compter les nouveaux villages que je demande...

Je suis toujours en haleine, ce qui est bien consolant pour moi et pour vous. De ce temps-ci, ce sont les catéchuménats. Rien de plus beau à voir que ces âmes païennes s'ouvrant à la foi. Avant le catéchuménat, visages lourds et inquiets; ils n'ont aucune idée de la nouvelle doctrine qu'ils vont recevoir; mais ils se risquent sur le conseil d'un ami. Peu à peu ils se familiarisent et désirent le baptême. Dans chaque catéchuménat le bon Dieu partage ses grâces de choix à quelques âmes d'élite et c'est alors merveilleux de voir le travail de la grâce. Des âmes qui autrefois ne croyaient rien ou s'écrasaient devant tous les dieux deviennent d'une ferveur extraordinaire, comme transportées dans un monde nouveau. C'est à nous faire honte parfois; ils semblent mieux comprendre que nous la doctrine que nous leur enseignons. Autrefois le catéchuménat se faisait au Centre, mais depuis la guerre n'entre pas qui veut en ville... D'ailleurs ça ne coûte pratiquement pas plus cher et c'est plus efficace...

Cependant pour mes petits jurets, je trouve que j'ai beaucoup de chrétiens à parcourir et bien des chats à fouetter.

D'ici à Pâques, sept catéchuménats se termineront, ce qui me donnera environ 200 baptêmes. Dans les quinze jours après Pâques, encore une dizaine qui me donneront quelques centaines de baptisés. Vers le 25 avril. Son Excellence viendra faire les confirmations et

celles-ci.

J.-Maurice BEGIN, S.J., Missionnaire en Chine.

P.S. — Adressez vos amonnes pour la motocyclette à l'Académie des Missions... et beaucoup de prières au ciel.

benir notre grand collège.

Pendant ce temps, le P. Boileau est un peu immobilisé dans son ministère à cause des troubles. Le P. Audet, en pleine construction, est sur le dos. Le Frère Fontaine est là pour en prendre soin. Le P. Beaulieu a essoufflé son dernier poumon dans une sortie en chrétienté face au vent. Le Frère Phoenix est allé à son secours pour quelque temps. Les PP. E. Côté et Demers sont à cheval sur leur bécane à courir de jours. Le P. Pineau consuit avec le P. Plamondon. Notre bon Père Supérieur est toujours noté étoile avec ses *soixante-dix* écrits. Et au milieu de ces activités et repos, nous faisons tous de magnifiques plans d'apostolat à réaliser en temps opportun. Il ne faut pas danser plus vite que...

Après avoir considéré le mouvement missionnaire de notre vicariat, après avoir observé nos moyens d'action et pesé nos forces... j'ai prié le bon Dieu et j'ai demandé au R. P. Supérieur la permission d'avoir une *motocyclette*.

Le Père a accordé la permission à la condition qu'elle me soit donnée en cadeau ou que je reçoive une amonone spécialement pour cela.

C'est un premier pas, qui m'aidra à en faire un second. Si ce n'est pas le Canada, je suis perdu, et je continuerai d'user mes forces trop vite; je lutterai encore contre le vent ou plutôt, souvent je ne pourrai sortir à cause du vent trop violent, et je manquerai des extrêmes-unctions, comme maintenant, et surtout je ne pourrai pas visiter assez souvent mes chrétiens qui se multiplient.

Je jette l'hameçon, j'espère que vous saurez y faire mordre d'ici à l'an prochain. Je demande beaucoup; c'est que je vous aime bien et que je mets ma confiance en vous et dans la générosité légendaire canadienne.

Si je puis arriver à garder un contact plus fréquent avec mes chrétiens, à rapprocher les distances, il me semble qu'avec la grâce de Dieu, nous pourrions tous ensemble multiplier notre action apostolique, nous travaillons tous pour la même cause.

Puisse le Bon Dieu aider votre génie à soutenir notre courage. Mon district et toute la Chine sont tellement secoués par la grâce de Dieu qu'il faut songer à des moyens nouveaux, et varier nos moyens d'action et nos moyens de locomotion là où s'est possible.

Je prie le Saint Esprit de vous partager ses dons afin que vous soyez en mesure de me partager les vôtres.

In Christo,

J.-Maurice BEGIN, S.J., Missionnaire en Chine.

P.S. — Adressez vos amonnes pour la motocyclette à l'Académie des Missions... et beaucoup de prières au ciel.

ITALIE

Galbiati remplace Achille Starace

Chef d'état-major de la milice fasciste

Rome, 29 (A. P.). — On annonce officiellement aujourd'hui que le premier ministre général Enzo Galbiati pour remplacer le lieutenant général Achille Starace, ancien secrétaire général du parti fasciste comme chef d'état-major de la milice fasciste. Le communiqué officiel ne donne aucune explication sur le changement: il se contente de dire que le général Starace a quitté son poste le 25 mai.

On sait que la milice fasciste se compose de bataillons de Chemises noires qui combattent aux côtés de régiments de l'armée régulière dans les diverses divisions de l'armée italienne. Starace était secrétaire du parti fasciste jusqu'en janvier 1941, alors qu'il fut remplacé par Ettore Muti et qu'il reçut le poste de chef d'état-major de la milice fasciste. Muti qui sert actuellement dans l'aviation, a été à son tour remplacé par Adelchi Serena comme secrétaire général du parti fasciste.

Le communiqué italien

Rome, 29 (A. P.). — Le haut commandement italien publie autour d'hui le communiqué suivant:

"Hier nos troupes sont débarquées sur l'île de Crète pour coopérer avec les troupes allemandes."

"Nos avions de bombardement et nos avions-torpilleurs ont attaqué plusieurs reprises les escadres navales dans l'est de la Méditerranée. Trois croiseurs anglais ont été atteints par nos avions avec des torpilles et un autre a été atteint par des bombes."

"Dans le nord de l'Afrique, sur le front de Tobrouk, une attaque ennemie a été rapidement repoussée, le soir du 27 mai, et au matin du 28 mai."

"Des avions britanniques ont jeté quelques bombes sur Benghazi et Derna. Nos torpilleurs ont descendu deux avions ennemis. Un officier anglais a été fait prisonnier."

"Dans l'Afrique occidentale, dans la région de Galla-Sidamo, nos troupes continuent à se battre courageusement dans la zone des lacs et le long de la rive gauche de la rivière Omo."

Le PLAN D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À l'employeur...

Les contributions à la Caisse d'assurance-chômage seront payables à partir du 1er juillet 1941.

Ces contributions sont effectuées par l'employeur et par l'employé et payables par l'achat de timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bureaux de poste.

Les cotisations de l'employé seront prélevées sur son salaire par l'employeur.

Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial appelé livre d'assurance. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant les périodes de chômage. Vous recevrez des renseignements complets quand vous aurez renvoyé la carte postale attachée à une formule qui vient de vous être expédiée par la poste.

Le plan de procédure a été adopté après consultation avec les associations d'employeurs et d'employés et il est fondé sur une expérience de trente ans en Grande-Bretagne.

Le gouvernement du Dominion ajoute 20% au total des contributions des employeurs et des employés, et en outre paye les frais d'administration.

L'HON. NORMAN A. McLARTY,
Ministre du Travail.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE,
OTTAWA, CANADA.

Les employeurs dont tous les employés sont engagés dans un ou plusieurs des emplois ci-dessous, ne sont pas tenus de s'enregistrer.

1. Agriculture, horticulture et sylviculture.
2. Pêcheries.
3. Débit et exploitation des bois, sans moulinet à usines de transformation à travail saisonnier continu.
4. Chasse et piégeage.
5. Transport par eau ou par air, et débarcad.
6. Service domestique chez des particuliers.
7. Emploi dans un hôpital ou une institution de charité dont le but n'est pas lucratif.
8. Infirmerie professionnelle auprès des malades ou infirmes novices.
9. Enseignement, y compris professeurs de musique et de danse.
10. Membres des forces armées ou de la police fédérale, provinciale ou municipale.
11. Emploi au service du gouvernement du Canada à moins de règlements contrares.
12. Emploi au service du gouvernement d'une province, à moins que ce gouvernement ne donne son assentiment.
13. Emploi au service de toute autorité municipale qui certifie que l'emploi est de nature permanente.
14. Agents contribuant par commissions, honoraires, ou participation aux bénéfices, quand cet emploi n'est pas le principal moyen de subsistance et l'employé n'a pas de contrat de service donnant à son employeur le droit de lier le mode et les heures de travail.
15. À un taux de rémunération dépassant \$2.000 par an. (Tous les métiers de l'industrie du bâtiment seront assurés).
16. Emploi fortuit, autrement que pour les affaires ordinaires de l'employeur.
17. Emploi subsidiaire et non moyen principal de subsistance.

Les buts de guerre de la Grande-Bretagne

"Empêcher la répétition des méfaits de l'Allemagne" — "Règlement durable et la paix intérieure pour tout le continent" — "Rendre la liberté à l'Europe et au monde" — La liberté des mers — Sécurité sociale — Les Arabes — La Syrie et l'Irak

Londres, 29 (C.P.) — Le ministre des Affaires étrangères Anthony Eden a déclaré aujourd'hui dans son premier discours un peu élaboré sur les buts de guerre de la Grande-Bretagne que "nos conditions politiques et militaires de paix viseront à empêcher la répétition des méfaits de l'Allemagne". M. Eden a ajouté que sous le système de la libre collaboration économique l'Allemagne aura un rôle à jouer, mais qu'il entend faire une ferme distinction à ce sujet: "Nous ne devons jamais oublier, dit-il, que l'Allemagne est le pire maître que l'Europe ait jamais connu. Cinq fois au cours du dernier siècle elle a violé la paix. Elle ne doit jamais être en mesure de jouer ce rôle de nouveau".

Le ministre des Affaires étrangères, qui parlait devant un auditoire londonien, a dit que le dernier discours du président Roosevelt constitue un grand événement mondial parce que le président, par ses paroles, a exprimé avec résolution la détermination inébranlable de la plus puissante nation au monde.

Notre seul but, de poursuivre M. Eden, est un règlement durable et la paix intérieure pour tout le continent. Il est évident que nous ne sommes animés par aucun motif intéressé qui nous pousse à exploiter l'Allemagne ou le reste de l'Europe. Nous ne voulons pas cela et nous ne pourrions pas le faire. Au fond de son cœur, chaque combattant sait que c'est la notre plus grande force. Chaque pays neutre, satellite ou conquis sait que, pour des raisons fondamentales et inaltérables, notre victoire tournera à son avantage évident. Seule notre victoire peut rendre à l'Europe et au monde cette liberté, qui est notre héritage après des siècles de civilisation chrétienne et cette sécurité qui est nécessaire, si l'on veut améliorer le sort de l'homme sur cette terre.

La période qui s'est écoulée entre les deux guerres a démontré que l'on ne saurait échapper à cette malédiction qui pèse sur l'Europe sans créer et sauvegarder la santé économique de chaque pays. Nous ne pouvons prévoir aujourd'hui comment surviendra la fin. Il est cependant de la nature d'une machine aussi rigide que la machine allemande de se briser soudainement et sans avertissement. Lorsque viendra la fin, il sera urgent de se porter au secours des peuples européens.

Le président Roosevelt a indiqué la voie aux nations du monde. Le point principal de son discours est peut-être son affirmation que l'existence nationale des nations libres dépend de la liberté des mers. Cette liberté des mers a été maintenue dans le passé par les marines de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qui ont combattu à maintes reprises pour la sauvegarde. La Grande-Bretagne a d'ailleurs trouvé dans le message du président Roosevelt au Congrès en janvier dernier où il définissait les quatre libertés humaines essen-

Les villes crétoises de la Canée, de Candie et de Rethymos complètement détruites par les Allemands

LONDRES, 29 (C.P.) — Le premier ministre de la Grèce, M. Emmanuel Tsouderos, qui se trouve actuellement en exil quelque part dans le Proche-Orient, vient de faire tenir à la légation grecque à Londres une communication où il annonce que les villes crétoises de la Canée, de Candie et de Rethymos ont été complètement détruites par les aviateurs allemands qui n'ont pas épargné la population civile.

Voici le texte de cette communication: "Vos attaques aériennes allemandes ont été menées avec une fureur sans précédent. Les principales villes — la Canée, Candie et Rethymos — ont été littéralement labourées par les bombardiers qui ont été exécutés avec une précision mathématique latéralement et diagonalement jusqu'à ce qu'il ne restât pas une seule pierre debout."

"Les gens qui tentaient de quitter leurs abris primitifs, surtout les enfants, ont été impitoyablement mitraillés. Les incendies qui ont fait rage ont parachevé cette œuvre de destruction. Les hôpitaux, les blessés, et cetera n'ont évidemment pas été épargnés dans la catastrophe générale."

Le Japon et les Indes néerlandaises

Tokyo, 29 (A.P.) — On dit que le ministre des Affaires étrangères Yosuke Matsuoka aurait exigé des Indes néerlandaises une entente commerciale avec le Japon. On croit que c'est cette question qui a fait l'objet des entretiens que M. Matsuoka a eus aujourd'hui avec l'ambassadeur anglais, sir Robert Craigie, et l'ambassadeur allemand Eugen Ott. Le Japon aurait demandé à la Grande-Bretagne, étant donné que le gouvernement métropolitain des Pays-Bas se trouve actuellement à Londres, qu'elle ne mette pas d'obstacle aux négociations entre Japonais et Hollandais. Dans les cercles officiels japonais, on dit que les négociations sont dans une impasse, tandis que l'agence hollandaise Aneta nie que les négociations qui se prolongent depuis cinq mois aient atteint un point critique.

La santé de l'ex-Kaiser jugée précaire

Berlin 29 (A.P.) — Le général Wilhelm von Dorn, administrateur en chef des biens des Hohenzollern, a fait savoir aujourd'hui que l'état de santé de l'ancien Kaiser, qui se trouve encore dans la Hollande occupée par les troupes allemandes, est précaire. L'ex-Kaiser est maintenant âgé de 82 ans. Il souffre de maux intestinaux graves.

Un cousin de Schuschnigg au Canada

Ottawa, 29 (C.P.) — Walter Schuschnigg, cousin germain du Dr Kurt Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche, est arrivé hier à New-York et a déclaré à la presse qu'il désirait venir au Canada. A cette fin il demanderait inoctrinement un permis de séjour temporaire au Canada. Il viendrait dans le Québec où se trouvent déjà des membres de la famille des Habsbourg.

TUNISIE L'incident de Sfax

Vichy protestera auprès de Londres en passant par Washington

Vichy, 29 (A.P.) — Le gouvernement français a annoncé aujourd'hui qu'il protesterait contre le bombardement du port français de Sfax en Tunisie par des avions anglais. C'est au secrétariat d'Etat des Etats-Unis que sera confiée la note de protestation qui doit être transmise au gouvernement de Grande-Bretagne en raison de la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Grande-Bretagne.

Cet incident, qui se serait produit hier lorsque des avions anglais ont poursuivi un convoi italien qui se serait réfugié dans le port tunisien, survenant après des escarmouches aériennes entre Français et Anglais au-dessus des aéroports de la Syrie, a évidemment encore tendu les relations entre les deux anciens alliés. Il est survenu en outre au moment où l'on s'attendait que l'Allemagne et l'Italie avaient relâché les dispositions de l'armistice de façon à permettre à la France de reconstituer une aviation continentale pour la défense de son empire, où l'on apprendait que tous les ministres français sauf le maréchal Pétain lui-même se trouvaient à Paris pour négocier divers aspects de la collaboration avec l'Allemagne.

L'incident de Sfax aurait débuté par une attaque aérienne anglaise contre un navire marchand italien qui aurait été atteint et se serait réfugié au milieu des îles Kerkennah, à une vingtaine de milles au large de la côte tunisienne. Lorsque le navire a ensuite tenté de reprendre la mer, les avions anglais l'auraient attaqué de nouveau et auraient de plus étendu leurs attaques à un autre navire marchand escorté d'un contre-torpilleur italien. L'un des navires italiens se serait dirigé en toute hâte vers le port français de Sfax et les aviateurs anglais auraient bombardé le port. Les avions français affirment que les bombes anglaises ont atteint les ouvrages du port, un entrepôt de phosphates, mais le feu au navire français *Rabelais* de 4,999 tonnes qui a cependant été sauvé et blessé au moins huit personnes.

Le Canada et Vichy

Questions du député Church

Ottawa, 29 (D. N. C.) — M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, inscrit les questions suivantes aux procès-verbaux de la Chambre relativement à nos relations avec Vichy:

— A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur une conférence faite à Montréal sur la Tunisie en mars 1941 par le consul général du gouvernement français et contenant des commentaires défavorables au Royaume-Uni et à ses alliés de même qu'à la conduite de la guerre?

— 1-Le Canada a-t-il maintenu un envoyé, un ministre ou un ambassadeur auprès du gouvernement de Vichy, France?

— 2-Si oui, qui est-il, où habite-t-il et quelles fonctions remplit-il?

— 3-Le rappellera-t-on?

— 1-Le gouvernement demanderait-il au gouvernement français du maréchal Pétain quels sont actuellement ses buts de guerre à l'égard de l'Empire britannique et du Canada?

— 2-Quelles réponses le gouvernement a-t-il reçues du premier ministre de la Grande-Bretagne ou du gouvernement français par l'entremise de sa légation ici, aux renseignements qu'il aurait demandés d'après des déclarations à la Chambre des communes des 19, 22 et 27 mai derniers?

La collation des grades à l'Université

La collation solennelle des grades de l'Université de Montréal aura lieu demain matin, à 9 h. 30, au théâtre Saint-Denis. Elèves, professeurs et officiers supérieurs de l'Université défileront rue Saint-Denis à 9 h. 15 pour se rendre au théâtre du même nom où seront remis les diplômes aux élèves et où seront décernés aussi les doctorats honorifiques. Sur présentation d'une carte, le public est admis à assister à la collation des grades.

Dans l'Irak

Londres, 29 (C.P.) — Les troupes irakiennes ont coupé les canaux d'irrigation et inondé les routes, le long de la ligne de 40 milles qui va de Fallujah à Bagdad, mais n'ont pas pu enrayer l'avance anglaise sur Bagdad. Mais on ignore où sont rendues les troupes irakiennes dans leur avance. Ces derniers jours, les rencontres n'ont eu lieu qu'entre patrouilles.

Aux funérailles de Robert Richer et Fernand Houle

Il y avait ce matin une nombreuse assistance de professeurs et d'élèves de l'Université de Montréal au service chanté ce matin à Notre-Dame de Lourdes, pour Robert Richer et Fernand Houle, élèves des Hautes Etudes, nés deux dans le lac des Deux-Montagnes samedi dernier. Mgr Maugault, recteur de l'Université, et Mgr Jeannotte, chapelain de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, étaient dans le sanctuaire. L'abbé Georges Deniger, aumônier des étudiants, a célébré le service. Dans la nef, on remarquait nombre de professeurs, entre autres MM. Edouard Montpetit et Esdras Minville.

"Dimanche sans gaz" aux Etats-Unis

WASHINGTON, 29 (A.P.) — Le secrétaire de l'intérieur Harold Ickes a préconisé aujourd'hui l'établissement de l'heure avancée dans toute l'étendue des Etats-Unis et laissé entendre que le pays pourrait être obligé de restreindre l'usage de l'électricité et d'instituer des "dimanches sans gaz" afin de faire face à la pénurie d'énergie et de pétrole.

Une conférence sur le blé

WASHINGTON, 29 (A.P.) — Le gouvernement américain a annoncé qu'il convoquerait une conférence à Washington pour discuter le problème de surproduction du blé. Les notes ont été échangées entre les Etats-Unis et le Canada à ce sujet.

Le "Mashona" coulé par les Allemands

LONDRES, 29 (C.P.) — L'Amirauté a annoncé aujourd'hui, que le destroyer britannique "Mashona", qui était à l'attaque du "Bismarck", a été coulé par des avions allemands. Un officier et 45 hommes manquent à l'appel.

Une partie de l'équipage du "Bismarck" est sauvée

LONDRES, 29 (A.P.) — L'Amirauté anglaise annonce que plus de 100 officiers et membres de l'équipage du "Bismarck" ont été sauvés après que le navire se fut enfoncé dans la mer mardi matin.

Trois survivants du "Hood"

LONDRES, 29 (C.P.) — On apprend aujourd'hui de bonne source que l'on a recueilli que trois survivants du cuirassé "Hood" coulé par le "Bismarck" samedi dernier, — un officier et deux marins.

L'Emprunt de la Victoire

Grand ralliement des ouvriers, ce soir
Plusieurs défilés militaires

On annonce, aux quartiers généraux de la campagne de l'Emprunt de la Victoire, à Montréal, qu'un grand ralliement des principales associations et unions ouvrières de la ville en faveur de l'Emprunt, aura lieu, ce soir, à l'édifice de la Sun Life.

Les principaux orateurs à cette réunion seront MM. Joe Wall, président du National Labor Council, directeur général du Canadian Congress of Labor; Claude Jodoin, vice-président du Conseil des métiers et du Travail (section de Montréal); Alfred Charpentier, président de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada. On s'attend que plus de 300 des principaux leaders et chefs d'équipe des différentes associations ouvrières assisteront à l'important ralliement de ce soir dont l'objet principal est d'organiser la campagne de l'Emprunt parmi les ouvriers.

Défilés

Les manifestations de propagande destinées à assurer le succès de l'emprunt se poursuivent un peu partout dans l'île de Montréal. Ce soir, dans la ville même, nos trois forces armées participeront à de grands défilés militaires, qui se dérouleront en différentes parties de la métropole. La réserve volontaire de la marine royale canadienne, le 6^e Régiment royal canadien des Hussards du Duc de Connaught, le Régiment de Châteauguay, et un millier de recrues de l'école de T. S. F. n. 1 de l'aviation royale canadienne prendront part à ces défilés.

Les Hussards suivront le parcours suivant: rues Saint-Mathieu, Dorchester, de la Montagne, Ottawa, Colborne, Schmidt, Wellington, Charlebois, Centre, Shearer, Notre-Dame et Dorchester, enfin, retours aux casernes par la rue Saint-Mathieu.

Le défilé de l'aviation, précédé de ses deux fanfares, quittera l'école du Chemin de la Reine-Marie pour se rendre jusqu'au boulevard Décarie, pour défilé ensuite par Décarie, Côte Saint-Luc, Dufferin, Ellerdale, Chemin de la Reine-Marie et retour à l'école.

Au parc d'Hampstead, le maire H.-G. Parsons recevra le salut des aviateurs vers 8 h. 30.

L'impôt municipal sur le revenu

Le 1er juin

La taxe municipale sur le revenu due le 1er juin 1941 est payable par tout individu qui paie l'impôt fédéral sur le revenu pour l'année 1940 et qui a sa résidence ordinaire, son domicile ou sa place d'affaires dans les municipalités suivantes:

Montréal, Westmount, Outremont, Verdun, Saint-Laurent, Montréal-Ouest, Montréal-Est, Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, Saint-Michel, Montréal-Nord.

La taxe due à la Ville représente un pourcentage du montant de l'impôt fédéral sur le revenu pour l'année 1940.

Cependant, la taxe municipale ne doit pas être calculée sur l'impôt dit de "défense nationale", ni sur l'impôt provincial sur le revenu.

Le F. Marie-Victorin de retour des Antilles

Etablissement de relations scientifiques plus étroites entre les Antilles britanniques et le Canada

Le Frère Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique, est rentré à Montréal par avion hier soir d'un voyage de quelques semaines aux Antilles. Dès ce matin, l'éminent botaniste canadien était à son bureau du Jardin où il a repris contact avec le personnel et s'est mis rapidement au courant des affaires de la maison.

Le religieux revient très satisfait de son séjour sous le climat tropical. Cette année à la raison de santé qui lui a fait entreprendre ce voyage se joignait la raison d'une mission officielle.

La Carnegie Corporation, dit-il, m'a chargé l'hiver dernier d'établir des relations scientifiques plus étroites entre les Antilles britanniques et le Dominion du Canada. Je suis en possession de documents qui indiquent les bonnes dispositions de part et d'autre à concourir à l'établissement de ces relations. Il existe à Trinidad un important collège d'agriculture scientifique: l'Imperial College of Agriculture. L'une des formes de relations plus étroites entre Trinidad et le Canada serait l'échange d'étudiants entre l'Imperial College et une institution canadienne équivalente.

Le Frère Marie-Victorin a séjourné cette année à la Jamaïque puis à Trinidad après avoir passé quelque temps à Cuba. Il n'a pas négligé à cet endroit les intérêts du Jardin botanique qu'il dirige. Il a jeté les bases de rapports plus fréquents entre les deux jardins botaniques de la Jamaïque et celui de Trinidad avec celui du parc Maisonneuve.

Enfin le botaniste a complété ses recherches et renseignements scientifiques sur la flore et la faune cubaines en vue de l'ouvrage de 700 pages et de 500 gravures qui est en préparation. Ces gravures proviennent presque toutes de photographies prises par le Frère Marie-Victorin lui-même. Cette année encore, à Cuba, à la Jamaïque et à Trinidad il a fait provision d'images documentaires enregistrées sur pellicules.

A. A.

FRANCE Le "Florida II" bombardé à Sfax

La protestation de Vichy

Vichy, 29 (A.P.) — Le cargo italien *Florida II* a été bombardé et atteint mardi, dans le port français tunisien de Sfax.

Vichy affirme que le navire était dans le port depuis lundi après-midi, et prétend que le bombardement britannique qui a commencé à 1 h. 19 du matin, mardi, "ne peut se justifier par aucun argument juridique du droit international". Vichy dit que ce bombardement est "odieux". Le bombardement du port de Sfax a été assimilé aux raids aériens sur la Syrie, le même jour, par l'agence de nouvelles de Vichy. La liste des griefs légitimes de la France, s'allonge, ajoute l'agence de nouvelles qui catalogue l'incident de Sfax avec l'attaque navale contre Mers-el-Kébir, et l'attaque sur Dakar, comme un autre coup contre des populations sans défense, et que l'Angleterre se trompe si elle ne croit pas à une énergique réaction.

Violentes attaques contre les Iles britanniques

Londres, 29 (C.P.) — Les caprices de la température ont favorisé l'aviation allemande et paralysé la Royal Air Force la nuit dernière. Les aviateurs allemands ont attaqué la nuit dernière les Iles britanniques avec une violence qu'ils n'avaient pas déployée depuis le 17 mai. Ils ont porté leurs coups contre des villes du nord-ouest, de l'est et du sud-est de l'Irlande ainsi que du sud-est de l'Angleterre. Une ville de la côte sud-est de l'Angleterre a été particulièrement atteinte et l'on compte parmi les victimes le maire et sa femme. La région de Liverpool, qui constituait l'une des principales cibles de l'aviation allemande pendant la période où elle attaquait un port par nuit, a été bombardée, mais on rapporte que les victimes sont peu nombreuses. Au moins deux avions allemands ont été descendus, un avion de bombardement au-dessus de l'Angleterre et un avion de chasse au-dessus de la côte française.

En dépit du mauvais temps, une petite formation d'avions de bombardement anglais a attaqué des objectifs dans le nord-ouest de l'Allemagne. Dans la journée d'hier, des avions anglais ont atteint un petit navire de ravitaillement ennemi et repoussé des formations ennemies qui attaquaient des navires anglais. La Royal Air Force a perdu quatre appareils au cours de toutes ces opérations.

Les Chevaliers de Colomb de Joliette

Les Chevaliers de Colomb, conseil de Joliette, tiendront trois cérémonies d'initiation au premier, au deuxième et au troisième degrés dimanche prochain, à Joliette, à 9 h. 30, à 1 h. et à 3 h. Les officiers d'initiation sont MM. J.-P. Gagné, l'abbé Paul Renaud et Fernand Desroches. Un banquet, que présidera M. Joseph Chevrete, clora la cérémonie à 7 heures du soir, à l'académie Saint-Viateur.

Entraînement de 8,000 aviateurs de la R. A. F. aux Etats-Unis

WASHINGTON, 29. (A.P.) — Le secrétaire de la guerre Henry Stimson a annoncé aujourd'hui un vaste projet en vertu duquel on commencera le 7 juin prochain l'entraînement de 8,000 aviateurs de la Royal Air Force aux Etats-Unis. Le premier groupe de 550 aspirants-pilotes commencera son entraînement à cette date et il sera suivi de nouveaux groupes à intervalles de cinq semaines. Tous les aspirants du premier contingent viennent des Iles britanniques.

M. Stimson a déclaré aux journalistes que ce programme d'entraînement qui pourra être encore étendu plus tard sera réalisé sans nuire le moins au programme de l'aviation américaine qui entend former 30,000 pilotes par année. On utilisera à cette fin et les bases de l'aviation militaire et les écoles d'aviation civile. L'entraînement des pilotes, dit M. Stimson, est fort en avance sur la livraison des nouveaux avions militaires.

En Crète

Comment Max Schmeling fut abattu

Berlin annonce l'occupation de Candie et la prise de la baie de la Sude — Les Britanniques concèdent l'occupation de la capitale par les troupes allemandes

Le Caire, 29 (A.P.) — Le boxeur de chaque côté.

allemand Max Schmeling, ancien champion du monde, a été tué en Crète, alors qu'il tenta de s'échapper des soldats qui l'avaient capturé.

Il fut d'abord capturé au début de la lutte, légèrement blessé. Il parlait anglais avec un fort accent américain et dit qu'il était Schmeling, ce que ses papiers prouvaient. Il était trébuchant et amer. Plus tard, comme on le conduisait à un hôpital ambulancier, un groupe de parachutistes allemands descendirent juste au-dessus et il s'ensuivit un combat. Schmeling arracha un fusil d'un soldat anglais et fonda comme un boeuf sauvage, mais avant qu'il pût faire quelque victime il fut abattu.

*** L'agence de nouvelles allemandes D.N.B. annonce aujourd'hui que les troupes allemandes ont occupé Héraclee, (Candie) en Crète.

Les dépêches allemandes affirmaient aussi au début du matin que les troupes allemandes avaient capturé la baie de la Sude, le meilleur port de l'île de Crète.

Le communiqué officiel du haut commandement allemand de ce matin, disait que les troupes nazies avaient pris la baie de la Sude et que les troupes allemandes alpines avaient pris la baie d'Almyro, sur l'est de l'île. Cette dernière baie est séparée de la Sude par une bande de terre; Retimo se trouve situé sur cette baie.

*** Les quartiers militaires britanniques ont concédé aujourd'hui que les troupes allemandes transportées en Crète par avions, et fortement renforcées, avaient repoussé les troupes alliées de la Canée, et occupé cette capitale de la Crète ainsi que la baie de la Sude et la plus grande partie de la rive environnante.

Les troupes allemandes, constituées en majeure partie de troupes nouvelles, ont été repoussées à l'est de la baie de la Sude. La bataille se continue avec de lourdes pertes.

Perte du croiseur "York" en Crète

Londres, 29 (C.P.) — L'Amirauté britannique a publié jeudi le communiqué suivant:

"Le H.M.S. York avait été endommagé il y a quelque temps et était en réparation dans la baie de la Sude, en Crète, lorsque la bataille de Crète a commencé."

"Le navire a été depuis bombardé à plusieurs reprises et le Bureau de l'Amirauté regrette d'annoncer qu'il doit être considéré comme une perte totale. Les seules victimes rapportées sont deux personnes tuées et cinq blessées. Les parents ont été informés."

Le croiseur York avait été lancé en 1930 par la reine Elisabeth, alors duchesse de York, et était le navire-amiral de l'escadre d'Amérique et des Antilles. Les Allemands prétendaient l'avoir coulé il y a plus d'une année. Il jaugeait 8,250 tonnes, et portait un équipage normal de 600 hommes, et était armé de six canons de huit pouces. C'est le 8^e croiseur perdu depuis le début de la guerre. Il faisait 32 nœuds à l'heure.

Depuis le début de la guerre l'Angleterre a perdu 2 cuirassés, 2 porte-avions, 8 croiseurs, 13 croiseurs auxiliaires, 42 destroyers et 26 sous-marins.

Maloley sera sentiencé le 5 de juin

Mike Maloley, qui devait être sentiencé hier aux assises criminelles sur trois chefs d'accusation relatifs aux exemptions illégales du service militaire obligatoire, a vu cette sentence remise ce matin au 5 juin prochain. Maloley devait être sentiencé hier matin, puis hier après-midi et enfin ce matin. Une deuxième ajournement de cette sentence lui a été accordé. Maloley avait plaidé coupable à ces accusations, il y a quelque temps.

On n'a pas trouvé le "Prinz Eugen"

Londres, 29 (C.P.) — La marine de guerre britannique continue la chasse pour trouver le croiseur allemand *Prinz Eugen*, qui accompagnait le *Bismarck*. On reconnaît qu'il a pu gagner un port, et aussi qu'il a pu rejoindre un bateau de ravitaillement et y prendre assez d'huile pour croiser un mois ou deux.

Le ministre de l'Argentine au Canada

Ottawa, 29 (C.P.) — Le nouveau ministre de l'Argentine, au Canada, M. Pablo Santos Munoz, est arrivé à Ottawa aujourd'hui. On croit qu'il présentera ses lettres de créance lundi. Des représentants du gouvernement et du ministre des Affaires étrangères (M. King) ont accueilli M. Santos Munoz à la gare.

Aux journalistes, il a déclaré que l'Argentine fait tous les efforts possibles pour maintenir une stricte neutralité pendant cette guerre. Nous regardons les Canadiens, dit-il, non seulement comme des amis mais plutôt comme les membres d'une nation soeur. Nous espérons que l'établissement de relations politiques directes favoriseront les échanges commerciaux entre les deux pays.

M. Santos Munoz est accompagné de sa femme et de deux enfants. Le ministre du Brésil à Ottawa, M. Alberto Lins de Barros, a précédé de quelques semaines à Ottawa son collègue de l'Argentine.

New-York, 29 (A.P.) — Dans les milieux maritimes, on annonce qu'un navire de guerre allemand a coulé trois cargos britanniques et capturé deux navires-citernes norvégiens. Ces cargos seraient: le *Port Wellington*, de 8,300 tonnes; le *City of Winchester*, de 7,120 tonnes; et le *Kenardoc*, de 1,700 tonnes. Les navires-citernes seraient le *Pelagos*, de 12,000 tonnes, et le *Ole Wegger*, de 12,000 tonnes également. On croit que ces deux derniers ont été coulés dans l'Antarctique, après capture par l'ennemi.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Club St-Laurent Kiwanis

"L'effort de guerre"
du Congo belge

"La Belgique n'a pas abandonné la lutte. Elle n'a conclu aucun accord, elle n'a recherché aucune collaboration avec l'ennemi. Celui-ci occupe le territoire métropolitain, mais il n'y a pas dans nos pays, sous l'autorité militaire allemande, aucun gouvernement, aucun ministre dont l'activité puisse même indirectement servir l'ennemi".

Voilà quelques-unes des paroles que prononcera hier midi Son Excellence M. le baron Silvercrus, ministre belge au Canada, à l'issue du lunch hebdomadaire du club St-Laurent Kiwanis, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Après avoir, le conférencier avait rappelé les jours affreux de 1940, lorsque l'armée belge, décimée par dix-huit jours de résistance, se trouva séparée des Alliés et acculée à la mer et dut capituler, parce qu'elle était aux prises à des forces trop supérieures.

"Quelques heures plus tard, a dit M. Silvercrus, trop de journaux annonçaient au monde à renfort de manchettes que la Belgique avait abandonné la lutte."

"Je n'ai jamais cessé de le dire et je le répète, a poursuivi M. Silvercrus, la capitulation fut la conséquence directe d'un désastre militaire sans précédent dans les annales militaires; la trouée du front de la Meuse, à Sedan. Fidèles aux ordres du haut commandement du général Gamelin d'abord, du général Weygand ensuite, les troupes belges se consacrèrent avec courage, un courage obstiné à l'accomplissement de la mission qui leur était confiée: retarder l'invasion. A cette tâche elles restèrent attachées jusqu'à la limite des forces humaines. Lorsqu'après un suprême effort de rétablissement du front, le corps expéditionnaire et les forces françaises du nord se virent contraints de refluer sur Dunkerque, la bataille des Flandres devait être considérée comme perdue."

Mais la Belgique n'a cessé de lutter et, pour le prouver, M. Silvercrus parle de l'effort de guerre du Congo belge qui, sur l'ordre des autorités belges et des autorités congolaises, maintenant dans l'exercice des pleins pouvoirs pour la durée de la guerre, fournit à l'Empire britannique des produits dont quelques-uns en exclusivité comme contribution à la lutte contre l'ennemi.

Après avoir esquissé l'histoire du Congo belge qui compte 1,000,000 de milles carrés et une force militaire de 100,000 hommes, et dont les origines remontent à 1908, le conférencier ajoute que depuis la guerre cette colonie importante a amendé sa constitution afin de pouvoir se gouverner elle-même durant ces temps difficiles et assurer des relations plus aisées avec l'Angleterre et l'Empire et autres pays qui aident à l'Empire britannique dans sa lutte contre les Nazis.

Les mesures de guerre prises au Congo belge sont celles du renforcement des troupes de 32,000 hommes à 100,000 hommes, la censure, le contrôle de la circulation des étrangers et les facilités d'échanges de produits avec les pays alliés.

Le Congo belge fournit de l'huile, du coton, des diamants, 6,400,000 de carats par an, qui à l'Empire britannique, d'autres produits bruts sont fournis aux Etats-Unis qui les transforment et les livrent ensuite à l'Angleterre sous forme d'objets utiles à la poursuite de la guerre.

Pour fins commerciales, le Congo belge fait partie du bloc sterling. Les échanges entre le Canada et le Congo deviennent de plus en plus intéressants. Les règlements se font en sterling entre notre pays et le Congo belge.

Enfin, de dire le conférencier, par sa puissante colonie africaine la Belgique prouve qu'elle n'a pas abandonné la lutte et, de terminer le conférencier: "Les hommes de bonne volonté, à qui la paix sera rendue par la victoire, diront qu'à l'heure la plus tragique de son histoire, la Belgique n'a jamais cessé, par un acte de foi suprême de croire à la vie."

La séance régulière du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal aura lieu, ce soir, à 8 h. 15, sous la présidence de M. J.-B. Deslauriers, à 1231 rue de Montigny.

Tous les délégués sont instamment invités à être présents car ils auront une considération et les officiers comptent sur la généreuse collaboration de tous les délégués.

Les délégués devront aussi voir à compléter la composition des divers comités du conseil et parmi ceux-ci, le comité de la fête du travail.

10 p.m. — Accent on music.

5 h. 20 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

6 h. p.m. — Here's to America, 30 h. — Concert Chloë Service, 9 h. p.m. — L'heure de la valse, 11 h. 15 p.m. — Music you want.

5 h. 15 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

7 h. 15 p.m. — La radio magique.

4 h. 30 p.m. — Eugène Nemesh, violoniste et M. Ross Pratt, pianiste, tous deux diplômés de la Royal Academy of Music, Londres, ont donné un concert dont voici le programme: Madrigal du berger, Kretzler; Gavotte en mi-majeur, de la 6ème Sonate de Bach-Kretzler; Hora Staccato, Dancu-Heitzler.

A C.B.F. de 5.30 à 5.45 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 5.45 à 6.00 p.m. — Comité Central du Congrès Eucharistique de Drummondville.

Allocution du Père Adrien Bergeron, directeur général du Congrès et vice-président des Congrès Eucharistiques.

George Chavchavadze, le célèbre pianiste russe qui l'on entendra aux postes de Radio-Canada le vendredi, 30 mai, à 8 h. 30 du soir, vient de terminer une tournée de concerts aux Etats-Unis.

Chavchavadze est né de parents nobles, en 1904, à Petropavlovsk. A dix ans, on l'appela l'enfant prodige. Il étudia son art tout comme Paderewski, Arthur Schnitzler, avec Theodor Leschetitzky. La révolution russe le força, lui et les siens, à se réfugier en Angleterre où il poursuivit ses études avec un élève de Leschetitzky. En 1927, il vint en Amérique, l'hôte de Lord Willingdon, à New York. Après cette tournée, il se fit entendre dans presque toutes les grandes villes d'Europe.

En 1936, il abandonna le concert pour se consacrer de nouveau à l'étude cette fois, avec Egon Sprin. On l'acclame maintenant comme l'un des meilleurs pianistes du temps, d'une manière honorable, lors avec l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Sir Henry Wood.

La dernière, leurs Majestés Royales lui firent l'honneur d'assister à l'un des vingt-cinq concerts qu'il donna en Angleterre au bénéfice des œuvres de la Croix-Rouge.

A C.B.M. de 2.45 à 3.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 3.00 à 3.45 p.m. — Récital de chant: Richard Crooks.

De 3.45 à 4.30 p.m. — Thumbs Up Club. Musique de l'Orchestre symphonique de Montréal.

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

Chez les Compagnons

Dernière chance de voir
"Athalie"

Ce soir, au Monument national, dernière chance de voir *Athalie*. On voudra bien en prendre note et retenir sans tarder son fauteuil. On sait la splendide carrière que vient de courir le spectacle monté par les Compagnons de saint Laurent, avec le concours de Sita Riddex (rôle titre) et des Disciples de Massenet. La critique a souligné de façon unanime la rare qualité de l'œuvre artistique réalisée par cet ensemble concertant.

"L'ensemble musical le spectacle sur un plan inaccoutumé", a écrit *Le Devoir*.

"Je ne crois pas que Racine ait été aussi fidèlement servi à Montréal. Nous n'oublierons pas cette splendide interprétation qui classe notre compatriote comme notre grande première dramatique."

"R. Duhamel (Le Canada)."

"Je ne pense pas que le chef-d'œuvre de Racine ait jamais été présenté à Montréal dans d'aussi favorables conditions... La saison dramatique des Compagnons se clôt avec un éclat inusité." — L. Desbrières (Le Devoir).

On poursuit la location au Monument national (P.L. 6404) où l'on trouvera encore quelques bons billets ce soir. (Comm.)

Ontario proteste

Toronto, 29 (C.P.) — Le premier ministre Hepburn a télégraphié au premier ministre King, hier soir, que le gouvernement ontarien considère que la clause du budget fédéral, d'une taxe de 15% sur l'intérêt payé aux détenteurs non-résidents des obligations provinciales payables en argent canadien, "est dénuée de fondement légal et que la province d'Ontario la combattra par tous les moyens légaux à sa disposition".

M. Hepburn a dit aux reporters: "Nous n'abandonnerons pas notre indépendance fiscale. Si nous donnons nos sources légales de taxation pour un feu-foi, il arrivera que les services provinciaux seront défrayés à même la taxe foncière. Même si c'est un arrangement temporaire qui ne durera pas, nous allons vers le jour où tous les frais des services seront supportés par la propriété foncière."

Après avoir esquissé l'histoire du Congo belge qui compte 1,000,000 de milles carrés et une force militaire de 100,000 hommes, et dont les origines remontent à 1908, le conférencier ajoute que depuis la guerre cette colonie importante a amendé sa constitution afin de pouvoir se gouverner elle-même durant ces temps difficiles et assurer des relations plus aisées avec l'Angleterre et l'Empire et autres pays qui aident à l'Empire britannique dans sa lutte contre les Nazis.

Les mesures de guerre prises au Congo belge sont celles du renforcement des troupes de 32,000 hommes à 100,000 hommes, la censure, le contrôle de la circulation des étrangers et les facilités d'échanges de produits avec les pays alliés.

Le Congo belge fournit de l'huile, du coton, des diamants, 6,400,000 de carats par an, qui à l'Empire britannique, d'autres produits bruts sont fournis aux Etats-Unis qui les transforment et les livrent ensuite à l'Angleterre sous forme d'objets utiles à la poursuite de la guerre.

Pour fins commerciales, le Congo belge fait partie du bloc sterling. Les échanges entre le Canada et le Congo deviennent de plus en plus intéressants. Les règlements se font en sterling entre notre pays et le Congo belge.

Enfin, de dire le conférencier, par sa puissante colonie africaine la Belgique prouve qu'elle n'a pas abandonné la lutte et, de terminer le conférencier: "Les hommes de bonne volonté, à qui la paix sera rendue par la victoire, diront qu'à l'heure la plus tragique de son histoire, la Belgique n'a jamais cessé, par un acte de foi suprême de croire à la vie."

La séance régulière du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal aura lieu, ce soir, à 8 h. 15, sous la présidence de M. J.-B. Deslauriers, à 1231 rue de Montigny.

Tous les délégués sont instamment invités à être présents car ils auront une considération et les officiers comptent sur la généreuse collaboration de tous les délégués.

Les délégués devront aussi voir à compléter la composition des divers comités du conseil et parmi ceux-ci, le comité de la fête du travail.

10 p.m. — Accent on music.

5 h. 20 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

6 h. p.m. — Here's to America, 30 h. — Concert Chloë Service, 9 h. p.m. — L'heure de la valse, 11 h. 15 p.m. — Music you want.

5 h. 15 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

7 h. 15 p.m. — La radio magique.

4 h. 30 p.m. — Eugène Nemesh, violoniste et M. Ross Pratt, pianiste, tous deux diplômés de la Royal Academy of Music, Londres, ont donné un concert dont voici le programme: Madrigal du berger, Kretzler; Gavotte en mi-majeur, de la 6ème Sonate de Bach-Kretzler; Hora Staccato, Dancu-Heitzler.

A C.B.F. de 5.30 à 5.45 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 5.45 à 6.00 p.m. — Comité Central du Congrès Eucharistique de Drummondville.

Allocution du Père Adrien Bergeron, directeur général du Congrès et vice-président des Congrès Eucharistiques.

George Chavchavadze, le célèbre pianiste russe qui l'on entendra aux postes de Radio-Canada le vendredi, 30 mai, à 8 h. 30 du soir, vient de terminer une tournée de concerts aux Etats-Unis.

Chavchavadze est né de parents nobles, en 1904, à Petropavlovsk. A dix ans, on l'appela l'enfant prodige. Il étudia son art tout comme Paderewski, Arthur Schnitzler, avec Theodor Leschetitzky. La révolution russe le força, lui et les siens, à se réfugier en Angleterre où il poursuivit ses études avec un élève de Leschetitzky. En 1927, il vint en Amérique, l'hôte de Lord Willingdon, à New York. Après cette tournée, il se fit entendre dans presque toutes les grandes villes d'Europe.

En 1936, il abandonna le concert pour se consacrer de nouveau à l'étude cette fois, avec Egon Sprin. On l'acclame maintenant comme l'un des meilleurs pianistes du temps, d'une manière honorable, lors avec l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Sir Henry Wood.

La dernière, leurs Majestés Royales lui firent l'honneur d'assister à l'un des vingt-cinq concerts qu'il donna en Angleterre au bénéfice des œuvres de la Croix-Rouge.

A C.B.M. de 2.45 à 3.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 3.00 à 3.45 p.m. — Récital de chant: Richard Crooks.

De 3.45 à 4.30 p.m. — Thumbs Up Club. Musique de l'Orchestre symphonique de Montréal.

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

Au Cinéma de Paris

Jean Gabin connaît un succès personnel éclatant dans le film *Le récif de corail*, présenté à l'affiche du Cinéma de Paris. M. Gabin a pour partenaire Mlle Michèle Morgan, qui se révèle une des premières interprètes dramatiques du cinéma français.

Outre ces deux grands artistes qui suffiraient à remplir l'affiche, le public peut aussi admirer Pierre Renoir et Pierre Magnier. Comme on le voit, le réalisateur du *Récif de corail* a mis tous les atouts de son côté et il a fait en sorte d'assurer à son film toutes les chances de succès.

D'ailleurs, un film de Jean Gabin ne passe jamais inaperçu. *Le récif de corail* doit sous peu entreprendre un circuit de province, et on doit donc profiter au plus tôt de l'abonnement actuel. Ce film quittera l'affiche du Cinéma de Paris sous peu et il faudra des mois avant qu'il revienne à Montréal.

"Leur ensemble musical le spectacle sur un plan inaccoutumé", a écrit *Le Devoir*.

"Je ne crois pas que Racine ait été aussi fidèlement servi à Montréal. Nous n'oublierons pas cette splendide interprétation qui classe notre compatriote comme notre grande première dramatique."

"R. Duhamel (Le Canada)."

"Je ne pense pas que le chef-d'œuvre de Racine ait jamais été présenté à Montréal dans d'aussi favorables conditions... La saison dramatique des Compagnons se clôt avec un éclat inusité." — L. Desbrières (Le Devoir).

On poursuit la location au Monument national (P.L. 6404) où l'on trouvera encore quelques bons billets ce soir. (Comm.)

Après avoir esquissé l'histoire du Congo belge qui compte 1,000,000 de milles carrés et une force militaire de 100,000 hommes, et dont les origines remontent à 1908, le conférencier ajoute que depuis la guerre cette colonie importante a amendé sa constitution afin de pouvoir se gouverner elle-même durant ces temps difficiles et assurer des relations plus aisées avec l'Angleterre et l'Empire et autres pays qui aident à l'Empire britannique dans sa lutte contre les Nazis.

Les mesures de guerre prises au Congo belge sont celles du renforcement des troupes de 32,000 hommes à 100,000 hommes, la censure, le contrôle de la circulation des étrangers et les facilités d'échanges de produits avec les pays alliés.

Le Congo belge fournit de l'huile, du coton, des diamants, 6,400,000 de carats par an, qui à l'Empire britannique, d'autres produits bruts sont fournis aux Etats-Unis qui les transforment et les livrent ensuite à l'Angleterre sous forme d'objets utiles à la poursuite de la guerre.

Pour fins commerciales, le Congo belge fait partie du bloc sterling. Les échanges entre le Canada et le Congo deviennent de plus en plus intéressants. Les règlements se font en sterling entre notre pays et le Congo belge.

Enfin, de dire le conférencier, par sa puissante colonie africaine la Belgique prouve qu'elle n'a pas abandonné la lutte et, de terminer le conférencier: "Les hommes de bonne volonté, à qui la paix sera rendue par la victoire, diront qu'à l'heure la plus tragique de son histoire, la Belgique n'a jamais cessé, par un acte de foi suprême de croire à la vie."

La séance régulière du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal aura lieu, ce soir, à 8 h. 15, sous la présidence de M. J.-B. Deslauriers, à 1231 rue de Montigny.

Tous les délégués sont instamment invités à être présents car ils auront une considération et les officiers comptent sur la généreuse collaboration de tous les délégués.

Les délégués devront aussi voir à compléter la composition des divers comités du conseil et parmi ceux-ci, le comité de la fête du travail.

10 p.m. — Accent on music.

5 h. 20 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

6 h. p.m. — Here's to America, 30 h. — Concert Chloë Service, 9 h. p.m. — L'heure de la valse, 11 h. 15 p.m. — Music you want.

5 h. 15 p.m. — Programme dramatique pour les enfants.

7 h. 15 p.m. — La radio magique.

4 h. 30 p.m. — Eugène Nemesh, violoniste et M. Ross Pratt, pianiste, tous deux diplômés de la Royal Academy of Music, Londres, ont donné un concert dont voici le programme: Madrigal du berger, Kretzler; Gavotte en mi-majeur, de la 6ème Sonate de Bach-Kretzler; Hora Staccato, Dancu-Heitzler.

A C.B.F. de 5.30 à 5.45 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 5.45 à 6.00 p.m. — Comité Central du Congrès Eucharistique de Drummondville.

Allocution du Père Adrien Bergeron, directeur général du Congrès et vice-président des Congrès Eucharistiques.

George Chavchavadze, le célèbre pianiste russe qui l'on entendra aux postes de Radio-Canada le vendredi, 30 mai, à 8 h. 30 du soir, vient de terminer une tournée de concerts aux Etats-Unis.

Chavchavadze est né de parents nobles, en 1904, à Petropavlovsk. A dix ans, on l'appela l'enfant prodige. Il étudia son art tout comme Paderewski, Arthur Schnitzler, avec Theodor Leschetitzky. La révolution russe le força, lui et les siens, à se réfugier en Angleterre où il poursuivit ses études avec un élève de Leschetitzky. En 1927, il vint en Amérique, l'hôte de Lord Willingdon, à New York. Après cette tournée, il se fit entendre dans presque toutes les grandes villes d'Europe.

En 1936, il abandonna le concert pour se consacrer de nouveau à l'étude cette fois, avec Egon Sprin. On l'acclame maintenant comme l'un des meilleurs pianistes du temps, d'une manière honorable, lors avec l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Sir Henry Wood.

La dernière, leurs Majestés Royales lui firent l'honneur d'assister à l'un des vingt-cinq concerts qu'il donna en Angleterre au bénéfice des œuvres de la Croix-Rouge.

A C.B.M. de 2.45 à 3.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire.

De 3.00 à 3.45 p.m. — Récital de chant: Richard Crooks.

De 3.45 à 4.30 p.m. — Thumbs Up Club. Musique de l'Orchestre symphonique de Montréal.

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

De 10.00 à 11.00 p.m. — L'Emprunt de la Victoire. (Relais de Hollywood).

Ciné-Guide

Indications sur quelques films
à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés Ottawa 1937)

"Cinéma de Paris"
LE RECIF DE CORAIL. Drama d'aventures. Réalisation de Maurice Gleiz. Interprètes: Jean Gabin, Michèle Morgan, Pierre Renoir, Carlette, Guillaume de Saxe, Saurin-Fabre, Roger, Maria, G. M. Pour public averti.

A Brisbane, en Australie, Ted Lennard, tueur à gages, est engagé par un homme du nom de Brooks. Il réussit à s'échapper et s'embarque sur un bateau, le "Portland", qui fait le trafic d'armes. Ted doit capturer l'homme qui a engagé son service. Le "Portland" est un véritable paradis. Ted fait le policier Abbot et se réfugie dans une cabane éloignée des villes. Ted fait Lilliane White, elle aussi solitaire. Une idylle s'ébauche. Un jour, Lilliane va à la messe et se rend compte que son mari est mort. Elle se rend compte que son mari est mort. Elle se rend compte que son mari est mort.

"Affectionately Yours"
11 h. 02, 1 h. 47, 4 h. 31, 7 h. 17, 10 h. 02.

"The Man Who Lost Himself"
11 h. 37, 2 h. 17, 4 h. 57, 7 h. 37, 10 h. 17.

"The Great American Broadcast"
11 h. 19, 2 h. 4, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 03.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.

"The Great American Broadcast"
10 h. 59, 1 h. 40, 4 h. 21, 7 h. 02, 9 h. 45.



"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Opinions sur les modes d'été

Décidément — que va-t-on dire? — il est des modes que je n'admets pas du simple point de vue esthétique. Déjà la jolie pudeur, voire la simple réserve de la femme distinguée s'en sont allées, ou presque, où ont les neiges d'antan. Si bien que la femme vraiment distinguée est rare et que celle qui sait harmoniser son esthétique le devient presque instant.

Pour juger de la première on ne garde plus à la robe, au luxe, aux signes extérieurs de richesse, comme le dit le fisc. L'ensemble est nivelé. Mais on écoute les informations, les paroles encore plus, et on est vite fixé. Ainsi nombre de personnes qui se croient distinguées perdent-elles tout leur prestige. Et est pourquoi, même chez les gens si bien élevés, la distinction devient si rare.

Les notes fausses des modes actuelles achèvent de la bannir. Elles élèvent à trop de femmes l'esthétique qui, en nombre de cas, remplace la distinction absente. Il n'y a plus alors que la vulgarité.

Ainsi ai-je eu l'occasion de traverser quelques plages dont je passe la description. Je m'étonne seulement de quelques visites faites avec des mis à quelques familles que, eux, connaissent.

Je dis bien: des familles, d'honnêtes gens, de bon milieu, comme il n'est beaucoup. Mais à la remorque de la mode, du snobisme et de toute cette invasion vestimentaire ou autre qui nous vient du dehors et que nous assimilons plus mal que d'autres, parce que rien n'y est fait pour autre chose.

Je revois, par exemple, une jeune mère, dans le jardin d'un grand hôtel, promenant une petite voiture. Le poussoir était beau, la mère tendre, mais ridicule. Elle ne portait qu'un maillot et dessus une courte robe. Le sentiment, la grandeur de la maternité semblaient jurer avec et être bronzés, aux cheveux plats, ne le costume sommaire rendait si peu femme, déplacé dans l'allée fleurie.

Plus loin, dans une villa en retraite, deux jeunes filles virent au salon, deux amies, une brune, une blonde, l'une moyenne, l'autre petite. Les sandales sans talons les faisaient un peu courtes et, comme à l'aise, elles se raccourcissaient encore. Toutes deux portaient un short. Corsage de piqué blanc, jupe-antélu semblable, à mi-hauteur au-dessus des genoux.

Quelque chose de trapu, d'élargi aussi, de sottement écourté, bref, eux petites dont l'une autrement aurait avoir du charme, sans grâce, sans beauté, grotesques. Elles ne savaient pas qu'à suivre une mode ou ne leur convient en rien, elles taient du premier coup ridicules.

La plus réservée s'assit, buste penché et bras ballants sur les genoux, en vieux marin. L'autre se percha, un pied replié, l'autre pendant, sur une table. Et comme quelqu'un aimait, toutes deux allumèrent une cigarette qui n'était pas, on eût dit le dire, "démotivée". Or, les deux jeunes filles me voyaient pour la première fois et il y avait là une personne de situation et d'âge plus respectable que moi.

Vraiment si des jeunes filles dites bien élevées en viennent à ce laisser-aller, à ce déplacé, à ces man-



Délicieux poissons frais pour menus de VENDREDI

Saumon frais de Gaspé, la livre .45

Flétan, maquereau, pétoncles, doré, poisson blanc, harengs, alose femelle, filets de sole.

Jeunes homards bouillis frais, chacun, .20
Gros homards bouillis frais, la livre, .45

Served avec légumes frais de Gaspé.

ET, POUR LA FIN DE SEMAINE:

Poulets à rôti, nourris au lait, poulets à griller, piconneaux, canetons du lac Beauport, et dindes.

Tél. :

PL. 8121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir"

LA SAUVAGEONNE

par Marie de WAILLY

(Suite)

Les deux premiers appartenaient à ses neveux de Saint-Aymon, la troisième à sa nièce, la comtesse Régine de Montatiguy, à condition expresse pour la jeune femme de venir passer un an au château des Quatre Fils Aymon; la quatrième part devait être répartie entre les domestiques du château, proportionnellement à leurs années de service, et enfin la dernière tranche de sa fortune allait aux pauvres de la paroisse.

A Louise, elle ne donnait que ses bijoux, sachant bien disait-elle, que l'argent importait peu, à ce grand cœur, qui serait plus sensible aux souvenirs qu'à la fortune. D'ailleurs, ajoutait tante Yvette, Louise n'a aucun besoin, ayant hérité de son père

une centaine de mille francs dont les rentes, depuis trente ans, ont plus que triplé le capital, et, d'un autre côté, je connais assez l'âme de Mlle Fuzelier pour être persuadée qu'elle ne voudra pas abandonner mes neveux dans la suprême douleur que ma mort leur apportera, et qu'elle demeurera leur providence et leur compagne.

Régine, retenue à Paris, par un méchant rhume, n'avait pas pu assister aux funérailles de sa vieille parente, ni à l'ouverture du testament, dont la copie lui fut envoyée. Elle répondit que le docteur lui ordonnait justement la campagne, elle ne voyait nul inconvénient, si ses cousins consentaient à la recevoir, à répondre au dernier vœu de Mlle de Saint-Aymon, ajoutant qu'elle

serait tout particulièrement reconnaissante à sa bonne cousine Louise, ceci était une aimable flatterie, car Mlle Fuzelier, était parente du côté de la marquise, si celle-ci voulait bien lui faire préparer, à côté de l'appartement qui lui était réservé, un autre pour sa fille, Anne-Marie, dans la chambre de laquelle on dresserait un lit pliant pour la nourrice, et, si possible, une chambre communiquant avec celle de la jeune fille pour sa gouvernante.

Lors de son premier voyage au château, Louise avait bien entendu parler de cette fille par la comtesse, mais elle en ignorait l'âge et d'après le ton de la lettre, les deux frères déclarèrent que ce devait être une enfant. Aussi Louise lui choisit comme logement une grande pièce, tendue de toile de jout et dont les meubles de laquais gris étaient doux à l'oeil. Cette pièce serait séparée de l'appartement de la comtesse par un immense cabinet de toilette, où la nourrice pourrait loger, et de l'autre côté existait un charmant salon pouvant devenir la chambre de la gouvernante.

Renaud, qui était allé jusqu'à Monthermé pour faire les quelques achats indispensables que nécessitait l'arrivée des étrangères, voulut gâter Anne-Marie par un cadeau de bienvenue et fit l'acquisition d'une superbe poupée aux longs cheveux bouclés et dont la courte robe de crêpe marocain, incrustée de dentelles était une petite merveille.

Il y avait déjà un mois que tante Yvette reposait dans le caveau de la famille; les deux frères avaient assisté, avec Louise, à la messe que, dans les Ardennes, on dit le trentième jour suivant le décès et, arrêtés contre la grille monumentale du parc, ils attendaient que leur cousine les rejoignit.

Dans la radieuse lumière d'un joli matin printanier, ils se détachaient vigoureusement sur le fond des grands arbres du parc et Louise les regardait, comparant les tempes grisonnantes déjà, les épaules un peu voûtées, comme lassées, les larges yeux bruns, voilés de mélancolie, de Renaud, avec la belle tête fière de Richard, sa sœur aînée, sa sœur chérie, sa sœur splendide re-

Mme Dorothy Thompson reçoit un doctorat de McGill

La princesse Alice a aussi reçu un titre honorifique de l'université de langue anglaise, à la collation des diplômes

Mme Dorothy Thompson, qui a reçu ce matin un doctorat honorifique en littérature de l'université McGill, lors de la collation des diplômes de cette institution, a déclaré aux quelque 550 diplômés de McGill que le premier but de guerre des démocraties est devenu "presque uniquement de survivre" et que la question la plus importante de la présente guerre est de savoir "qui va gagner la révolution mondiale".

Qui, dit-elle, le premier but de guerre des démocraties est désormais de survivre, de sauver tout ce qu'elles peuvent en territoire, en capital humain et en autres richesses à même qu'elles pourront construire la société de l'avenir.

Mme Thompson a ajouté que c'est une "erreur fondamentale" de croire que la guerre est seulement une lutte à mort entre l'Allemagne et l'Empire britannique. Le conflit actuel n'est, au contraire, dit-elle, qu'un incident dans une lutte beaucoup plus profonde qui outrepassa les frontières nationales et attaque le cœur même de la société, frappe tous les groupes et affecte les plus intimes relations personnelles.

Mme Thompson affirme que l'histoire est "la réaction volcanique de l'animal natif dressé, avec tous les instruments connus de force, contre l'autre partie de la nature humaine, l'âme."

* * *

Au concert du prince Chavchavadzé

Parmi les personnes qui ont accordé leur patronage au concert qui sera donné dimanche, le 1er juin, à 8 h. 45 du soir au théâtre His Majesty's par le Prince George Chavchavadzé, nous remarquons le Lieutenant-Gouverneur et lady Fiset, Son Altesse Royale, la Duchesse de Luxembourg, et Son Altesse Royale le Prince Félix de Luxembourg, M. le maire et Mme Adhémar Raynault, le consul de Norvège et Mme Steen, le consul de Suisse et Mme Jacquet, le consul de Hollande et Mme Luder, lady Allan, Mlle Martha Allan, M. et Mme de Gaspé-Benjamin, M. et Mme Allan Bronfman, l'hon. et Mme Pierre Casgrain, l'évêque anglican de Montréal et Mme Carlisle, le sénateur et Mme Athanasie David, Mme Graham Drinkwater, M. et Mme Duncan Hodgson, M. Jean Lallemand, M. et Mme Cecil McDougall, M. et Mme J. W. McConnell, lady Meredith, Mme Herbert Molson, le général et Mme Panet, Mme Robert L. W. Bedford, le vicomte et la vicomtesse de Roumefort.

2 c. à soupe de farine,
1 c. à thé de poudre curry,
1-2 tasse de lait.

Faites sauter l'oignon dans la graisse. Ajoutez le sel, le veau et l'eau. Faites cuire pendant une heure. Mélangez la poudre curry et la farine avec le lait pour faire une pâte homogène. Ajoutez lentement, en remuant constamment jusqu'à ce que le tout soit épaissi. Servez avec du spaghetti bouilli ou des nouilles.

VEAU ROTI

6 tranches de veau rôti froid,
1-2 tasse de catsup,
1 c. à soupe de cornichons hachés.

1 c. à soupe d'oignons hachés,
1 c. à thé de céleri haché,
1 c. à thé de raifort,
1-2 c. à thé de sel.

Disposez la viande dans un plat qui va au four. Mélangez les autres ingrédients ensemble et versez-les par-dessus. Faites chauffer parfaitement.

(à suivre)

Le prince et la princesse Chavchavadzé

Parmi les personnalités de marque qui arriveront bientôt à Montréal se trouve la Princesse George Chavchavadzé, autrefois comtesse de Breteuil, qui accompagnera son mari pour les trois premiers concerts qu'il donnera sous les auspices de la "Souscription Canadienne au nom de la Reine pour les victimes des raids aériens".

Née à Philadelphie, la princesse Chavchavadzé appartient à une des plus anciennes familles de cette ville et s'appelait Mlle Ridgeway. Bien que des cousins aient toujours vécu là, une branche de la famille Ridgeway laissa l'Amérique à l'époque de la Guerre de l'Indépendance, ses membres ne voulant pas soutenir une guerre contre le roi d'Angleterre. Ils s'installèrent à Paris et y demeurèrent tout en conservant leurs relations de Philadelphie, les hommes épousant souvent des jeunes Américaines.

A l'âge de 16 ans, la Princesse Chavchavadzé épousa le comte de Breteuil, appartenant à l'une des plus aristocratiques familles de France. Quand il mourut en 1931, il la laissa châtelaine du château de Breteuil, l'un des plus grands châteaux habités en France. Le Duc de Kent y a fréquemment séjourné quand il était jeune.

Un an avant la guerre elle épousa le Prince George Chavchavadzé et ils habitèrent dans le Jersey.

La Princesse, qui parle quatre langues couramment, est une femme exceptionnellement cultivée et est renommée pour ses goûts artistiques et son hospitalité. Sa connaissance de l'histoire fait que souvent des historiens lui demandent des renseignements.

Quelque beaucoup plus nerveuse que son mari chaque fois qu'il apparaît en public, elle l'accompagnera aux concerts qu'il donnera à Montréal, le 1er juin, à Ottawa, le 3, et à Toronto le 4 juin.

La comtesse Laura de Breteuil, sa fille, âgée de 17 ans, l'accompagnera.

A Ottawa ils seront les hôtes du Gouverneur général.

La bonne cuisine

Recettes éprouvées

VEAU

La viande est un aliment qui se recommande par son goût agréable aussi bien que par sa valeur nutritive et elle forme toujours le plat de résistance d'un repas.

La viande de veau est bon marché actuellement; elle est tendre, a un bon goût et peut s'apprêter de bien des façons différentes.

Tous les morceaux de veau sont tendres; cependant, cette viande contient une forte proportion de tissus connectifs qui demandent à être attendris par une cuisson lente et longue. On ne doit jamais servir le veau à demi-cuit ou saignant.

C'est lorsque les rôties sont cuites dans un four à feu lent (300 d. F.) à raison de 30 minutes par livre qu'ils sont les meilleurs. On se sert de la chaleur humide pour les autres morceaux.

Le veau contient peu de matière grasse, et on y ajoute généralement de la graisse de porc ou de bœuf pour en améliorer le goût.

COTELETTES DE VEAU

1-2 livre de tranches ou de cotelettes de veau d'un pouce d'épaisseur,
3 c. à soupe de graisse,
3 c. à soupe de farine,
2 tasses d'eau,
1-2 c. à thé de sel,
1 c. à soupe de sauce chiliennne.

Coupez la viande en morceaux de bonne grosseur pour servir. Saupoudrez avec de la farine. Faites dorer dans la graisse chaude. Recouvrez d'eau bouillante. Ajoutez le sel. Faites cuire 45 minutes. Juste avant de servir, incorporez la sauce chiliennne au jus de la viande.

VEAU AU CURRY

2 liv. de veau,
3 tasses d'eau,
1 c. à thé de sel,
1 petit oignon,
3 c. à soupe de graisse,

EATON

OFFRE EXCEPTIONNELLE! Chemises blanches

en broadcloth anglais tissé de deux brins de fil égyptien peigné

rendredi, chacune

1.99

Tout, à compter de la qualité du broadcloth de coton mélangé à la confection soignée de ces chemises, est remarquable! Petits plis à l'empicement donnant plus de confort... petits plis au-dessus des poignets pour meilleure apparence... boutons de qualité supérieure. Toutes retrécies au procédé RIGMEL. Col tenant mou ou rigide et deux faux cols mous. Encolures 13 1/2 à 17 — manches 33, 34 et 35 dans le groupe.

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

La Croix Rouge

La province de Québec reçoit des hommages de gratitude

Dans le courrier reçu récemment à la maison de la Croix Rouge à Montréal, on peut constater à la lecture de plusieurs lettres jusqu'à quel point on apprécie en Angleterre, comme au Canada les secours de toutes sortes fournis par l'entremise de la Société Canadienne de la Croix Rouge (division de la province de Québec).

Une résidente du comté d'Essex, en Angleterre, a écrit à la division provinciale pour la remercier d'un envoi de couvertures qui lui a été fait.

Voici sa lettre: "Je vous écris pour vous remercier des couvertures que vous m'avez envoyées. Elles m'ont été très utiles, étant donné que je venais de déménager pour la deuxième fois, par suite des explosions de mines et des bombardements. Ma deuxième maison a été ravagée deux fois en 16 semaines par l'explosion de mines et je suis maintenant installée dans un troisième domicile que je ne serai pas obligée de quitter, je l'espère. Merci de nouveau pour la bonté que vous avez témoignée en envoyant d'aussi généreux secours aux populations bombardées."

La Supérieure d'un hôpital des îles de la Madeleine exprime, de même, la gratitude de son institution pour les secours envoyés par la Croix Rouge. Voici ce qu'elle écrit: "Mes remerciements les plus cordiaux pour l'assistance que nous avons reçue de la division de la province de Québec de la Société Canadienne de la Croix Rouge. Je ne puis vous dire assez de quel secours vous nous êtes votre envoi. Nombreux remerciements aussi pour l'intérêt que prend la division provinciale à la question du lait dont je vous ai déjà parlée dans une lettre précédente. Nous allons regretter le départ des auxiliaires de la Croix Rouge, tellement nous avons apprécié leur bonté durant tout l'hiver. Veuillez accepter, avec mes respectueux hommages, mon inaltérable gratitude pour tout ce que la Société de la Croix Rouge a fait pour notre hôpital."

La section des Pays-Bas de la Croix Rouge, qui s'efforce de maintenir des contacts avec tous les marins et soldats hollandais qui sont en ce moment dans l'est du Canada, a reçu d'un jeune soldat hollandais canadien au camp d'entraînement Juliana, à Stratford, en Ontario, la lettre suivante: "Je voudrais informer les membres de la section des Pays-Bas (de la Croix Rouge) que je suis presque complètement remis de ma maladie et que je me sens mieux. J'ai passé presque trois mois à Stratford et j'ai trouvé que le temps y passait beaucoup plus vite que lorsque j'étais à l'hôpital. Nous avons célébré, ici au camp, l'anniversaire de naissance de la princesse Juliana. Je n'aurais pu imaginer, il y a un an à la même époque, que je célébrerais cette fête au Canada. La semaine dernière, j'ai reçu des nouvelles de ma femme et de mes enfants; ils se portent bien mais, pour le reste, j'imagine qu'ils ont fait. Demain, j'ai un congé de 48 heures et je dois aller visiter des amis des Pays-

Bas. Je dois ajouter que tous les Néerlandais que j'ai rencontrés depuis mon arrivée au Canada se sont montrés bons pour moi. Voudriez-vous transmettre mes hommages à toutes les dames de la section des Pays-Bas de la Croix Rouge, à Montréal? J'apprécie beaucoup ce qu'elles ont fait pour moi?"

UN SUCCES DE LIBRAIRIE

"Je vais être mère"

La seconde édition de l'ouvrage du Docteur Jacques Fortier: JE VAIS ETRE MERE, paraissant si peu de temps après la première, témoigne de son grand succès.

Ce succès doit être attribué au sujet lui-même, dont le haut intérêt ne peut échapper à personne, et à la clarté avec laquelle l'auteur a su l'exposer de façon si concise et révélatrice.

Le Docteur Jacques Fortier, spécialiste bien connu, assistant professeur à la chaire d'obstétrique de l'Université de Montréal, fait une étude approfondie des différentes époques de la vie de la femme et des problèmes si délicats qui se posent pour elle, avant, pendant et après la venue d'un enfant.

L'hygiène et la pathologie de la grossesse, l'eugénisme et l'examen prénatal font l'objet des trois chapitres principaux. D'autres chapitres font l'objet de l'accouchement et des soins postnatals, trop souvent négligés malgré leur si grande importance.

La méthode d'Ogino-Knaus s'y trouve décrite et expliquée par des dessins linéaires qui la rendent particulièrement intelligible.

JE VAIS ETRE MERE présente, par le style précis et clair de son exposé, une documentation qui sera non seulement utilement consultée par les médecins et les gardes-malades, mais rendra également un service précieux à toutes les femmes dont le monde attend, plus que jamais, une génération forte et saine.

JE VAIS ETRE MERE est en vente au prix de \$1.50 au comptoir et \$1.60 par la poste. Service de librairie du Devoir.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Chaque dollar...

...que vous prêtez au gouvernement, tout en faisant un bon placement, rapproche le jour de la victoire. "Four-nisiez-vous, a dit Churchill les outils et nous finirons la tâche". Tous les dollars, dépensés chez J.-F. Reid, pour l'achat soit d'un manteau de fourrure, soit d'un boléro ou encore d'un renard argenté et de toute autre parure de cou, sont aussi un bon placement. L'adresse de Reid: 1473, rue Amherst.

Souscrivez à L'EMPRUNT de la VICTOIRE

M. Godbout à Oakville

M. Bouchard à Toronto — M. Perrier à Winnipeg — M. Mathewson est rétabli

Québec, 29 (D.N.C.) — M. Adélard Godbout a présidé, hier après-midi, une séance du cabinet. Avant d'entrer dans la salle du Conseil, le premier ministre a accordé une courte entrevue aux journalistes. C'était la première fois que les journalistes parlementaires de Québec avaient l'occasion de le rencontrer depuis la prorogation des Chambres.

Tout le monde sait que sa lointaine ferme de Frélichburg, près de la frontière américaine, et sa propriété d'Oakville ne sont pas des refuges assurés contre le flot constant de visiteurs. Il arrive très souvent que M. Godbout passe une fin de semaine sur sa ferme et qu'il a à peine le loisir de passer quelques heures en paix avec sa famille. Tout de même, le premier ministre avait le teint bruni par le soleil, hier après-midi, ce qui indique qu'il a pu s'arracher pendant quelque temps aux affaires de bureau.

Interrogé au sujet du discours du président Roosevelt, le chef du gouvernement n'a voulu faire aucune déclaration. Comme la plupart des auditeurs de M. Roosevelt, il s'est contenté de souligner le fait que le chef de la république américaine est un orateur puissant, qu'on écoute toujours avec un très vif intérêt. Le Conseil supérieur du Travail sera-t-il nommé prochainement? avons-nous demandé à M. Godbout.

— Pas au cours de la présente séance, a répondu le premier ministre, mais cela ne tardera pas. Il est probable que ce sera la semaine prochaine.

M. Godbout a aussi déclaré qu'aucune question d'importance particulière n'était au programme à la séance. On ne fera pas de nominations. Il s'agit surtout de régler des affaires de routine, qui ont certes leur importance, mais qui n'intéressent guère le grand public.

Le premier ministre part ce soir pour Oakville, Ontario, où il prendra part à une grande vente nationale d'animaux Ayrshires, organisée par l'Association Canadienne des éleveurs d'Ayrshires, dont il est le président. Cette vente sera faite au profit des œuvres de guerre. Chaque membre de l'Association donne une tête de bétail et la met à l'enchère pour grossir les recettes. M. Godbout n'a pas voulu donner de précisions sur sa contribution personnelle, mais on dit qu'il fera cadeau d'une superbe bête de race.

Le calme qui régnait au parlement depuis un certain temps a été rompu hier après-midi. Les visiteurs étaient très nombreux au bureau du premier ministre, et à la porte de la salle du Conseil. M. Godbout a dû faire plusieurs arrêts en se rendant à la séance. La plupart des ministres qui étaient à Québec ont également eu leur large part de visiteurs.

Parmi les ministres absents, mentionnons M. T.-D. Bouchard, qui est actuellement à Toronto, pour assister à une réunion de l'exécutif de l'Association Canadienne des bonnes routes, avec son sous-ministre, M. Arthur Bergeron, et M. Hector Perrier, qui s'est rendu à Winnipeg pour prendre part au congrès de l'Association Canadienne pour l'enseignement des adultes.

M. J. A. Mathewson, trésorier provincial, est de retour. Quelques jours avant la fin de la session, le trésorier avait été retenu à sa chambre par une assez grave maladie. Hier après-midi, il paraissait complètement remis de cette indisposition.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père
LE BAPTEME DES PETITS ENFANTS
EN DANGER DE MORT

Le baptême est nécessaire au salut, selon la parole de Notre-Seigneur. « Personne n'est capable de venir au royaume de Dieu, s'il ne renait de l'eau et du Saint-Esprit. » (Jean, III, 5). Les adultes qui sont dans l'impossibilité de recevoir le baptême peuvent encore y suppléer par le désir de le recevoir. Mais le ciel reste fermé à tout enfant non encore baptisé. C'est donc un devoir grave que d'assurer à tout moyen de salut à tout enfant en danger de mort. Lui refuser le baptême, c'est lui refuser le bonheur du ciel. Le petit catéchisme nous enseigne que « le ministre ordinaire du baptême est le prêtre, mais que dans le cas de nécessité toute personne peut et doit baptiser. » Ce qui importe avant tout, c'est d'assurer la validité du baptême pour cela il faut savoir baptiser et avoir au moins l'intention de faire ce que fait l'Eglise. Prions que tous comprennent leur devoir et assurent l'entrée du ciel à tous les petits enfants en danger de mort.

Intention missionnaire

LA CONVERSION DES SHINTOISTES

Le shintoïsme, religion nationale du Japon, consiste en une sorte de culte de la nature avec une dévotion spéciale pour les ancêtres. Il existe de temps immémorial. La déesse du Soleil est particulièrement vénérée car, selon la tradition, c'est d'elle que descendit le premier empereur japonais. On compte actuellement 112,000 temples shintoïstes pour plus de 17 millions d'habitants répartis en treize sectes reconnues par le gouvernement. Les fonctionnaires des 198 temples shintoïstes d'Etat sont nommés par le gouvernement, tandis que les prêtres et les fonctionnaires des autres temples sont nommés par leurs fidèles et approuvés par l'autorité civile (Bureau des Missions). Demandons que ces 17 millions de shintoïstes reconnaissent le vrai Dieu et viennent grossir les rangs de l'Eglise du Christ.

Pèlerinage de 2,000 hommes à l'Oratoire, dimanche

Le mauvais temps a retardé le pèlerinage du nord de la ville. Il est remis à dimanche, le 1er juin. Le centre du ralliement est l'Eglise Saint-Jean de la Croix. A 3 h. précises, les pèlerins se mettront en marche vers le sanctuaire. Pas moins de 2,000 hommes et jeunes gens formeront le défilé.

L'Amicale du Séminaire de Québec

Québec, 29 (D.N.C.) — Le Conseil de l'Amicale du séminaire de Québec s'est réuni, mardi soir, sous la présidence de M. le juge Savard. Ont été élus: président, M. Cyrille-Fraser Delage, réélu; vice-président, M. l'abbé C.-O. Godbout, réélu; secrétaire, M. Jean-Louis Delisle, avocat.

Liste de 59 Canadiennes internées en France

16 d'entre elles ont leur plus proche parent dans Québec

(Communiqué officiel)

Ottawa, 29. — Le département des Affaires extérieures a publié la liste la plus récente des Canadiennes qui, d'après les renseignements reçus, seraient internées en France occupée.

Il convient de souligner que toutes les personnes dont les noms sont inscrits sur cette liste sont des femmes, ce qui porte également à la liste la liste la plus récente des Canadiennes qui, d'après les renseignements reçus, seraient internées en France occupée. Apparemment, ces femmes auraient été internées en exécution d'une ordonnance de l'état-major allemand portant qu'à compter du 5 décembre 1940 tous les sujets britanniques en France occupée, sans exception d'âge ou de sexe, seraient mis en état d'arrestation. (Nom, date et place de naissance et plus proche parent):

LABRECQUE, Thérèse-Marie, 4 mai 1913, St-Casimir, Qué., Labrecque, 3580 rue Beaudry, Montréal.
LAFRAMBOISE, Blanche, 30 oct. 1883, Ottawa, Mrs. L. Granger, 166 McGillivray, Ottawa.
LAFRAMBOISE, Lucia, 14 mai 1898, Dorval, Qué., Mrs. L. Granger, 166 McGillivray, Ottawa.
LAPIERRE, Gervaise-A., 7 juillet 1914, West-Sheffield, Ulster, 6887 Henri-Julien, Montréal.
LAPORTE, Germaine, religieuse oblate, 3 oct. 1913, St-Boniface, Man., Edmond Laporte, 118 rue Champlain, Shawinigan.
LAPORTE, Lucinda, religieuse oblate, 24 avril 1909, St-Boniface, Man., Edmond Laporte, 118 rue Champlain, Shawinigan.
LAPORTE, Suzanne, 16 avril 1916, St-Boniface, Man., Edmond Laporte, 118 rue Champlain, Shawinigan.
LAVAILLEE, Odile, 4 sept. 1907, St-Ubalde, Qué., à 5 rue de l'Anceenne-Eglise, Montréal, France.
LECLERC, Alma-Aurèle, 10 fév. 1914, Chelmsford, N.-B., à Clinique Pont-Achard, Potters, France.
LEANTY, Blanche, 11 déc. 1875, Montréal, Institution Notre-Dame, Redon, France.
LEMAY, Justice, 12 mai 1906, Portneuf, Qué.
LEMIEUX, Simone, 13 sept. 1917, Québec.

LESQUELLEN, Margaret, 30 oct. 1911, Halifax, N.-E., Jean Lesquellien, Pomeroy, N.-E., France.

LESSARD, Irène, 17 août 1906, Bécancour, Qué., 15 rue de la Barouillère, Paris, France.

LETOURNEAU, Marcelle, 3 nov. 1911, Québec, à 15 rue de la Barouillère, Paris, France.

LETOURNEAU, Marie, 25 juillet 1916, Trois-Rivières, Qué., 15 rue de la Barouillère, Paris, France.

LEVILLE, Estelle, oblate, Soeur Claire de Jésus, 31 juil. 1916, St-Tite comte de Laviolette, Qué., au Château de la Beuvrière, près Angers, France.

MACBELL, Elizabeth, 17 fév. 1906, Big Pond, C.-B., Les Soeurs des Soeurs des Pauvres, La Tour St-Joseph, en St-Pern, France.

MAILLOUX, Germaine, 1 sept. 1902, Angoulême-Lorette, Qué.

MARTEL, Armande, 6 avril 1912, Chicoutimi, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MARTEL, Thérèse, 14 oct. 1913, Chicoutimi, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MARTIN, Marie-Gilberte-Alice, 5 déc. 1910, Montréal, Mrs. Lydia Martin, 3964 rue Cartier, Montréal.

MARTIN, Mariette, 27 fév. 1913, Chicoutimi, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MATHIEU, Judith, oblate, Soeur Gertrude, 19 août 1919, Ste-Monique de Nicolet, Qué., au Château de la Beuvrière, près Angers, France.

MATHIEU, Mary, 26 déc. 1900, Halifax, N.-S., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

MORIN, Marie-Annette, 18 juil. 1905, Plessisville, Qué., Mère Supérieure, 31 rue d'Antran, Rennes, France.

Qué., Monastère des Clarisses, Lambelle, France.

PERRELL, Robert, oblate, Soeur Marie-Estelle, 30 nov. 1916, Ste-Monique de Nicolet, Qué., au Château de la Beuvrière, près Angers, France.

POITEVIN, Marie, 13 jan. 1893, Cornwall, Ont.

POULIN, Marie, 18 août 1903, Adrien Poulain, comte de Frontenac, Qué.

PROULX, Robert, oblate, Soeur Marie-Estelle, 30 nov. 1916, Ste-Monique de Nicolet, Qué., au Château de la Beuvrière, près Angers, France.

RICHARD, Régina, 23 sept. 1895, Québec, Richard Rochelleau, Hérouville, Qué.

RIEUX, Evangéline, 26 fév. 1909, Montréal, R. Mère Provinciale, 36 rue Relle, Paris.

ROBAILLE, Emilienne, 22 juin 1904, Québec, R. Mère Provinciale, 36 rue Relle, Paris.

ROUETTE, Juliette, religieuse oblate, 28 avril 1915, La Pointe-du-Lac, près Trois-Rivières, Qué., au Château de la Beuvrière, près Angers, France.

ROULEAU, Alexina, 23 déc. 1893, St-Laurent, Soeur Clément-Marie, Villa Notre-Dame, Combs-la-Ville, France.

ROY, Antoinette, 31 juillet 1904, Grand-Mère, Petites Soeurs des Pauvres, La Tour St-Joseph, en St-Pern, France.

ROY, Jeanne-d'Arc, 27 sept. 1915, Warren, Ont., M. H. Roy, Warren, Ont.

ROY, Marie-Alexina, 24 mai 1910, St-Augustin de Woburn, Qué., Alfred Roy, Woburn, comte de Frontenac, Qué.

ROY, Marie-Ange, 6 juin 1913, St-Germaine, Qué.

ST-PIERRE, Rolande, 26 août 1913, St-Jean-Port-Joli, Qué., à 5 rue de l'Anceenne-Eglise, Montréal, France.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

TANGUY, Marie-Louise, 20 juil. 1906, St-François-Xavier de Brompton, R.R. no 1, Victoriaville, Qué.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Après M. Gardiner...

Monsieur le directeur, Après-demain, nous apprendrons peut-être, sans la moindre surprise, que M. Claxton a été préféré au major général Laflèche dans la succession au ministère des Services nationaux de guerre, que M. Gardiner doit abandonner pour s'occuper exclusivement de l'Agriculture. Tous les vrais Canadiens admettront que, de droit, la direction suprême des services reviendrait au général qui, depuis son retour d'Europe, a maintenu admirablement le poste qu'on lui confiait alors.

Quels que soient les mérites de M. Claxton, je crois — très humble avis d'un

Aux Etats-Unis

A. Roosevelt ne touchera pas à la loi de neutralité

La flotte peut convoier sans changer cette loi —
Les répercussions du discours du président

Washington, 29 (C.P.). — Le président Roosevelt a dit hier au cours d'une conférence de presse qu'il n'a pas l'intention de demander la loi de neutralité pour le moment. Il a ajouté que cette loi n'enfreint pas le principe de la liberté des mers qu'il a réaffirmé dans son discours de mardi.

Cela signifie que le président n'a pas l'intention de faire livrer des armes dans les zones de combat par les navires marchands des Etats-Unis, car cela est interdit par la loi de neutralité. Mais un personnage officiel a fait remarquer que rien dans cette loi n'empêche les navires de la flotte d'aller dans les zones de combat si leur mission le comporte. Il se peut donc que la marine de guerre des Etats-Unis protège les convois sans hanger à la loi de neutralité.

M. Roosevelt a dit aussi qu'il ne propose pas d'élargir maintenant les pouvoirs conférés par suite de la proclamation de l'urgence nationale illimitée. Il semble donc que comme on l'a dit, la proclamation avait surtout pour but d'unir le pays. Mais on a prétendu aussi dans les milieux militaires que la proclamation entraînerait inévitablement une extension indéfinie de service actif pour les recrues de la garde nationale qui sont à l'entraînement.

En réponse à des questions par les journalistes, le président a dit que les convois à la façon de 1917 sont chose désuète. A ce moment-là, a-t-il dit, il s'agissait seulement de combattre les sous-marins, tandis que maintenant les navires marchands doivent être protégés contre les sous-marins, les corsaires de surface et les bombardiers.

Il a répété que les navires qui font la patrouille dans l'Atlantique cherchent à localiser la position de tout sous-marin, corsaire ou bombardier, et il a ajouté que leur travail devient de plus en plus efficace chaque jour.

Le président a écarté plusieurs questions en disant que des renseignements ne seraient pas fournis à Hitler à moins qu'il ne les ait demandés. L'une de ces questions demandait si les navires de la patrouille ont reçu ordre de prendre des mesures nouvelles pour protéger le commerce.

La décision du président de ne pas toucher pour le moment à la loi de neutralité écarte la possibilité d'un incident, dans les zones de combat présentes de l'Europe ou de la Méditerranée, où serait impliqué un navire marchand des Etats-Unis. Mais cette éventualité peut se produire dans la mer Rouge, car cette mer n'est pas fermée aux navires américains; or l'Allemagne en a désigné la moitié supérieure comme une zone de guerre mais cette zone n'est pas reconnue par les Etats-Unis.

Les commentaires continuent sur le discours de M. Roosevelt mardi soir. M. Wendell L. Willkie, candidat républicain à la présidence en novembre dernier, a dit que le président a demandé à tous les citoyens de s'unir dans l'unité d'effort et de résolution qui seule peut amener la réalisation de ses vœux.

Le sénateur Taff (rép. Ohio), a dit dans un discours à la radio hier soir que M. Roosevelt a laissé entendre qu'il pourrait, à la façon d'un dictateur, faire des actes de guerre sans soumettre au peuple la question de savoir si le pays doit ou non entrer en guerre. Il a dit que le problème qui se pose au pays reste: Devons-nous entrer ou non en guerre contre l'Allemagne?

Au cours d'une émission radiophonique donnée hier soir sous les auspices du Comité de défense de l'Amérique pour l'aide aux Alliés, trois anciens candidats démocrates

L'assurance-chômage

En vigueur le 1er juillet prochain

En quoi consiste le plan

On nous communique:

L'assurance-chômage deviendra une réalité le 1er juillet prochain. Pour les travailleurs, astreints au chômage périodique, c'est la différence entre le régime de secours directs et la certitude de pouvoir subvenir à leurs besoins, grâce au plan d'épargne de l'assurance-chômage.

Ce plan exige la coopération de l'employeur, de l'employé et du gouvernement. Chacun ajoute sa contribution, proportionnelle au salaire hebdomadaire de l'employé. Compte fait de la part de l'employeur et celle déduite de la paye de l'employé, le gouvernement ajoute sa part, soit 20 pour cent, et assure tous les frais de l'administration. Les cotisations ressemblent à des primes d'assurance; elles s'accumulent jusqu'au jour où le travailleur — homme ou femme — devient chômeur. Après un bref intervalle, celui-ci recevra un chèque et ainsi de suite chaque semaine durant la période de chômage.

Voilà, en résumé, le plan d'assurance-chômage tel qu'il existe depuis 30 ans en Grande-Bretagne et qui devient maintenant obligatoire au Canada. L'expérience anglaise et des autres pays a permis à la Commission d'assurance-chômage de mettre au point un plan facile à appliquer et garantissant le maximum d'avantages au travailleur.

Ce plan est la simplicité même. Les contributions à la caisse, effectuées par l'employeur et l'employé, sont payables en timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bu-

reaux de poste. Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial, chaque semaine. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant la période de chômage.

Certaines classes de travailleurs ne sont pas éligibles pour l'assurance-chômage et il y a des conditions à remplir. Patrons et employés devront se familiariser avec le fonctionnement de ce plan. Tous renseignements utiles seront obtenus des maîtres de poste.

La loi prévoit l'établissement de bureaux de placement à travers tout le Canada au bénéfice des patrons et des travailleurs. Ces bureaux seront ouverts aussitôt que possible afin d'obtenir un rendement de travail maximum en temps de guerre et faciliter à nos travailleurs le retour aux conditions normales qui suivront la paix.

La campagne de l'Emprunt s'ouvre à Verdun, ce soir au Canada

L'ouverture officielle de la campagne de l'emprunt à Verdun, qui doit être ajournée, aura lieu ce soir. Elle sera marquée par un défilé du régiment Black Watch accompagné de sa fanfare, et par une grande manifestation populaire au cours de laquelle des citoyens en vue de la ville feront des allocations. (Celle manifestation a dû être contre-mandée, lundi dernier, à cause de la mauvaise température).

AU SENAT

La loi du divorce

Modification dans la juridiction

Ottawa, 29 — Le Sénat a approuvé hier, en dernière lecture, les bills amendant le tarif douanier, les droits d'accise et la loi des surplus de bénéfices, selon les indications contenues dans le budget. Il n'y a eu aucun changement apporté.

Un projet de loi concernant le contrôle de l'exportation du gibier et un bill amendant la loi des Indiens ont reçu leur première lecture. Sur proposition du sénateur A. B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, la Chambre a approuvé, en seconde lecture, un bill modifiant la loi de juridiction du divorce. Après quoi, ce bill a été envoyé au comité des bills privés.

Depuis nombre d'années, le divorce a été reconnu au Canada, et les cours de la plupart des provinces, que le divorce soit une bonne chose ou un mal, possèdent le droit d'accorder un divorce, a dit le sénateur Copp. D'après son expérience, durant dix ans, comme membre du comité sénatorial du divorce, 75 p. 100 des demandes qui ont été soumises à cet organisme, dépendaient des fautes des hommes. Le présent bill, continua le sénateur Copp, ne propose pas autre chose que de placer la femme sur un pied d'égalité avec l'homme lorsqu'il demande un divorce pour désertion.

Tel que la loi existe en ce moment, si une femme vit avec son mari au Nouveau-Brunswick et que son mari l'abandonne et si ensuite elle va habiter avec ses parents en Colombie canadienne, elle devra revenir au Nouveau-Brunswick pour demander un divorce après que les deux années statutaires seront écoulées. Le présent bill, a

dit le sénateur Copp, permettrait à une femme de demander un divorce aux cours de la province dans laquelle elle habite, indépendamment de celle où la désertion a eu lieu.

Le sénateur Copp demanda d'adopter le bill en seconde lecture et de l'envoyer ensuite au comité pour lui faire subir les amendements nécessaires que l'on pourrait juger à propos d'y apporter.

M. Arthur Meighen, leader conservateur, a dit qu'il comprenait que le sénateur Copp était prêt à accepter un amendement comportant qu'une femme doit avoir habité d'abord deux ans dans la province où elle demande un divorce.

Il avait étudié cette question avec un esprit sympathique. Mais l'on a fait voir des inconvénients qui pourraient résulter du bill tel que présenté. Il suggéra que le comité pourrait étudier un amendement à peu près comme ceci: une femme demandant divorce dans la province où elle est allée habiter après avoir été abandonnée par son mari, devrait avoir à prouver à la Cour que le fait d'instituer les procédures dans une province autre que celle où la désertion a eu lieu, ne cause aucune injustice.

Le Sénat a ajourné ensuite pour étudier ce bill au comité des bills privés. Il se réunira lundi soir, à 8 heures.

Feu M. l'abbé Rouleau

Québec, 29. — M. l'abbé Fortunat Rouleau ancien curé de Saint-Alban, est décédé à Sainte-Anne de Beaupré, mardi soir, le 27 mai, à l'âge de 81 ans et neuf mois.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les examens en pharmacie

Les examens final et primaire commencés le 19 mai 1941, à l'Université de Montréal, viennent de se terminer avec le résultat suivant, par ordre de mérite:

Admis licenciés en pharmacie: Sr Jeanne Phaneuf, Sr Paulin du Sacré-Cœur, Arthur Faillie, Sr Jules-Omer, J. Robert Lachance, Paul-Bernard Lippens, H. Cheifetz, Herman-G. Desroches, Richard Charland, François Lecavalier, J.-A. Robert Besner, Sr Imelda des Anges, Bernard Vézina, Lucien Roy, Gaston Darveau, Leopold Ward.

Admis assistants-pharmaciens: MM. C.-O. Landin, J.-P. Baltin, J.-F. Bolduc, René Tremblay. Les examinateurs étaient: Arthur R. Farley, Hull; L.-S. Desautels, Marius Lévesque, Léopold Senay, Paul Gagnon, Montréal; J.-R. Guay, Québec, avec MM. G.-A. Lapointe, président, et Henri-J. Pilon, secrétaire.

Excursions du C. N.

Vers les régions de Québec et du nord ontarien, le Canadien National organise plusieurs excursions pour la prochaine fin de semaine, annonce M. O.-A. Trudeau, agent de district du service des voyageurs au Canadien National.

Vendredi, un train d'excursion se dirigera vers Capreol, Cobalt, Cochrane, Haliburton, Hearst, North Bay, Rouyn, Timmins et les endroits intermédiaires.

Il y aura aussi des excursions vers les cantons de l'Est tels qu'à St-Hyacinthe, Sherbrooke, Victoriaville, St-Jean, Granby, Valleyfield, Alexandria, Grenville, Richmond, Coaticook.

Montréal recevra de son côté la visite de nombreux excursionnistes venant de Québec, Pointe-au-Pic, Murray Bay, Brockville, Cornwall, Prescott, Montmarion et de plusieurs localités établies sur les rives du St-Laurent.

M. Trudeau signale aussi que des excursions auront lieu vers Québec, en fin de semaine. Elles partiront d'Amos, Cochrane, La Reine, La Sarre, La Tuque, Noranda, Rouyn, etc., et des régions de Chicoutimi-Lac St-Jean.

Message de M. Churchill aux Canadiens

Il parlera en français et en anglais, au cours d'une émission en faveur de l'Emprunt de la Victoire, le 1er juin

Ottawa, 29 — Churchill parlera en français à la radio dimanche soir, le premier juin, et aussi en anglais au cours d'une émission radiophonique organisée en faveur de la campagne de l'Emprunt de la Victoire.

Voici le programme de cette émission. Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, sera le premier orateur et s'adressera à la population de la Grande-Bretagne. M. King réitérera les sentiments de la nation à l'endroit du peuple anglais qui se bat héroïquement pour la survie de la démocratie. Après quoi M. Churchill répondra au nom de la population de son pays. Puis M. Lapointe, ministre de la justice, parlera aussi en anglais et en français. Le programme durera une demi-heure, de 10 h. 30.

Les feux de forêt au Saguenay et au Lac St-Jean

Québec, 29 (D.N.C.). — Comme conséquence d'un violent incendie en forêt qui s'est déclaré lundi dans le canton Laval, trois hommes se sont noyés dans la rivière Sault-au-Cochon. Ce sont: M. Adolphe Ratte, mari de Simone Morin et père de neuf enfants; M. Paul Sirois, fils de M. Rosario Sirois, et M. Simon Lapointe, tous trois des Bergeronnes, comté de Saguenay. On a retrouvé le corps d'Adolphe Ratte, et les recherches se poursuivent pour les deux autres.

Poussé par un fort vent du nord, le feu a ravagé, en l'espace de quelques heures, une partie du canton Laval. Plusieurs familles furent forcées de quitter leur foyer. Cinq d'entre elles ont vu réduire en cendres leur maison et leurs dépendances. Les sinistrés sont: Philippe Tremblay, David-Léandrus Girard, Edouard Côté, Raymond Gagnon et Joseph Houde. Ces gens ont aussi perdu une partie de leur mobilier et d. leurs effets personnels.

Québec, 29 (D.N.C.). — Le feu de forêt qui fait rage à Notre-Dame-de-la-Doré, dans le canton Dufferin, sur la route de Chibougamou, a pris des proportions considérables mardi et on a dû appeler d'autres équipes d'hommes mardi après-midi; on a rapporté que deux hommes étaient dans les bois depuis le matin. On entretient des craintes sur leur sort. Il est fort possible que ces deux hommes aient péri dans les forêts en feu.

Les hommes qui sont occupés à combattre cet incendie ont fort à faire et on a demandé le secours de l'armée. Avec la permission des quartiers généraux, 75 militaires du centre d'entraînement de Chicoutimi, sous les ordres du major Edouard Grandmont et du lieutenant Roger Guinette, sont partis hier soir en autobus à destination de Notre-Dame-de-la-Doré afin d'aider à retrouver ces deux hommes.

La "journée du pavoisement" dans toute la ville

En vertu d'une proclamation, faite au début de la semaine par Son Honneur le maire Raynault, aujourd'hui, dans toute la ville, on pavoise à l'occasion de la campagne de l'emprunt de la victoire. Le maire et les dirigeants de la campagne espèrent que tous les propriétaires d'immeubles commerciaux ou industriels, de résidences particulières, de camions et autres véhicules entreront dans le mouvement dès aujourd'hui afin que la métropole extérieure le plus possible son enthousiasme pour l'effort de guerre du pays.

Aux quartiers généraux de la campagne à Montréal, on suggère particulièrement aux citoyens d'utiliser, comme motifs de décoration, les affiches-réclames ou les divers mots d'ordre de la campagne, parce que ceux-ci ont un effet publicitaire encore plus efficace que les drapeaux.

Par ailleurs, les compagnies de chemins de fer ou de navigation, les propriétaires d'usines, etc., sont instamment priés de faire retentir leurs sirènes, lundi soir prochain, afin de marquer ainsi le début officiel de la sollicitation dans tout le Canada.



Enrôlez-vous dès maintenant!

On a besoin de vous pour manoeuvrer les canons, les chars d'assaut, les voitures blindées et toutes les armes mécaniques qui assureront notre victoire sur les champs de bataille. Voici l'occasion que vous attendiez! Parlez aux nazis la seule langue qu'ils comprennent!

Enrôlez-vous dès MAINTENANT pour combattre outre-mer, en tout endroit où l'ennemi doit être écrasé.

L'armée active du Canada a besoin d'artilleurs, d'ingénieurs, de signaleurs, de conducteurs de voitures blindées et de chars d'assaut; elle a besoin de fantassins et de tout un personnel pour les transports et approvisionnements, les services médicaux, l'intendance et pour d'autres branches du service. L'armée vous apprendra le maniement des armes et divers métiers qui vous seront utiles quand la guerre sera finie. Présentez-vous au bureau de recrutement le plus proche. Renseignez-vous sur divers services. Choisissez l'emploi qui convient le mieux à vos aptitudes. Enrôlez-vous! Servez avec fierté!



LA SOLDE À L'ARMÉE

\$1.30 par jour plus logement, nourriture, vêtements, soins médicaux et dentaires. DE PLUS: (1) suppléments variant de 25¢ à 75¢ par jour accordés aux artisans qualifiés quand ils exercent leur métier; (2) allocations familiales versées par chèques mensuels.

ADRESSEZ-VOUS A L'ORGANISATION MILITAIRE LA PLUS PROCHE

OU AU

CENTRE DE RECRUTEMENT DE VOTRE DISTRICT

1121 rue SAINT-JACQUES OUEST, MONTREAL

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
CANADA

Qui gagne

\$1,000 et dépense

\$1,100 **diminue**

l'avoir social.

Qui gagne \$1,000

et dépense \$1,000 le

laisse **entamé**.

Seul qui gagne

\$1,000 et dépense

\$600 **l'augmente**.

C'est le cas de

nos 100,000

sociétaires: à date,

ils ont économisé

\$14,000,000.

Joignez-y vos

épargnes. Vous

toucherez une

rente viagère.

Dans **trois** mois si

vous le voulez. Vous

adresser à CAISSE

NATIONALE

D'ECONOMIE, 41

ouest, rue Saint-

Jacques, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 411 rue St-Jacques, Montréal.					
Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
100 Asbestos 17 17 17 17	131 Ind. Tobacco 12 12 12 12	132 Ind. Nickel 12 12 12 12	133 Ind. Nickel 12 12 12 12	134 Ind. Nickel 12 12 12 12	135 Ind. Nickel 12 12 12 12
114 Bell Telephone 145 145 145 145	136 Ind. Nickel 12 12 12 12	137 Ind. Nickel 12 12 12 12	138 Ind. Nickel 12 12 12 12	139 Ind. Nickel 12 12 12 12	140 Ind. Nickel 12 12 12 12
115 Bell Telephone 145 145 145 145	141 Ind. Nickel 12 12 12 12	142 Ind. Nickel 12 12 12 12	143 Ind. Nickel 12 12 12 12	144 Ind. Nickel 12 12 12 12	145 Ind. Nickel 12 12 12 12
116 Bell Telephone 145 145 145 145	146 Ind. Nickel 12 12 12 12	147 Ind. Nickel 12 12 12 12	148 Ind. Nickel 12 12 12 12	149 Ind. Nickel 12 12 12 12	150 Ind. Nickel 12 12 12 12

LE CURB DE MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 411 rue St-Jacques, Montréal.					
Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
100 Asbestos 17 17 17 17	131 Ind. Tobacco 12 12 12 12	132 Ind. Nickel 12 12 12 12	133 Ind. Nickel 12 12 12 12	134 Ind. Nickel 12 12 12 12	135 Ind. Nickel 12 12 12 12
114 Bell Telephone 145 145 145 145	136 Ind. Nickel 12 12 12 12	137 Ind. Nickel 12 12 12 12	138 Ind. Nickel 12 12 12 12	139 Ind. Nickel 12 12 12 12	140 Ind. Nickel 12 12 12 12
115 Bell Telephone 145 145 145 145	141 Ind. Nickel 12 12 12 12	142 Ind. Nickel 12 12 12 12	143 Ind. Nickel 12 12 12 12	144 Ind. Nickel 12 12 12 12	145 Ind. Nickel 12 12 12 12

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 411 rue St-Jacques, Montréal.					
Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
400 Anglo Can. 53 53 53 53	510 Ind. Nickel 30 30 30 30	511 Ind. Nickel 30 30 30 30	512 Ind. Nickel 30 30 30 30	513 Ind. Nickel 30 30 30 30	514 Ind. Nickel 30 30 30 30
1000 Aurifer 158 158 158 158	515 Ind. Nickel 30 30 30 30	516 Ind. Nickel 30 30 30 30	517 Ind. Nickel 30 30 30 30	518 Ind. Nickel 30 30 30 30	519 Ind. Nickel 30 30 30 30
800 Bantfield 8 8 8 8	520 Ind. Nickel 30 30 30 30	521 Ind. Nickel 30 30 30 30	522 Ind. Nickel 30 30 30 30	523 Ind. Nickel 30 30 30 30	524 Ind. Nickel 30 30 30 30
500 Bidgood 8 8 8 8	525 Ind. Nickel 30 30 30 30	526 Ind. Nickel 30 30 30 30	527 Ind. Nickel 30 30 30 30	528 Ind. Nickel 30 30 30 30	529 Ind. Nickel 30 30 30 30

BOURSE DE NEW-YORK

Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 411 rue St-Jacques, Montréal.					
Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
Allis-Chalmers 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Am. Can. 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Am. Loco 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Am. Loco 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CIE 360 ouest, rue Saint-Jacques					
Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.	Ouv. Haut Bas Clôt.
Abbeville 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Albany River 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Am. Loco 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49
Am. Loco 1 1 1 1	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49	Int. Harv. 240 49 49 49

LE COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons

Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Wireless School of Montreal, 3855 St-Denis, Maurice Ducharme.

Doe Dee Hat Co. (fab.) 445 Ste-Hélène, Mar. B. Roseman.

Yorkdale Hat & Shoe Co. — Yearcraft Clothes Co., Arnold Feldman.

Ash Foot Store, 220 ave Fairmount, Joseph Ash.

Permanent Machineless Durable, 350 est, Beaubien, J.-Maurice Castonguay.

L'Agence Royale de Collection, 4174 St-Denis, Roger Tardif.

Salon de Beauté Marseille, Horace Pinet.

Loyola Shoe Hospital, 6961 ouest, Sherbrooke, Abraham Doyen.

Verdun Advertising Agency Regd., J.-Wilfrid Proulx.

Marché des vivres

A-PROX DU GROS A MONTREAL

Drèche

Drèche de brasserie, gros. 221; détail. 223 la tonne

Farine

(Prix du boisseau en sacs de 98 lbs. Exemptés de 5 sous le sac pour commandes au comptant.)

Première patente (Prix du gros)

Deuxième patente (Prix du gros)

Forêt à bûcher (Prix du gros)

Patates

(Prix la poche de 75 lbs)

Québec no 1 (Prix du gros)

Québec no 2 (Prix du gros)

I-P-M. Mountains (Prix du gros)

Leufs

Prix de vente au comptant:

A-1 gros (Prix du gros)

A-2 gros (Prix du gros)

A-3 gros (Prix du gros)

A-4 gros (Prix du gros)

A-5 gros (Prix du gros)

A-6 gros (Prix du gros)

A-7 gros (Prix du gros)

A-8 gros (Prix du gros)

A-9 gros (Prix du gros)

A-10 gros (Prix du gros)

A-11 gros (Prix du gros)

A-12 gros (Prix du gros)

A-13 gros (Prix du gros)

A-14 gros (Prix du gros)

A-15 gros (Prix du gros)

A-16 gros (Prix du gros)

A-17 gros (Prix du gros)

A-18 gros (Prix du gros)

A-19 gros (Prix du gros)

A-20 gros (Prix du gros)

A-21 gros (Prix du gros)

A-22 gros (Prix du gros)

A-23 gros (Prix du gros)

A-24 gros (Prix du gros)

A-25 gros (Prix du gros)

A-26 gros (Prix du gros)

A-27 gros (Prix du gros)

A-28 gros (Prix du gros)

A-29 gros (Prix du gros)

A-30 gros (Prix du gros)

A-31 gros (Prix du gros)

A-32 gros (Prix du gros)

A-33 gros (Prix du gros)

A-34 gros (Prix du gros)

A-35 gros (Prix du gros)

A-36 gros (Prix du gros)

A-37 gros (Prix du gros)

A-38 gros (Prix du gros)

A-39 gros (Prix du gros)

A-40 gros (Prix du gros)

A-41 gros (Prix du gros)

A-42 gros (Prix du gros)

A-43 gros (Prix du gros)

A-44 gros (Prix du gros)

A-45 gros (Prix du gros)

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Les cours étaient généralement fermes à Wall Street

U. S. Steel, Oliver Farm, Deere, Boeing, Dow Chemical, Eastman Kodak, Santa Fe, Southern Pacific, Texas Corp., Loft et Schenley ont avancé, si General Motors, Chrysler, U. S. Rubber, Sears Roebuck, American Telephone, Great Northern et DuPont ont glissé.

La tendance était à la baisse en Bourse locale. Dryden, les actions communes de St. Lawrence Corp. et Canadian Car ont fléchi. Sur le Curb, la tendance était aussi à la baisse avec des reculs pour Cons. Paper, Ford "A", Walkers, Canada Sugar et Kerr Addison.

Recettes du C.P.R.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien pour le mois d'avril atteignent \$16,654,740, comparativement à \$12,045,923 le même mois l'an dernier, une augmentation de \$4,608,817, les recettes nettes s'établissent à \$13,149,164 contre \$1,946,079, une amélioration de \$11,203,085.

Les frais d'exploitation se sont élevés à \$13,505,625 contre \$10,097,844, soit \$3,407,781 de plus qu'il y a un an.

Les recettes brutes pour les quatre mois terminés le 30 avril 1941 se totalisent à \$62,067,450, en comparaison de \$47,681,442 il y a un an, une augmentation de \$14,386,007.

Les frais d'exploitation ont été de \$56,307,878 contre \$40,432,874, soit \$15,875,004 de plus. Les recettes nettes se chiffrent par \$11,669,571, contre \$7,248,568 la période correspondante de l'an dernier, un progrès de \$4,421,002.

Int. Paper & Power

New-York. — International Paper and Power Company et ses filiales rapportent pour le premier trimestre de cette année un bénéfice net de \$3,546,823, se traduisant par \$1.31 par action ordinaire, comparativement à \$2,960,573 ou 99 cents l'action la période correspondante de 1940.

On a déduit \$2,589,040 pour les taxes, au lieu de \$643,645 il y a un an. Ce chiffre de \$2,589,040 pour l'impôt fédéral ordinaire et \$918,088 pour la taxe sur les excédents de bénéfices.

Les ventes de ce trimestre atteignent \$43,419,421 contre \$33,304,051 un an auparavant.

Elu directeur

M. Arthur Cross, président de la Dominion Steel and Coal Corporation, Ltd., a été élu au conseil d'administration de la Canada Steamship Lines, Ltd.

Le marché canadien

L'Association de Canadian Advertisers, Inc., étudiera le marché canadien, au Mont-Royal, vendredi, 30 mars. Porteront la parole au déjeuner: MM. Wilfred Bovey, Louis Francoeur, R. Panet-Raymond, J.-A. Dupont et J.-J. Pennerve, l'invité d'honneur au dîner, à 7h. 30, sera M. G. H. Lash, directeur de l'information publique.

Group Securities Inc.

Par Geo. BEAUSOLEIL & CIE, 132 ouest, rue Saint-Jacques, membre de la Bourse des bulles de Calgary.

Actions d'admin. ent. 501 532

Agriculture 415 457

Automobile 235 270

Banque 301 340

C. & D. Sugar 150 244 619

Can. Mail 200 35 571

Can. Northern Power 90 54 1714

Can. Vickers 40 74 53

Can. Western 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Can. Zinc 150 14 441

Cours des trusts fixes

x-Affiliated Funds 219 240

x-Boston Trust 1271 1367

x-Canadian Trust 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

x-Consolidated Tr. 219 240

LA VIE SPORTIVE

LA SAISON DU TURF S'OUVRIRA LE 21 JUIN A KING'S PARK

La saison de courses dans la province de Québec sera inaugurée le 21 juin par hier à une assemblée de la P.Q.R.A. les officiers ont décidé de n'apporter aucun changement aux dates publiées. Il avait été question d'avancer l'ouverture de deux semaines à la suite du différend qui existe en Ontario mais après avoir pris la question en sérieuse considération l'association québécoise a définitivement décidé de ne rien changer à son programme.

Entretiens cependant les centres de courses de la province voisine ont été avisés que la piste Blue Bonnets est prête à recevoir des chevaux, et que les conditions ici pour fins d'entraînement, sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été depuis plusieurs années. Les conditions ici étant bien établies, pour ce qui a trait aux dates des différentes réunions on croit qu'il en résultera une affluence beaucoup plus nombreuse que d'habitude de chevaux de l'Ontario.

Un groupe d'ouvriers est déjà au travail à la piste King's Park, nivelant la piste et peignant les estrades.

Environ quatre cents personnes ont assisté à la séance de boxe du club Square donnée hier soir au Stade Ontario alors que dix combats de onze annonces ont été offerts aux fervents du pugilat.

Eugène Tremblay, le populaire boxeur qui porte maintenant l'habit de la Régiment de Maisonneuve, a remporté la victoire par K.O. technique sur René Lefebvre. Après avoir martelé pendant quelques minutes son adversaire, Tremblay l'envoya au plancher et, pour lui éviter plus de punition, l'arbitre mit fin au combat.

Lou Alters a répété sa victoire précédente sur Jean Tousignant alors qu'il l'emporta par mise hors de combat technique à la 3e ronde. Il atteignit le jeune Canadien français alors que ce dernier était hors de balance et ce dernier se frappa lourdement la tête au matelas. Afin de ne pas le laisser maltraiter inutilement les seconds de Tousignant lancèrent la serviette dans l'arène au compte de 7 alors que le jeune boxeur blond se remettait sur pied.

Cinq rondes
126 lbs — Eugène Tremblay, Rég. de Maisonneuve, défait René Lefebvre, Champêtre, K.O.T., 1ère ronde.

126 lbs — Sammy Jacobs, Y.M.H.A., défait Roméo Ouimet, Champêtre, décision.

147 lbs — Roger Montmarquette, Ind., bat L. Vezou, Griffintown, K.O.T., 2e ronde.

118 lbs — Louis Alters, Y.M.H.A., bat J. Tousignant, Champêtre, K.O.T., 3e ronde.

118 lbs — F. Bibeau, Champêtre, bat Yvan Côté, National, décision.

Trois rondes
126 lbs — Léo Laroche, Ind., bat R. Girard, Champêtre, décision.

118 lbs — J. Methot, National, bat H. Taylor, Square, décision.

126 lbs — M. Gordon, Emmar, bat D. Niemetz, Square, décision.

135 lbs — G. Davis, Univ. Sett., bat H. Paquette, Square, décision.

118 lbs — E. Nobert, Champêtre, bat J. Ladouceur, Ind., décision.

Les Indiens ont subi un autre échec

Détroit, 29 — Les Indiens de Détroit ont enregistré leur troisième victoire consécutive contre les Indiens de Cleveland hier alors que les locaux ont décroché les honneurs de la victoire par 8-5 et cela grâce à leur puissante offensive.

Les Tigres ont commis 4 erreurs, mais ils ont chassé Mel Harder du monticule à la 6e manche et ils se sont assurés la victoire aux dépens de Harry Eisenstat à la 7e après qu'un ralliement de Cleveland eut égalisé les chances. Le coup de circuit de Ray Mack, faisant compter 3 points, a chassé Dizzy Trout du monticule à la 7e, et Al Benton, qui a terminé la partie, a reçu le crédit de sa troisième victoire.

Bruce Campbell, avec son 5e circuit en 6 parties, a mené l'assaut de Détroit contre 3 lanceurs des Indiens. En 3 parties, les Tigres ont frappé 34 coups sûrs, bons pour 61 buts, contre les lanceurs des Indiens, et le gérant Roger Peckinpaugh, de Cleveland, a l'intention de se servir de Bob Feller aujourd'hui, dans l'espoir de mettre fin à ce bombardement.

CLEVELAND											
	AB	P	CS	R	A		AB	P	CS	R	A
Boudreau, ac . . .	4	0	2	2	0	2	4	0	2	2	0
Weatherly, cc . . .	5	1	2	2	1	0	5	1	2	2	1
Walker, cg . . .	5	1	2	4	0	0	5	1	2	4	0
Trosky, lb . . .	4	0	1	8	1	0	4	0	1	8	1
Heath, cd . . .	5	1	1	1	0	0	5	1	1	1	0
Keltner, 3b . . .	5	1	0	2	3	0	5	1	0	2	3
Mack, 2b . . .	2	1	1	3	0	0	2	1	1	3	0
Hemsey, r . . .	4	0	0	3	0	0	4	0	0	3	0
xxG. Campbell . .	2	0	0	2	2	0	2	0	0	2	2
Harder, 1 . . .	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
xWorkman . . .	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Eisenstat, l . . .	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Heving, l . . .	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Total . . .	30	5	9	24	9	0	30	5	9	24	9

DETROIT											
	AB	P	CS	R	A		AB	P	CS	R	A
Mullin, cc	5	1	3	1	0		5	1	3	1	0
Gehring, 2b	4	2	1	5	2		4	2	1	5	2
Radcliff, cg	4	0	0	0	0		4	0	0	0	0
York, 1b	5	2	2	5	0		5	2	2	5	0
B. Campbell, ed	3	1	2	1	0		3	1	2	1	0
Higgins, 3b	2	2	1	2	3		2	2	1	2	3
Tebbets, r	5	0	2	1	0		5	0	2	1	0
Perry, ac	3	0	0	2	4		3	0	0	2	4
McCosky	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
McNair, ac	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Trout, l	3	0	0	0	1		3	0	0	0	1
Benton, l	1	0	0	0	0		1	0	0	0	0
Total	35	8	11	27	10		35	8	11	27	10

x — Frappa pour Harder à la 6e.
xx — Frappa pour Hemsey à la 9e.
z — Frappa pour Perry à la 7e.
Cleveland 200000300—5
Détroit 20102021x—8

Sommaire:—

Erreurs: Perry, Keltner, Mack, Tebbets, York 2. Points comptés sur coups de Radcliff, Tebbets, Mack 3. Deux-buts: Walker, Trosky, Tebbets, B. Campbell. Trois-buts: Mullin, Gehring, B. Campbell, Mack. Sacrifices: B. Campbell, Radcliff. Double-jeux: Keltner et Trosky. Laissés sur les buts: Cleveland 12; Détroit 11. Buts sur balles de Harder 2, Eisenstat 1; Heving 2, Trout 5. Retirés au bâton par Harder 2; Trout 7; Benton 2. Frappé par le lanceur: Harder (Higgins). Balk: Heving. Balle passée: Tebbets. Lanceur gagnant: Benton. Lanceur perdant: Eisenstat. Arbitres: Grieve, McGowan et Quinn. Temps: 2 h. Assistance: 5,731.

Les honneurs sont partagés à Toronto

Toronto, 29 — Les Royaux de Montréal et les Leafs de Toronto ont divisé hier soir alors qu'un programme double était offert aux amateurs de la Ville Reine. Les Montréalais ont triomphé par 6-1 dans la joute initiale grâce à la magistrale tenue de Steve Rachunok, et les Leafs ont pris leur revanche dans la deuxième partie alors que les Torontois gagnèrent par 8-6 à la suite d'un ralliement de 7 points à la 6e manche.

Steve Rachunok limita les Leafs à 4 coups sûrs pour s'assurer sa 3e victoire de la saison et permettre aux Royaux d'enregistrer leur 5e victoire consécutive.

Walter Lanfranconi, le lanceur droitier des Leafs, fut touché pour 11 coups sûrs dont des circuits de Paul Campbell et Jack Graham. Les Leafs s'assurèrent les honneurs de la seconde joute forçant Al Sherer, qui était à la recherche de sa 4e victoire de la saison, à prendre le chemin des douches. Chet Kehn et Gassaway lui succédèrent au monticule.

En dépit de leur défaite à la 2e partie, un revers qui met fin à une série de 5 triomphes consécutifs, les Royaux ont gagné du terrain dans la course au championnat de la ligue internationale. Comme Newark a perdu une autre fois aux mains de Baltimore hier soir, les Royaux ont maintenant une avance d'une partie complète en 1ère place du classement.

Total	30	6	11	21	5
TORONTO					
	AB	P	CS	R	A
Tyler, cd	4	0	1	2	0
Morgan, lb	3	0	1	12	0
Tipton, cg	3	0	0	0	0
Rubeling, 2b	2	1	0	0	3
Yount, cc	3	0	1	1	0
Hill, 3b	2	0	1	0	1
Jumonville, ac	3	0	0	2	3
Todd, r	2	0	0	4	0
Lafranconi, l	2	0	0	0	4
a Colman	1	0	0	0	0

Total	25	1	4	21	11
a Frappa pour Lanfranconi à la 7e.					
Montréal	1001040	—	6		
Toronto	0000010	—	1		

z — Frappa pour Lanfranconi à la 7e.
Montreal 1001040—6
Toronto 0000010—1

Sommaire:—

Erreurs: Corbitt. Points comptés sur coups de Campbell, Graham 3, Bell, Corbitt, Yount. Deux-buts: Franks, Yount. Circuits: Campbell, Graham. Buts volés: Jensen, Corbitt. Sacrifices: Corbitt, Jensen. Double-jeux: Corbitt, Bell à Campbell. Laissés sur les buts: Montréal 7, Toronto 8. Buts sur balles de Rachunok 5, Lanfranconi 2. Retirés au bâton: Lanfranconi 4, Rachunok 3. Arbitres: Tobin et Solodare. Temps 1:34.

Deuxième partie:—

MONTREAL					
	AB	P	CS	R	A
Bell, 2b	4	0	0	3	1
Corbitt, ac	4	1	3	0	4
Campbell, 1b	4	0	1	9	0
Kampouris, cd	5	0	0	5	0
Jensen, cc	4	0	0	1	0
Hughes, 2b	4	0	0	0	0
Graham, cg	4	1	1	3	0
Walters, r	3	3	2	3	0
Sherer, l	2	0	1	0	3
Kehn, l	0	0	0	0	1
a Mungo	1	0	1	0	0
Gassaway, l	0	0	0	0	3
b Ross	1	1	1	0	0

b Ross	1	1	1	0	0
Total	36	6	10	23	12
TORONTO					
	AB	P	CS	R	A
Morgan, 1b	4	1	1	11	0
Tipton, cg	4	0	0	3	0
Rubeling, 2b	4	1	2	0	1
Colman, cd	4	0	0	2	0
Yount, cc	4	1	2	2	0
Hill, 3b	4	1	1	3	3
Jumonville, ac ..	4	1	2	0	3
Klimczak, r	4	1	1	6	1
Besse, l	4	2	2	0	0

z — Frappa pour Kehn à la 7e.
b Frappa pour Gassaway à la 9e.
Montreal 000110202—6
Toronto 00000701x—8

Sommaire:—

Erreurs: Tipton, Campbell. Points comptés sur coups de Sherer, Rubeling 2, Jumonville 2, Besse, Morgan 3, Mungo, Corbitt, Ross 2. Deux-buts: Walters, Jumonville, Morgan, Besse. Circuits: Ribeling, Morgan, Ross. Sacrifices: Campbell. Laissés sur les buts: Montréal 7, Toronto 9. Buts sur balles de Sherer 3, Besse 3, Gassaway 2. Retirés au bâton par Besse 5, Sherer 3. Coups sûrs sur balles de Sherer, 6 en 5-1-3 manches; Kehn, 2 en 2-3 manches; Gassaway, 3 en 2 manches. Mauvais lancers: Besse 2, Sherer. Lanceur perdant: Sherer. Arbitres: Solodare et Tobin. Temps 2:25.

Dans la Ligue Can-Américaine

HIER —										
	G	P	P.C.							
Pittsfield	0010020—	3	10	5						
Rome	3030041—	11	13	2						
Rade et Ordie	Atkinson et Miller.									

LE CLASSEMENT										
	G	P	P.C.							
Amsterdam	12	8	600							
Oneonta	12	8	600							
Rome	12	8	600							
Pittsfield	11	10	524							
Gloversville	10	11	526							
Trois-Rivières	10	11	476							
Québec	8	14	264							
Utica	7	13	350							

Le champion gagne en deux rondes

Chicago, 29. — Tony Zale a défendu son championnat moyen avec succès, hier soir, en battant Al Hostak, de Seattle, par mise hors de combat dans la deuxième ronde de leur combat qui devait en durer 15, au stadium de Chicago. Zale a envoyé son rival au plancher huit fois dans la 2e ronde. Une foule de 14,087 personnes, qui a payé \$18,475, a été témoin du combat.

Les Cardinaux se rallient à la neuvième

Saint-Louis, 29 — Les Cardinaux de Saint-Louis ont changé une défaite en une victoire hier alors qu'ils étaient aux prises avec les Cubs de Chicago car les visiteurs menaient par 5 à 3 lorsque les Cardinaux vinrent au bâton pour la dernière fois mais un ralliement de 3 points a permis aux locaux de compter 3 points pour triompher par 6 à 5.

Don Padgett est venu au bâton à la place du receveur Gus Mancuso au moment critique à la 9e, et son coup simple a permis à Steve Mesner de compter le point décisif. Le simple de Mesner avait égalé le résultat quelques instants plus tôt.

Clyde Shoun, qui n'a lancé qu'une manche, a reçu le crédit de sa première victoire de la saison. Le vétéran Larry French, que Saint-Louis a toujours eu des difficultés à battre, n'a accordé que 5 coups sûrs dans les 8 premières manches, et il paraissait en bonne voie de mettre fin à la série de victoires des Cards lorsque le bombardement a commencé.

French a été chassé du monticule et Vance Page et Vern Olsen ont ensuite tenté vainement de mettre fin au ralliement. Bill Nicholson, Lou Novikoff et Terry Moore ont frappé des coups de circuit.

A Ottawa

(Suite de la première page)

riers, décédé hier à Montréal. M. Deslauriers était député de Sainte-Marie et l'un des doyens des Communes. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a fait l'éloge du disparu. Le ministre s'est exprimé en anglais et en français. Les chefs des trois groupes d'opposition, MM. R. B. Hanson, M. J. Goldwell et John Blackmore, ont aussi exprimé leurs regrets de cette perte soudaine et offert leurs condoléances à la famille éplorée. Le secrétaire d'Etat, M. Pierre-F. Casgrain, ainsi que M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata, ont dit quelques mots en français. Sur le pupitre du député de Sainte-Marie, des collègues avaient déposé une gerbe de fleurs. M. Deslauriers était député depuis l'élection générale de 1917, alors qu'il s'était fait élire, de même que quelques-uns de ses collègues actuels, contre la politique conscriptionniste et l'entrainement participatif du gouvernement d'union. Il s'est fait réélire sans aucune interruption depuis lors, aux élections de 1921, 1925, 1926, 1930, 1935 et 1940.

Comment concilier cela ?

Il est difficile, sinon impossible, pour un député qui est membre de l'armée, d'exercer en même temps ses droits de député et ses devoirs de soldat. Le major Alan Cockram, conservateur torontois et député (York-Sud), ayant parlé de questions de politique militaire dans son comté, il a été rappelé à l'ordre par le ministre de la Défense nationale. M. J. L. Ralston lui a écrit pour lui montrer l'incompatibilité de ses droits de député et de ses devoirs militaires. Le major Cockram a mal pris la chose. Il a soulevé un incident à la Chambre hier après-midi. M. Ralston lui a donné la réplique. Le ministre de la Défense nationale n'a rien retiré de ce qu'il avait dit dans sa lettre au député, tout en insistant sur ce qu'il n'a jamais eu l'intention de faire des menaces à M. Cockram. Les députés ministériels ont bruyamment appuyé le ministre. A un moment donné, vu l'humeur de la Chambre, on a cru que l'incident prendrait plus d'importance. Mais le président, M. Glen, a insisté sur le fait qu'une question de privilège ne peut donner lieu à un débat. Il s'agit là d'une question de principe. Il se peut que le gouvernement soit amené à définir l'attitude des députés-soldats.

Pour sir John-A. Macdonald

M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata, a gagné son point. L'autre jour il avait attiré l'attention du ministre des Mines et des Ressources naturelles sur le fait qu'on avait placé, il y a quelques années, une plaque commémorative en face de l'ancienne maison d'été de sir John-A. Macdonald, à Saint-Patrice, comté de Temiscouata. M. Pouliot avait demandé s'il ne conviendrait pas d'organiser une cérémonie officielle en cet endroit, en même temps que l'on célébrerait la cinquantième anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre du Canada, à Kingston, le 6 ou 7 juin prochain. Hier après-midi M. T. A. Greer a reconnu que la suggestion de M. Pouliot était bonne. Le ministre a décidé de demander à M. le juge Survever, membre de la Commission des sites historiques, d'assister au dévoilement de la plaque commémorative, à Saint-Patrice, probablement le même jour qu'on dérouleront les cérémonies de Kingston. (Reste à savoir si, en faisant cette suggestion, M. Pouliot était mu par un sentiment de pitié filiale envers l'ancien chef du parti conservateur, ou plus simplement par le désir d'encourager le tourisme dans le comté de Temiscouata).

M. Hsley et l'impôt successoral

La Chambre s'est surtout occupée de l'impôt successoral. Le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a fait à ce propos des réflexions pleines de sens: "Je crois, a-t-il dit, que le ministre des Finances a envahi un domaine fiscal avec la ferme intention d'en chasser les provinces. Cette théorie constituait l'un des points du rapport Dafoe-Sirois que j'ai approuvé et qui aurait dû être discuté en janvier dernier (lors de la conférence fédérale-provinciale). Mais parce que le rapport n'a pas été étudié et parce qu'on n'a pas pu s'entendre (à la conférence), on vient dire au peuple qu'il partir de maintenant et pour toujours le fédéral va frapper d'un impôt les successions. J'ignore quelle sera la réaction des provinces. Je crois que la province de Québec tire un revenu considérable de cette source. Il y a sûrement du ressentiment. D'après mes informations, les revenus des droits sur les successions dans la province de Québec ont été, en une large mesure, employés à défrayer le coût des services sociaux. Je ne vois pas que la province abandonne ces revenus de gaieté de cœur. De plus, à moins qu'on ne change la constitution du pays, on ne peut contraindre les provinces à abandonner leurs revenus". M. Hanson a exprimé d'anciens griefs contre les droits successoraux; mais c'est là l'essentiel de son exposé.

M. J.-S. Roy, député conservateur indépendant de Gaspé, a reçu des réponses aux questions qu'il avait inscrites au feuillet au sujet du magazine américain *Life*. M. Roy demandait: l'annonce parue dans

la revue américaine *Life*, numéro du 19 mai 1941, sous le titre: *Vacation News about Canada*, by Lowell Thomas, a-t-elle été payée par le gouvernement fédéral? Qui? Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour mettre fin à l'encouragement qu'il donne à cette revue? Le gouvernement a répondu que l'annonce en question fait partie d'un programme publicitaire établi par le Bureau des voyages du Dominion, il y a déjà quelques mois, dans le but d'attirer au Canada les touristes américains. Ce programme est toutefois terminé. Tout renouvellement de contrat avec le magazine *Life* devra faire le sujet d'une étude de la part du Bureau des voyages du Dominion.

On nous permettra de souhaiter que l'on ne renouvelle pas de contrat de publicité avec le *Life*. Un magazine qui publie des articles aussi manifestement injustes et stupides ne mérite aucun encouragement.

L'élection qui s'en vient

La mort du Dr Herma Deslauriers, député libéral de Sainte-Marie (Montréal), crée une situation politique difficile. C'est sans doute la dernière circonscription électorale dans laquelle le gouvernement eût désiré tenir une élection partielle. Mais la mort ne choisit pas ses victimes et le gouvernement ne peut pas refuser la lutte. Sans doute peut-il obvier, en une certaine mesure, aux difficultés réelles de la situation, en désignant le major-général Lafleche ministre des Services de guerre et en imposant la candidature du ministre aux élections de Sainte-Marie. Ce serait une façon d'exercer une pression morale sur le sentiment public. Il reste encore aux ministres fédéraux de langue française la tactique — suggérée par M. C.-G. Power — qui a si bien réussi aux élections provinciales de 1939. Ils sont capables, une fois de plus, de mettre leur tête au jeu et de pratiquer ce qu'on a appelé alors une espèce de chantage.

Un nouvel attrape-nigaud ?

Rien n'empêche les ministres fédéraux de dire aux électeurs de Sainte-Marie: "Elisez le candidat ministériel ou nous démissionnons". L'inconvénient de la tactique, c'est qu'elle manquera d'originalité. M. C.-G. Power, dont l'imagination est fertile, trouvera peut-être un vrai nouveau, un mot d'ordre attrape-nigaud. D'ailleurs les députés de l'île et de la région de Montréal, s'ils se comportent en Chambre comme s'ils n'existaient pas, s'ils n'ont rien à dire sur les questions sérieuses, s'ils se distinguent surtout par leur silence au parlement, changent du tout au tout si tôt qu'il s'agit d'une élection. Ils redevennent alors actifs, remuants, zélés. Une campagne électorale opère chez eux le miracle de saint Joachim: elle leur rend l'usage de la parole. D'autant plus qu'il faudra compter, cette fois comme toujours, et d'avantage cette fois qu'en 1939 et 1940, sur les fonds électoraux et le patronage.

La radio, machine électorale

Pour remporter l'élection partielle de Sainte-Marie, les libéraux disposeront, en plus des fonds électoraux et du patronage, de formidables moyens. La radio sera en leur faveur, il va sans dire, comme pendant l'élection provinciale de 1939. Dans les circonstances, la lutte sera inégale. Malgré cela, le gouvernement voudra mettre toutes les chances de son côté. On assistera probablement à un extraordinaire déploiement de forces, à un ballet de lambours comme on n'en a pas vu depuis la fameuse élection partielle de Saint-Henri, alors que ministres et députés s'étaient ligés contre Camille Houde et avaient promis le tunnel, le célèbre tunnel qui a été chanté en vers et en prose.

Le spectacle montréalais sera rudement intéressant.

Léopold RICHER

L'actualité

(Suite de la première page)

de donner une appréciation impartiale de la façon dont ces "mellleurs" élèves se sont comportés. Je ne dis pas que l'opinion de la critique des journaux soit toujours infatigable; mais il me semble que l'on pourrait faire confiance au jugement de ceux qui ont l'expérience des récents et concerts et qui se sont fait une sorte de spécialité de juger des choses artistiques pourvu, bien entendu, qu'ils exercent ce jugement avec connaissances et culture à l'appui. C'est le cas pour la majorité des critiques des quotidiens de cette ville ainsi que de certains hebdomadaires.

Plusieurs d'entre eux sont des musiciens qui ne figureraient peut-être pas trop mal dans un concours. D'autres ont assez entendu de musique, assez comparé diverses interprétations, assez lu de choses sur la musique pour s'être formé un jugement acceptable dans ce domaine.

Cependant, qu'ils ne tentent pas de l'exercer autrement qu'en s'aidant l'accent sur la louange; car s'ils seignent le moindre conseil approprié, si, par simple honnêteté professionnelle, ils veulent sauver des ornements un musicien, un orateur ou un chanteur du ridicule en soulignant quelques objections d'ordre même très général, gare à eux!

Et il arrive que c'est surtout de la part d'élèves et de leurs professeurs, quels qu'ils soient, que viennent au critique les manifestations de mécontentement (quand ce ne sont pas les pires injures) si le compte rendu paru dans le journal le lendemain du triomphe (pour les élèves, leurs parents, leurs professeurs, c'est rarement autre chose qu'un triomphe) ne comporte pas tous les superlatifs louangeurs du dictionnaire.

Mais le journaliste qui a donné en toute sincérité son opinion et qui a cru, par exemple, ne pas devoir encenser des élèves qui se sont présentés devant le public avec des pièces mal préparées, trop difficiles d'exécution pour eux, comme cela s'est produit récemment à un concert de la J.C.C., n'est pas dupe. Il savait alors à quel il s'exposait. Lire des parents convaincus que

leurs enfants ont un très grand talent, la colère de certains professeurs qui ont enseigné ces enfants mais qui ont oublié de leur dire de ne jouer que des choses à leur portée (portée musicale et portée tout court), le mépris des crétins et des flagorneurs par intérêt ou autre, tout cela devait lui tomber dessus. Le critique n'en est pas plus ému pour cela. Il comprend la faiblesse humaine dont il n'est pas exempt lui-même. Il sait que, dans le monde, la flatterie est toujours reçue avec joie, même de ceux qui savent ne la pas mériter et qui, se sachant médiocres, traitent secrètement de crétins ceux qui la leur administrent. Et c'est pour cela que pour plaire à Jean, à Pierre ou à Jacques, que souvent il ne connaît pas, il n'est pas obligé de gêner sa réputation et son jugement pour le plaisir de louer quand il n'y a pas lieu de le faire.

Il sait aussi que le moindre blâme, même juste, même feint, même enveloppé de toutes les précautions de style, sera mal reçu. Alors, ce pauvre critique attrapé, encaissé — ou n'encassé pas — et il continue de dire les choses comme il les a vues, sans parti pris contre personne, pour le bien de ceux qui ont le droit de savoir ce qui se passe ici ou là, et comment cela se passe.

29-5-41

Maurice HUOT

Bloc notes

(Suite de la première page)

liser de l'attitude du Canada. Pourquoi? Il n'y aura que le Canada et ses semblables à ne pas le comprendre. Comme le *Devoir* l'a déjà écrit, sous la plume de son correspondant d'Ottawa, M. Léopold Richer: Cela dépasse l'entendement commun que des gouvernements canadiens récompensent à prix d'or les insulteurs des Canadiens français.

Explications boiteuses

Dès les boiteuses explications qu'il avance, le Canada dit que les annonces dont il est question "ont paru, sauf erreur, dans le *Devoir* de *Life* subséquent à celui où fut publiée la colonne d'Éliot Janeway", que "le bon à tirer de ces annonces a été donné par les bureaux d'Ottawa et de Québec plusieurs semaines, sinon des mois avant leur publication et dans l'ignorance complète des articles de rédaction et des reportages qui les encadraient."

Or les annonces d'Ottawa et de Québec n'ont pas paru dans ce que le Canada appelle: "sauf erreur, le numéro de *Life* subséquent à celui..."; au vrai, ces annonces ont paru quinze jours plus tard et les gouvernements intéressés ont eu tout le loisir de penser, de réfléchir et d'agir. Peut-être n'ont-ils pas pensé et réfléchi, donnons-leur en tout cas le bénéfice du doute; quant à agir, pour le sûr qu'ils ne l'ont pas fait, ni l'un ni l'autre. Il eût pourtant suffi de deux brefs messages télégraphiques pour annuler les annonces, les révoquer, car elles étaient révoquables comme le sont, en pareils cas, l'importe quels textes publicitaires. Les deux gouvernements, en supposant qu'ils aient été liés par contrat avec *Life*, auraient mieux fait de payer l'espace loué mais en exigeant que les annonces ne paraissent pas, et pour cause: question de dignité. Le public, mis au courant, aurait compris.

Pourquoi dans "Life" ?

Le Canada estime que la province doit continuer d'utiliser *Life* comme instrument de sa publicité touristique. Plus il viendra, écrit-il, de touristes américains dans la province de Québec, plus il y aura de gens des États-Unis pour se rendre compte de la stupidité des ragots de *Life* sur notre compte. Mais n'y a-t-il que *Life* qui puisse servir de véhicule à notre publicité touristique aux États-Unis? Pourquoi *Life*, qui nous insulte, et l'article "Éliot Janeway n'était pas le premier du genre — de préférence à tant d'autres publications"? Il ne manque ni de journaux, ni de magazines aux États-Unis. Il en est même beaucoup de propres et d'honnêtes, dans tous les sens du mot honnête. Même s'il n'y avait pas l'article d'Éliot Janeway, jamais eu d'autres articles du même genre, rien qu'à cause de sa commercialisation du sex-appeal, *Life* est un magazine que les gouvernements d'Ottawa et de Québec se doivent de ne pas encourager de leurs deniers, de nos deniers.

"L'Etat, c'est moi!"

A propos d'encouragement, le Canada écrit ceci, qui est admirable: "Si le gouvernement d'Ottawa raisonnait aussi faux que le fait le *Devoir*, notre confrère, qui rechigne à notre politique de guerre, ne recevrait pas, ces semaines-ci, les annonces relatives au recrutement et à l'Emprunt de la Victoire. Il s'en scandaliserait, mais on pourrait lui répondre: pourquoi l'Etat encouragerait-il un journal qui ne l'encourage pas?"

Notre confrère s'aveugle une fois de plus. Voilà qu'il prend le gouvernement pour l'Etat. A ce compte-là, M. Mackenzie King pourrait se permettre de rééditer le mot de Louis XIV: L'Etat, c'est moi.

Le Canada veut-il prétendre que la guerre est la guerre du gouvernement libéral, que les fonds de l'Etat sont les fonds du gouvernement? Quoi qu'en dise le Canada, le *Devoir* est contribuable, au même titre que le Canada lui-même, non pas du gouvernement King, mais de l'Etat canadien, ce que n'est pas le magazine américain *Life*.

D'ailleurs, le Canada raisonnerait-il comme il le fait si le gouvernement d'Ottawa était un conservateur au lieu d'être libéral et dirigé par M. Mackenzie King? Tout au contraire, nous en avons la certitude, il se scandaliserait alors comme nous et avec nous.

Toronto ambitionne

Un lecteur nous fait tenir copie d'une récente publication du bureau de tourisme de la province d'Ontario, intitulée: *Ontario Welcomes You*. Il nous signale une page qui représente une image de la ville

A la Société historique

Les coureurs de bois

S'ils ont nui à la prospérité de l'agriculture sur les bords du Saint-Laurent, ils ont contribué cependant à faire rayonner le nom de la France dans les trois quarts de l'Amérique

La conférence de M. Gérard Malchelosse à la séance d'hier soir

Les coureurs de bois, au 17^e siècle, s'ils ont nui à la prospérité de l'agriculture sur les bords du Saint-Laurent, ont contribué cependant à faire rayonner le nom de la France dans les trois quarts de l'Amérique. Telle est la conclusion principale de la conférence qu'a prononcée, hier soir, M. Gérard Malchelosse, devant les membres de la Société historique de Montréal, sur les coureurs de bois du dix-septième siècle.

Le commerce des fourrures, selon M. Malchelosse, résume en bonne partie l'histoire de la Nouvelle-France, de la venue de Champlain jusqu'à 1700. Là étaient les revenus immédiatement réalisables, liquides et sonnants, assurés par la métropole et les autres pays d'Europe. D'autre part, les Français venus au Canada avaient par leur seule immigration manifesté leur goût de l'aventure. Une fois au pays, avec leurs fils nés ici, ce goût ne pouvait que s'aviver avec les grands espaces et la profondeur des forêts vierges et giboyeuses et la présence de sauvages prêts à échanger les riches "robes" contre des articles de vil prix. Au goût de l'aventure se joignait l'appât du gain et l'espoir de la fortune, comme plus tard à l'époque du Klondike. De sorte que l'on peut dire que dès 1670, résonnait en Nouvelle-France, ce cri, qui devait avoir tant de retentissement aux États-Unis deux siècles plus tard: *Go West, Young Man*.

M. Malchelosse n'a pas la prétention de présenter une étude complète de la traite des pelleteries ni des coureurs de bois. Il jettera quelques jalons seulement.

Il rappelle que tout d'abord, M. d'Ailleboust avait la compagnie du Saguenay pour faire vivre les fonctionnaires publics; que M. d'Avauy concédait la traite, en 1661, à 10 ou 12 familles qui lui payaient redevance; que le Conseil Souverain de Québec, constitué en 1663, s'empressa d'abolir ce privilège et, conformément au désir du passage du roi, proclama la liberté du commerce.

Les fourrures du lac Supérieur arrivent en abondance à Québec. La taxe du quart (25 p.c.) imposée sur cette marchandise, depuis l'année 1644, eût suffi à couvrir toutes les dépenses de la colonie, si la perception en avait été faite avec soin. En 1663, le Conseil Souverain jugea plus commode de se décharger sur Charles-Aubert de La Chesnaye, de ce revenu, en exigeant de lui le montant fixe annuel de 46,500 francs, soit l'équivalent de 40,000 de notre monnaie actuelle, un tiers payable d'avance. En retour, La Chesnaye jouissait de tout ce qu'il pouvait prélever sur les coureurs de bois. Mathieu d'Amours fut nommé évaluateur. Le quart de la valeur de chaque paquet revenait à La Chesnaye. Le coureur de bois ne retenait donc que les deux tiers, ou plutôt un peu moins, de sa marchandise. Toutefois, il se faisait quand même des embarras pour la France, qui échappaient à l'évaluateur et au fermier des droits.

Le Conseil souverain fit des règlements et décida que les paiements en peaux de castor et d'original vaudraient l'or et l'argent, parce qu'il n'y avait dans le pays qu'un numéraire tout à fait insuffisant. Colbert organisa en 1664 la Compagnie des Indes occidentales, "qui seule à l'exclusion de toutes les autres devait fournir le pays de marchandises et recevoir aussi toutes les castors". Elle eut peu après le monopole du Canada. Les coureurs de bois apportaient les pelleteries au magasin de la société, de même que les chasseurs de profession, de même que les "habitants", qui chassaient souvent en même temps qu'ils s'occupaient de leurs terres. En réalité, affirme le conférencier, le système colonial consistait à faire négliger l'agriculture et à transformer tous les hommes en coureurs de bois.

Le Conseil souverain fit afficher dans les magasins de la Cie des Indes une liste de prix de fourrures. Quant au troc avec les sauvages, existait une sorte d'équivalence: une aigle valait une martre, une pincée de poivre rouge un castor, une hache une peau d'original, etc.

M. Malchelosse fait observer qu'à compter de 1663, bien rares étaient en Nouvelle-France les habitants qui ne faisaient pas annuellement une course dans les bois pour faire la traite des fourrures. Ils se formaient en petites sociétés de trois ou quatre personnes ou se mettaient aux gages de bourgeois. Ils allaient, comme on disait, à la grosse aventure. Si l'expédition ne rencontrait pas d'obstacles, elle était payante.

L'expression "coureur de bois" resta à peu près sans tache jusqu'à 1686 environ. Quelques soldats du régiment de Carignan, au lieu de

29-5-41

Emile BENOIST

s'établir sur des terres, voulurent se faire "coureurs de bois" et d'anciens téniers la réputation des coureurs à partir de cette date. Outre les coureurs sans tache et les quelques coureurs mal réputés, il y a, selon M. Malchelosse, une troisième classe de coureurs: les fils d'habitants pris du goût de l'aventure et du désir de voir du pays. Ils n'étaient ni des paresseux, ni des dissolus. Ils l'ont prouvé en se fixant au Détroit, aux Illinois et ailleurs et en fondant des villes ici et là au Canada et aux États-Unis.

Le conférencier s'arrête ensuite aux désordres causés par l'eau-de-vie et montre que les autorités civiles et religieuses ont souvent lutté vainement contre cet abus. Des Français furent même condamnés à des peines sévères pour avoir enivré les sauvages et facilité leur commerce avec eux. M. Malchelosse a cité à dessein une ordonnance contre la traite de l'eau-de-vie qui se termine par ces mots qui confirment sa thèse: "Les sauvages enclins à l'ivrognerie, méprisant les lois du christianisme, s'adonnaient à toutes sortes de vices et abandonnant l'exercice de la chasse, par lequel seulement cette colonie a subsisté jusqu'à ce jour..."

L'héritier des notes de Benjamin Sulte cite quelques coureurs: Corneille Têcle, Mathurin Normandin, Robert Vachelièvre, Jean-François Le Poutrel, Antoine Trottière, La Prade, Le Vallon, Charles Palentin dit Lapointe, Nicolas Gâtineau, Crevier, Foisy, Provencier, Aubuchon, Le Cacheux, Lafond et Pépin; aussi Blanchaud, Ayron, Bazire, Blanchon, Bourdon, Chailfoux, Charbon, Dubois, Gagnier, Gamelin, Gourdeau, Hayot, Lambert, Morrissette, Perron, Petit, Picoté, Poirier, et autres.

La monnaie de carte

En raison de la rareté de la monnaie et de certaines pièces, en particulier, l'intendant de Meulles, en 1665, créa une monnaie fiduciaire sous forme de cartes à jouer. Rien de semblable n'existait encore en Europe. Mais le remède fut pis que le mal vu que des particuliers émettent des cartes eux aussi.

Comme la France n'a pas besoin de céréales ou d'autres produits agricoles, c'est tout juste si chaque famille ensemence deux ou trois arpents. La chasse est la grande attraction du colon et la source de revenus de la colonie et de la métropole.

Jusque vers 1668, les coureurs canadiens allaient seuls au-devant de la traite, mais les marchands du fleuve Hudson se mirent à employer les Iroquois. Conséquence, sans se dérouter, ils ont cherché à mettre la main sur cette mine ouverte par les Français. Commencent alors les longues luttes entre Français et Anglais, qui se disputent les fourrures et courtisent à qui mieux mieux les sauvages. En 1670, Chouart et Radisson sont au service de l'Angleterre à la Baie d'Hudson. Taïon propose au Roi de France de faire restituer la Nouvelle-Hollande (l'Etat de New-York actuel) aux Pays-Bas et d'induire ceux-ci à lui abandonner "à des conditions raisonnables" ce pays qui donnerait aux Français toutes les pelleteries du Nord, dont les Anglais profitent en partie par la communication qu'ils ont avec les Iroquois par Manate et Orange (New-York et Albany) et mettrait ces nations barbares à la discrétion de Sa Majesté, outre qu'elle pourrait toucher la Suède (Etat du New-Jersey) quand il lui plairait et tiendrait la Nouvelle-Angleterre (Etat du Massachusetts) enfermée dans ses limites". Dans un autre message au roi, il englobe la région des Grands-Lacs où sont les Outaouas.

Des règlements et ordonnances sur la traite se multiplient et se contredisent. Ainsi on la supprime dans "les profondeurs des bois", mais peu après on rétablit les "coureurs de bois". Les hommes d'aller faire la traite quelque temps. La violation des arrêts vient de haut, de Frontenac lui-même. On dit même de lui qu'il n'accorde des congés qu'à ses "créatures". Tout cela causait du malaise. Versailles envoyait une amnistie qui fut lue et affichée à Québec en août 1681.

Le conférencier revient ensuite à quelques autres coureurs de bois célèbres, après avoir signalé que la France a eu des ennemis avec les Anglais parce qu'elle tarda trop à se rendre maître du trafic du Nord. Il signale les courses de Charles Greyvalon de la Tourette, Daniel Greyvalon du Lhut, François Lemaitre dit Lamorille, Jean Pépin, Jean Fafard dit Maconne, Christophe Gerbault dit Bellegarde, Jacques Passart dit La Bretonnière, Gilles (?) Masson, puis Alexandre Turpin, Jean Quenet, Pierre de Sorel, Jean Martinet de Fonblanc, Pierre de Saint-Ours, Jarret de Verchères, Jean La Rouxière, Pierre Salvaye de Fromont, Robineau de Portneuf, Gylles Boyvinet, René Faure, Jacques David, Cavellier de la Salle, et autres, qui presqu'un tout ont eu des démêlés avec les tribunaux.

Le conférencier indique que de 500 à 800 hommes étaient coureurs de bois. C'était la vigueur, la sève de la colonie, dit-il, qui s'en allait, pas à cause de la pauvreté, car en 1681 l'état de la colonie était beaucoup plus prospère qu'en 1667. Les Canadiens faisaient la traite par goût de l'aventure et de l'exploration.

Le conférencier ajoute que n'ont été la politique étroite de Louis XIV — celui-ci ne voulait pas envoyer de colons au Canada de peur de dépeupler la France et ne voulait pas qu'il se fabriquât ici des choses qui pussent faire concu-

CHEZ DUPUIS

Plateau 5151

Qualité supérieure — Importation exclusive

Carpettes anglaises "WILTON" "KIRMANSHAH"

QUI VEUT UNE BELLE CARPETTE?... C'est une chance exceptionnelle... et toute personne qui sait reconnaître l'avantage qui existe dans un achat aussi unique que celui d'une CARPETTE ANGLAISE, ACTUELLEMENT, sera au rayon dès 9 h. vendredi.

● Pour le salon, le fumoir, le vestibule, le Hall d'entrée, un bureau de professionnel... bureau d'affaires...



● Dessins superbes, qualité pratiquement inusable... reproduction de dessins persans... tons noir, or, gris ardoise, rouille dans ce lot.

Apportez-nous les dimensions des pièces et rappelez-vous qu'il n'y a rien de plus avantageux que nos

CONDITIONS FACILES de PAIEMENT.

4'6" x 7'6" 6'9" x 7'6" 6'9" x 10'6"

47.50 67.50 97.50

9' x 9' 9' x 12' 9' x 13'6"

112.50 152.50 172.50

11'3" x 12' 11'3" x 13'6" 11'3" x 15'

190.00 212.50 237.50

TAPIS (Chemins) 3/4 ou 4/4 pour appareiller.

Paiements faciles si désiré

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér., ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

rence aux produits du royaume, n'ayant qu'une chose en vue: le commerce du castor — la Nouvelle-France aurait pu se développer plus rapidement et devenir une colonie très riche.

M. Malchelosse dit que toutefois, les coureurs de bois, s'ils ont délaissé la culture, ont fait connaître à travers l'Amérique le nom de la France, en même temps que les missionnaires faisaient connaître et celui de la France et celui de Dieu.

* * *

Mgr Olivier Muraull, recteur de l'Université, président de la Société historique, a remercié le conférencier et l'a invité à compléter son travail et à en faire profiter la Société à l'automne.

Le Père Léon Pouliot, S.J., a signalé que les *Relations des Jésuites* parlent peu des coureurs de bois pour deux raisons: parce que leurs rédacteurs ne se proposent pas de tout rapporter et qu'ils tiennent à donner la préséance aux choses missionnaires, vu qu'elles étaient l'oeuvre de religieux missionnaires; deuxièmement, parce qu'elles s'arrêtent à 1672, précisément à l'époque où la traite prend une grande envergure.

* * *

La Société a félicité M. Albert Ferland de son élection à la présidence de la section française de la Société Royale du Canada. A Kingston, au congrès de cette dernière société, Mgr Muraull a fait l'éloge de M. Agédis Fautoux, et il a préparé un article sur l'ancien conservateur de la Bibliothèque de la ville de Montréal pour la *Canadian Historical Review*.

La Société a admis au nombre de ses membres M. Lucien Parent, architecte.

La Société fera parvenir aux collèges classiques français du Canada un exemplaire de la relation de la mission Cavalier de la Salle en prix aux élèves.

M. Germain Beaulieu, de Québec, a fait connaître à M. E.-Z. Massicot, membre de la Société historique, qu'il fait cadeau à la Société des archives de l'École littéraire de Montréal.

Le parc Jacques-Cartier de Québec

Il a de nouveau été question de l'embellissement du parc Jacques-Cartier à Québec, dans Limoulin. M. A.-S. Bissonnette, architecte, s'en fait l'enthousiaste avocat. Le mois dernier, la Société a débattu l'embellissement de ce parc québécois. Ce débat a eu d'heureux échos à Québec. On espère que le gouvernement provincial fera quelque chose pour ce parc à même les 8100,000 qu'il a votés pour l'embellissement de la vieille capitale.

Le parc Jacques-Cartier, traversé par la rivière Saint-Charles, qui y décrit de gracieuses courbes, pourrait une fois restauré constituer une attraction de premier plan non seulement sur les Québécois qui iraient s'y promener, mais sur les touristes.

Présences

On remarquait parmi les personnes présentes: Mgr Muraull, président; Aristide Beaugrand-Champagne, vice-président; Gérard Malchelosse, conférencier; Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; Napoléon Brisebois, secrétaire honoraire; Z.-A. Baulne, Montarville Boucher de la Bruère, Jacques Rousseau, l'abbé Adélard Desrosiers, le Père Léon Pouliot, S.J., Alphonse de la Rochelle, P.-E. Poitras, Mlle Yvonne Miville-Deschênes, R. Desmarais, R. P. Alphonse Gauthier, C.S.V., G. De Rome, Jean-Marie Nadeau, Ubalde Baudry, M.-H. Gagnon, P.-J.-O. Boucher, Lucien Parent, Albert Lefebvre, Albert Ferland, André Nadeau et autres.

La censure et "Trend"

Ottawa, 29 (D.N.C.) — M. T. Church, conservateur de Toronto-Broadview, demande des renseignements au sujet d'une publication montréalaise:

1. La censure des journaux a-t-elle été censurée à Montréal un pamphlet ou journal intitulé *The Trend*, en date du 20 mars 1941?
2. Si oui, pour quelle raison?
3. Qui était le censeur?
4. De combien d'exemplaires du *Trend*, au-dessus de deux cents, a-t-on permis la publication et la circulation?

Les feux de forêt sont éteints